

Couverture

L'un des sept objectifs fixés par l'Accord de Mascate 2014 est que, d'ici 2030, tous les pays allouent au moins 4 à 6 % de leur produit intérieur brut (PIB) à l'éducation, en donnant priorité aux groupes et pays les plus nécessiteux. En février 2014, l'UNESCO et le Ministère des finances du Pakistan ont signé un accord selon lequel 7 millions de dollars des États-Unis du Fonds Malala seront investis dans un projet éducatif qui profitera aux régions les plus reculées du pays.

Sur cette photo, une fille lit à voix haute dans une école primaire à Shikarpur dans la province du Sind (Pakistan). Dans cette école, les cours ont lieu à l'extérieur car les bâtiments se sont effondrés il y a plusieurs années.

© UNESCO/Rapport mondial de suivi de l'EPT/Amima Sayeed

Publié en 2015
par le secteur des Relations extérieures et de l'information du public
de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2015



Cette publication est disponible en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/deed.fr>).

La présente licence s'applique exclusivement aux textes de cette publication et aux images dont le droit d'auteur appartient à l'UNESCO.

En utilisant le contenu de la présente publication, les utilisateurs acceptent les conditions d'utilisation de l'Archive en libre accès de l'UNESCO (<http://fr.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr>).

Les désignations employées et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cet ouvrage sont celles de l'auteur ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Imprimé par l'UNESCO

L'imprimeur est certifié Imprim'Vert®, initiative environnementale de l'industrie de l'imprimerie française.



2014



تدريسه اللغة العربية

مناهجنا الى الامس

Préface

d'Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO

En 2014, l'UNESCO a mobilisé toutes les forces de son expérience et de son mandat pour répondre aux situations de crise et construire une vision du développement durable à long terme. Les urgences humanitaires et culturelles dans les pays affectés par des conflits, en particulier la Syrie et l'Iraq, ont été et restent un trait essentiel de l'action de l'UNESCO. L'UNESCO a œuvré pour placer l'éducation de qualité, la protection du patrimoine culturel en péril et la liberté d'expression comme parties intégrantes de toute réponse politique efficace et durable à des situations de conflit, comme aspects essentiels de tout effort de construction de la paix au XXI^e siècle.

Un chapitre spécial du rapport annuel de cette année est consacré à cette dimension de l'action et du plaidoyer de l'UNESCO. Il éclaire comment, au sein de la réponse du système des Nations Unies et avec ses Etats membres, l'UNESCO contribue à apporter un soutien fondamental aux populations de Syrie, d'Iraq et d'autres pays affectés par des crises.

L'UNESCO a redoublé d'efforts pour soutenir les Etats dans l'accélération de leurs progrès vers la réalisation des Objectifs de développement du Millénaire et dans l'élaboration d'un nouvel agenda de développement mondial.

Depuis 2000, l'expérience montre qu'il ne peut exister aucun progrès significatif dans le développement humain sans l'élément central de notre nature humaine : notre culture, notre capacité à inventer, à créer, à nous exprimer et à libérer l'inventivité sans limites de l'esprit humain.

D'où l'importance de notre travail dans le domaine de l'éducation. La Réunion mondiale de l'Éducation pour tous (EPT) et l'accord de Mascate qui en est découlé ont confirmé le rôle de chef de file de l'UNESCO dans l'élaboration du nouvel agenda post-2015. Ils ont également défini une vision d'ensemble de l'avenir de l'éducation, avec, pour objectif global, « une éducation équitable et inclusive de qualité ainsi qu'un apprentissage tout au long de la vie pour tous d'ici 2030 ». Le cadre d'action qui en résulte et qui sera discuté en 2015 au Forum mondial sur l'éducation à Incheon (République de Corée) vise à placer l'éducation au cœur de l'agenda pour le développement durable post-2015.

L'UNESCO a organisé le Forum mondial sur la culture et les industries culturelles à Florence (Italie) en octobre. La Déclaration de Florence apporte un cadre stratégique pour le partenariat entre les gouvernements, la société civile et le secteur privé dans le but de promouvoir les industries créatives comme moteur novateur et stimulant du développement durable.

L'UNESCO a également renforcé ses programmes pour affronter les défis auxquels sont confrontés les Petits États insulaires en développement (PEID), et pour élaborer une feuille de route audacieuse pour l'avenir de l'Éducation pour le développement durable. En 2014, la 3^e Conférence des Nations Unies sur les PEID à Apia (Samoa) a adopté formellement les Modalités d'action accélérées des PEID (Le Chemin de Samoa). La Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable (EDD) à Aichi-Nagoya (Japon) a célébré l'aboutissement de la Décennie des Nations Unies pour l'EDD (2005-2014) et a lancé un Programme d'action mondial doté de nouveaux buts, objectifs, stratégies ainsi que de nouveaux domaines d'action prioritaires.

C'est dans le même esprit que l'UNESCO a lancé et accueilli le Conseil consultatif scientifique auprès du Secrétaire général de l'ONU, pour renforcer l'interface entre la science et la politique, et rapprocher la communauté scientifique et les décideurs – il est évident que les défis que présente le changement climatique exigent davantage de science et davantage de partage des connaissances.

Tout au long de 2014, l'UNESCO a renforcé sa position de chef de file dans la promotion de la liberté d'expression et le développement des médias – s'élevant à chaque fois qu'un journaliste était tué et appelant une justice rapide et efficace. Là réside l'importance de la coordination par l'UNESCO, à l'intérieur du système des Nations Unies, du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité. Nous sommes également actifs sur le terrain en Iraq, au Népal, au Pakistan, au Soudan du Sud, ainsi qu'au Brésil, au Guatemala, au Honduras, au Mexique au Libéria, au Nigéria et en Jordanie.

En outre, le Forum 2014 du Sommet mondial sur la société de l'information a inclus une réunion d'examen SMSI+10, organisée à Genève en juin par l'UNESCO, l'Union internationale des télécommunications (UIT), le PNUD et la CNUCED.

L'UNESCO a lancé un rapport audacieux sur l'égalité des genres, le patrimoine et la créativité, plaidant en faveur du débat, de la recherche et de la sensibilisation pour l'égalité des droits, les responsabilités et les opportunités dans le domaine du patrimoine et de la créativité. Fondé sur l'engagement de l'UNESCO envers la progression des droits humains, et notamment l'autonomisation des femmes, le rapport reconnaît la culture comme catalyseur universel de développement humain et d'égalité des genres.

À travers les pages de ce rapport annuel, vous trouverez de l'information sur tous ces domaines d'action et bien plus, pour nous inspirer tous à continuer à faire avancer le mandat de l'UNESCO dans le monde entier. Cela n'a jamais été aussi important.

En mars 2014, la Directrice générale, Irina Bokova, a visité une école publique de filles à Ramtha (Jordanie) à proximité de la frontière syrienne, pour mieux comprendre les défis auxquels est confronté le système d'éducation jordanien après quatre ans de crise syrienne. La Directrice générale a également examiné les progrès des projets de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation et de la communication en soutien aux réfugiés syriens et aux communautés hôtes jordaniennes affectées.

Irina Bokova



*L'Homme qui marche I,
par Alberto Giacometti (1901-1966),
dans le Hall Ségur au siège de l'UNESCO.*

© ART for PEACE, Austrian FMEIA et Lois Lammerhuber

Sommaire

Réponse de l'UNESCO aux situations de crise et de transition	7
Chapitre 1 L'Éducation pour le XXI ^e siècle	31
Chapitre 2 Favoriser la liberté d'expression	47
Chapitre 3 Protéger notre patrimoine et favoriser la créativité	59
Chapitre 4 Apprendre à vivre ensemble	73
Chapitre 5 Construire des sociétés du savoir	89
Chapitre 6 Une planète, un océan	101
Chapitre 7 La science au service d'un avenir durable	117
Célébration du personnel de l'UNESCO	133
Annexes	139

*Lazare Eloundou Assomo, Directeur
du Bureau de l'UNESCO à Bamako,
devant le site du Patrimoine mondial
du Tombeau des Askia, un magnifique
exemple de la tradition de construction
en boue du Sahel d'Afrique de
l'Ouest, lors de la première mission de
l'Organisation pour évaluer les dégâts
causés au patrimoine culturel
à Gao (Mali), le 11 février 2014.*





**RÉPONSE DE
L'UNESCO AUX
SITUATIONS
DE CRISE ET DE
TRANSITION**

Réponse de l'UNESCO aux situations de crise et de transition

En 2014, l'UNESCO a contribué aux efforts de secours et de reconstruction dans les pays en situation de crise et de transition aux côtés des autres acteurs dans le cadre de l'action globale menée à l'échelle du système des Nations Unies. L'UNESCO s'est tout particulièrement attachée à soutenir l'accès à une éducation de qualité, à protéger le patrimoine culturel en péril et à promouvoir la liberté d'expression et d'information pendant et après les crises, afin de jeter les bases d'un relèvement stable et durable.

L'UNESCO ouvre des écoles secondaires pour les réfugiés syriens dans les camps irakiens

Dans le cadre de son intervention dans la crise des réfugiés syriens en Iraq, l'UNESCO a ouvert en 2014 trois écoles secondaires dans des camps de réfugiés de ce pays afin de contribuer à offrir des perspectives d'apprentissage et un soutien psychologique adaptés aux milliers de jeunes qui sont victimes du conflit en cours.

Suite à l'ouverture d'une première école secondaire dans le camp de Derek, près de Dahuk, en mars, l'UNESCO a inauguré en juin deux écoles secondaires dans les camps de Kawargosk et de Dara Shakran près d'Arbil. « Ces écoles redonnent de l'espoir aux réfugiés syriens et leur apportent aussi les connaissances clés qui leur permettront de rentrer chez eux et de reconstruire ce que la violence a détruit », a déclaré Axel Plathe, Directeur du Bureau de l'UNESCO pour l'Iraq. Ces deux écoles peuvent accueillir 700 élèves et 50 enseignants au total, dans des classes installées dans des tentes et des salles préfabriquées.

Gérées par l'UNESCO et Public Aid Organization (PAO), ces écoles ont commencé par dispenser des cours d'été. Les élèves, dont beaucoup étaient déscolarisés depuis plus d'un an, se sont vu présenter le nouveau programme et ont suivi une préparation en vue de la rentrée scolaire de septembre.

■ Intervention d'urgence en matière d'éducation de qualité auprès des réfugiés syriens et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays en Iraq, en Jordanie et au Liban

Alors que le conflit syrien est entré dans sa quatrième année, la situation humanitaire a continué de se dégrader à un rythme soutenu. Les affrontements survenus sur une grande partie du territoire ont entraîné des déplacements massifs et une émigration croissante de réfugiés vers les pays voisins.



En tant qu'agence des Nations Unies chef de file en matière d'éducation, l'UNESCO est intervenue très activement dans cette crise, notamment en aidant les réfugiés et les communautés d'accueil en Iraq, en Jordanie et au Liban.

Iraq

Quelque 220 000 Syriens ont fui vers l'Iraq, en particulier dans la région du Kurdistan (97 % des réfugiés sont concentrés dans les trois gouvernorats septentrionaux de Dahuk, Arbil et Sulaymaniya). Dans le cadre de son intervention, l'UNESCO a élargi son action à un plus grand nombre de camps dans le pays. En

coopération avec les ministères responsables du gouvernement central iraquien et le gouvernement régional du Kurdistan (KRG), ainsi qu'avec le soutien d'organismes nationaux et internationaux, le Bureau de l'UNESCO pour l'Iraq a lancé en 2014 plusieurs projets d'éducation d'urgence pour les réfugiés syriens et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDIP).

Une série de formations à l'intention des enseignants du palier secondaire a débuté dans plusieurs camps de réfugiés à Khabat, à Arbil et à Dahuk, dans le cadre du projet UNESCO de soutien en matière d'enseignement secondaire pour les réfugiés syriens de la région du



© Bureau de l'UNESCO pour l'Iraq

Kurdistan. Ce projet s'inscrit dans les efforts menés par l'Organisation pour promouvoir le bien-être psychosocial des élèves et pour améliorer les compétences pédagogiques des enseignants des camps.

La première formation de ce type a eu lieu au camp de Domiz à Dahuk au mois de février. Elle a été suivie par 25 enseignants choisis par le ministère de l'Éducation du KRG au sein de la population réfugiée de ce camp et dispensée sur place par des spécialistes de l'UNESCO. En avril, le Bureau de l'UNESCO pour l'Iraq a mis en œuvre des formations supplémentaires destinées aux enseignants et aux parents des camps de Dara Shakran et Kawergosk à Arbil. Les participants y ont découvert l'apprentissage interactif et les aspects complexes de l'éducation en situation d'urgence.

L'UNESCO a également collaboré avec le Conseil norvégien pour les réfugiés afin d'organiser des formations à l'intention des enseignants, des superviseurs et des agents de mobilisation communautaire sur les Normes minimales d'éducation dans les situations d'urgence du Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE). Dispensées début mai à Arbil, ces formations ont joué un rôle important afin de permettre

Les enseignants de l'école secondaire pour les réfugiés syriens du camp de Domiz, à Dahuk (Iraq), reçoivent une formation de l'UNESCO en février 2014. Les participants se sont vu présenter l'apprentissage interactif et les aspects complexes de l'éducation en situation d'urgence.



L'UNESCO et le Comité international de secours ont inauguré l'école secondaire de Derek pour les réfugiés syriens au camp de Domiz, à Dahuk (Iraq) en mars 2014.

En tant qu'agence des Nations Unies chef de file en matière d'éducation, l'UNESCO est intervenue très activement dans cette crise, notamment en aidant les réfugiés et les communautés d'accueil en Iraq, en Jordanie et au Liban. Dans cette photo, une petite fille est devant des enfants et des adultes déplacés pour l'iftar (le repas pris le soir par les musulmans durant le mois sacré du ramadan), au camp de transit de Khazar, à Arbil (Iraq).



© UNICEF/NHQ2014-0861/Khuzate

Accords de financement à l'appui de l'intervention de l'UNESCO dans la crise des réfugiés syriens

En 2014, les États membres ont versé de généreuses contributions à l'appui des efforts de l'UNESCO pour améliorer la situation des réfugiés syriens dans les pays voisins. En juillet, OCHA/Saudi Trust Fund for Iraq (fonds saoudien pour l'Iraq) a versé 1 953 000 dollars des États-Unis pour permettre aux adolescents et aux jeunes adultes des régions touchées par le conflit iraquien d'avoir accès à une éducation de qualité.

En septembre, la Finlande et l'UNESCO ont signé un accord de financement (pour un montant de 200 000 euros) en faveur de l'intervention de l'Organisation en matière d'éducation dans la crise syrienne au Liban, pays qui accueille actuellement le plus grand nombre de réfugiés syriens, ce qui soumet son système éducatif à des difficultés sans précédent. Cette contribution bénéficiera à 2 000 élèves affectés.

En novembre, un accord de financement a été signé entre l'UNESCO et le Fonds saoudien pour le développement (Saudi Fund for Development) à l'appui de la réponse à la crise (pour un montant de quatre millions de dollars des États-Unis). Dans le courant du même mois, une entente de contribution a été signée entre l'UNESCO et l'Union européenne en faveur de la réforme de l'éducation et de la formation technique et professionnelle en Iraq (pour un montant de 12,3 millions d'euros). Le lancement officiel de ce projet aura lieu au cours du premier trimestre 2015.

aux participants de mener des séances de sensibilisation et de promouvoir ces normes auprès du personnel administratif et enseignant des écoles primaires et secondaires de quatre camps de réfugiés syriens, favorisant ainsi une éducation inclusive et l'offre d'un soutien psychologique spécialement destiné aux enfants et aux jeunes.

Alors qu'en parallèle le conflit interne iraquien s'est intensifié en 2014, le pays a pour la première fois fait face à un nombre de PDIP parmi les plus élevés au monde. Entre janvier et octobre, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a recensé plus de 1,814 milliard de personnes déplacées.

Dans le cadre de leur intervention, l'UNESCO et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), en partenariat avec le ministère de l'Éducation du KRG et avec des ONG locales, a lancé en juin le Programme de soutien à l'éducation, à l'acquisition des compétences de



la vie courante et à la formation psychosociale. Il s'agit d'une initiative novatrice visant plus de 1 000 personnes vulnérables en raison de leur analphabétisme et de leur handicap, dont 70 % au moins sont des femmes, au sein de la population de réfugiés et de PDIP. Cette nouvelle initiative met l'accent sur le soutien psychosocial et les compétences parentales, tout en faisant fond sur le concept de centres communautaires en tant qu'espaces d'apprentissage – nouvelle idée introduite par l'UNESCO et qui s'est avérée très efficace dans la lutte contre l'analphabétisme en Iraq.

Les élèves et les personnes vulnérables, en particulier les femmes, représentent un pourcentage élevé des PDIP. Nombre de ces personnes ont été dans l'impossibilité d'assister aux examens publics organisés en juin en raison de la crise actuelle, ce qui peut compromettre leur avenir. Les jeunes ont besoin de structures

leur permettant de retrouver un semblant de vie normale, une certaine stabilité et une confiance dans l'avenir.

Le 2 novembre, lors de sa visite officielle en Iraq, la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, s'est rendue au camp de Baharka pour les PDIP situé près d'Arbil. Baharka, l'un des quatre grands camps installés dans la région kurde d'Iraq, a servi de camp de transit pour les réfugiés syriens jusqu'en août 2014. Il accueille actuellement 617 familles, soit 3 219 personnes, dont plus de 1 000 jeunes âgés de 5 à 17 ans. La Directrice générale a posé la première pierre de l'école secondaire pour jeunes filles et jeunes garçons du camp, dont la construction a été achevée par l'UNESCO en décembre 2014.

Face à cette crise des PDIP, l'UNESCO a entamé cette année la mise en place d'autres écoles secondaires totalement équipées dans les camps de Dawodiya (Dahuk) et Barzanja (Sulaymaniya),

et la rénovation de 23 écoles secondaires dans des communautés d'accueil de Dahuk, Arbil, Sulaymaniya, Basra, Najaf, Karbala et Bagdad.

Jordanie

Grâce à une généreuse subvention de l'Union européenne, le Bureau de l'UNESCO à Amman, en partenariat avec la Queen Rania Teachers Academy (académie de la Reine Rania pour les enseignants) et avec le ministère de l'Éducation jordanien, a achevé début 2014 une première série de formations dispensées à plus de 2 000 formateurs d'enseignants, conseillers scolaires, superviseurs et enseignants jordaniens en matière de normes acceptées sur le plan international pour la prise en charge scolaire d'enfants vulnérables ayant vécu un traumatisme et la gestion de classes aux effectifs plus importants dans un contexte de crise touchant des réfugiés. La plupart des

Cinquante violons rythment à nouveau la vie de jeunes réfugiés syriens en Iraq

Dans le cadre des efforts de l'Organisation pour apporter un soutien moral et psychologique aux enfants et aux jeunes syriens, un cours de musique d'une durée de deux mois destiné aux élèves du camp de réfugiés syriens de Dara Shakran à Arbil (Iraq) a été inauguré le 7 juillet dans les locaux de l'école récemment construite par l'UNESCO. À la fin de la cérémonie d'inauguration, 50 violons donnés par le ministère de la Culture et de la Jeunesse ont été distribués aux élèves prenant part à ce cours.

Groupe d'enfants et de jeunes syriens du camp de Dara Shakran, à Arbil (Iraq), qui ont participé au cours de musique de deux mois organisé par l'UNESCO en 2014, accompagnés de Khalid Khoshnaw (à droite), membre du personnel de l'UNESCO.



bénéficiaires de ces formations venaient du nord de la Jordanie, région connaissant des afflux massifs de réfugiés syriens. Les bénéficiaires n'ont pas tari d'éloges sur le matériel et les activités pratiques offertes par l'UNESCO. Monsieur Khitam, enseignant venu de la région d'Ain Basha, a déclaré : « Apprendre quelque chose que l'on peut mettre en pratique était très enrichissant pour nous ».

Tous les enseignants n'avaient pas conscience qu'il leur fallait adopter une approche différente pour tenir compte de l'état psychologique des élèves syriens souffrant d'un traumatisme, et ce, afin d'assurer une mise en œuvre efficace des cours. Beaucoup de participants ont indiqué que les changements opérés grâce à la formation qu'ils avaient reçue ont eu des répercussions positives sur les élèves syriens. Nombre de ces idées sont actuellement reprises par les enseignants en vue de l'élaboration de nouveaux manuels scolaires de science au sein du ministère de l'Éducation.

Liban

Avec l'arrivée de plus d'un million de réfugiés syriens sur son territoire, la communauté libanaise ploie de plus en plus sous la nécessité de répondre aux besoins éducatifs, sociaux et sanitaires de ces personnes. Les communautés libanaises ont généreusement accueilli de nombreux réfugiés chez elles et ont veillé à ce que ceux-ci ne manquent de rien. Toutefois, ce petit pays est aujourd'hui en proie à des difficultés considérables à de multiples niveaux en raison de l'arrivée massive de personnes sur son territoire.

Les jeunes Syriens déplacés au Liban sont aussi confrontés à de nombreuses difficultés qui sont source d'exclusion sociale et ne leur permettent pas de disposer d'un niveau minimal de sécurité sociale. Parmi ces défis figurent des obstacles à l'expression personnelle et à l'accès à l'information et à l'éducation. Une condition

sociale basse, des moyens de subsistance limités, le chômage, la violence et la drogue sont autant de facteurs qui aggravent la situation d'exclusion dans laquelle ils se trouvent.

Dans le cadre de leur réponse à cette crise, le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth et World Vision ont inauguré le 8 avril un centre d'information pour les jeunes dans la ville libanaise de Kfar Zabad. Ce centre s'inscrit dans le projet « Promouvoir la liberté d'expression en Égypte, en Libye, au Maroc, en Syrie, en Tunisie et au Yémen », financé par la Finlande et la Suède. Ce centre accompagnera les jeunes Syriens et Libanais dans leur processus d'intégration au sein de la société et leur permettra d'apprendre et d'accéder à l'information qui facilitera l'inclusion, l'expression personnelle et le développement. Le centre compte une bibliothèque, un centre informatique avec connexion à Internet, un téléviseur à écran plat et un espace de réunion. Il sera ouvert six jours par semaine pour accueillir les Syriens ainsi que les résidents de Kfar Zabad et des villages voisins. L'entrée sera gratuite.

The image shows a screenshot of the UNESCO website titled "An Appeal for the SYRIA CRISIS". The page features several statistics in callout boxes over a background image of a young boy in a striped sweater talking on a mobile phone. The statistics are:

- 1/5 schools in Syria are damaged or used as a shelter
- 66% of the Arab population is under the age 25
- 51 journalists killed since 2011
- 2.6m are refugees in neighboring countries
- displaced inside their own country 6.5m
- Children and youth left school jeopardising the future of an entire generation 3m
- 9.1m Syrians forced to leave their homes

L'UNESCO lance un appel aux dons pour répondre à la crise syrienne

Avec plus de 2,6 millions de réfugiés fuyant vers les pays voisins depuis 2011, la situation d'urgence syrienne est progressivement devenue la crise humanitaire la plus importante de ces dernières années. On estime à 3,1 millions le nombre d'enfants et de jeunes syriens – en Syrie et à l'étranger – qui ont besoin de recevoir une éducation. En outre, le patrimoine culturel du pays est sans cesse menacé de destruction, de pillage et de trafic illicite.

Face à l'aggravation continue de la situation, l'UNESCO a lancé en juin un appel aux dons pour répondre à la crise syrienne, afin d'élargir le champ de ses interventions. L'UNESCO a ainsi donné suite aux demandes qu'elle avait reçues pour la mise en place d'une plateforme de dons de confiance qui permettrait à la société civile, aux entreprises privées et aux organisations internationales de s'impliquer afin d'aider des millions de Syriens à reprendre confiance en l'avenir.

Portail Web de l'UNESCO pour l'appel aux dons lancé par l'Organisation en juin 2014 pour répondre à la crise syrienne.

La nouvelle stratégie programmatique d'éducation de l'UNESCO pour l'intervention dans la crise syrienne

En 2014, l'UNESCO a élaboré une nouvelle stratégie pragmatique d'éducation afin d'articuler l'intervention de l'Organisation de manière cohérente et intégrée et de mobiliser des ressources supplémentaires, ce qui lui permettrait de tenir ses engagements, à savoir de garantir l'accès et la participation à une éducation de qualité à ceux qui sont touchés par la crise syrienne. Tirant parti des succès obtenus depuis le début de la crise et consolidant ses efforts, l'UNESCO a pour objectif d'intensifier sa réponse en prenant des mesures à l'égard des lacunes d'apprentissage des jeunes en Syrie et dans d'autres pays voisins, à savoir la Jordanie, l'Iraq et le Liban.

Le programme est axé sur trois domaines d'intervention : (1) l'accès – combler les lacunes d'accès pour les jeunes ; (2) la qualité – replacer la qualité au centre de l'apprentissage ; et (3) le renforcement du système – doter les systèmes éducatifs des moyens nécessaires pour s'adapter. Il s'adresse principalement aux jeunes Syriens âgés de 15 à 30 ans touchés par la crise, aux jeunes vulnérables également touchés par la crise dans les communautés d'accueil et aux enseignants.

Participants à l'atelier de formation exhaustif sur la sécurité à l'intention des journalistes sur le campus de l'Université Saint-Esprit de Kaslik (USEK), coorganisé en mai par le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth.

Protection des journalistes et de la liberté d'expression en situation de crise

Le journalisme et la liberté d'expression sont de plus en plus vulnérables dans la région en raison de la crise des réfugiés syriens et du conflit iraquien.

Au cours de l'année 2014, l'Organisation a œuvré avec les parties prenantes pour améliorer la sécurité des journalistes dans la région touchée. Depuis janvier, suite à différents incidents survenus dans les villes de Tikrit et Ramadi, la Directrice générale Irina Bokova insiste pour que des mesures soient prises afin de mettre un terme à la violence de plus en plus grande qui vise les journalistes en Iraq. En novembre, lors de sa rencontre avec M. Haïder al-Abadi, Premier ministre iraquien, elle a annoncé solennellement l'engagement de l'UNESCO à combattre l'impunité et à améliorer la sécurité des journalistes dans le pays. Elle a ainsi apporté son soutien à la mise en œuvre du

Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité, dont l'UNESCO est le fer de lance et pour lequel l'Iraq est un pays pilote.

En mai, le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth, en collaboration avec la Fédération internationale des journalistes et l'Université Saint-Esprit de Kaslik (USEK), a animé un atelier de formation exhaustif sur la sécurité auprès des étudiants en journalisme sur le campus d'USEK. Cet atelier visait à aider les journalistes à couvrir l'actualité tout en se protégeant dans tous types d'environnements. Il portait notamment sur le droit humanitaire international, les enlèvements et les prises d'otages, la sécurité personnelle et les premiers secours. Des journalistes aguerris qui travaillent sur le terrain sont aussi venus témoigner de leur expérience. Cet atelier s'inscrit également dans le projet « Promouvoir la liberté d'expression en Égypte, en Libye, au Maroc, en Syrie, en Tunisie et au Yémen ».





Conscients du nombre élevé de femmes et de jeunes syriens vulnérables qui vivent en Jordanie avec un accès limité à l'information, sans plateforme de communication et sans procédures adaptées permettant une diffusion continue de l'information relative aux services humanitaires disponibles, l'UNESCO et l'ONG italienne Un Ponte Per ont donné en février 2014 le coup d'envoi de la troisième saison de l'émission radiophonique de l'UNESCO intitulée « Sa'a Suriya », grâce à un financement du Japon. Cette émission informe sur les services à la disposition de la communauté réfugiée syrienne dans les zones urbaines du nord et du centre de la Jordanie, en particulier à l'attention des femmes et des jeunes.

L'émission offre aussi une orientation et un soutien psychosocial par l'intermédiaire

de son équipe de spécialistes et de réfugiés syriens au sein des communautés d'accueil qui prennent part à des reportages et à des appels téléphoniques diffusés à l'antenne. Ce projet a vu le jour en novembre 2012 et a été renouvelé à deux reprises, car il répond à un véritable besoin des prestataires et des bénéficiaires de services humanitaires.

Préalablement au lancement de la troisième saison, une première phase de formation s'est tenue à l'Université Yarmouk dans le cadre du projet. Cette formation portait principalement sur les techniques de radiodiffusion et s'adressait à de jeunes Jordaniens chargés de préparer des reportages pour chaque épisode. L'implication de jeunes Jordaniens et leur interaction avec des réfugiés syriens favorisera

davantage la compréhension mutuelle des deux communautés.

Quant au Liban, le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth a entamé au mois de mars un projet d'émission radiophonique en coopération avec Radio Voice afin que de jeunes Syriens prennent part à une formation en édition et en radiodiffusion. Ce projet, qui s'inscrit dans le programme « Promouvoir la création d'un environnement favorable à la liberté d'expression : action globale centrée plus particulièrement sur la région arabe », vise à promouvoir la maîtrise de l'information et des médias au sein de la communauté de réfugiés syriens au Liban en offrant une plateforme de communication et de partage de l'information.

Nadia Abdullah lors d'une séance de travail sur le terrain dans le cadre de la formation régionale sur le photojournalisme et le reportage spécialisé dans la couverture de conflits dans l'ère des nouveaux médias, qui s'est tenue à Amman (Jordanie) en octobre 2014.

■ Intervention dans la crise de Gaza

Le conflit qui a frappé Gaza pendant 50 jours à partir du 8 juillet 2014 a engendré un demi-million de PDIP. Le système éducatif de Gaza, auquel il manquait déjà pas moins de 200 écoles avant cette crise, a été gravement touché. Deux cent cinquante-huit écoles ont été endommagées – la plupart d’entre elles étaient des écoles de l’UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient) qui servaient aussi de refuges pour les PDIP – et 26 écoles ont été entièrement détruites. Plus de 63 000 personnes, dont la moitié sont des enfants, sont toujours déplacées et séjournent dans 29 écoles de l’UNRWA.

Au début du mois d’août 2014, les Nations Unies ont lancé l’Appel pour la crise à Gaza afin de répondre aux besoins humanitaires urgents. Selon une première estimation, au moins 30 millions de dollars des États-Unis seraient nécessaires pour faire face aux répercussions dévastatrices du récent conflit sur l’infrastructure scolaire jusqu’à la fin de l’année. Il était urgent de lever les fonds nécessaires et de prendre les mesures utiles en matière d’éducation.

L’intervention de l’UNESCO dans le cadre de l’Appel des Nations Unies a eu pour principal objectif d’améliorer la sécurité de l’environnement d’éducation et d’atténuer la détresse des enseignants et des apprenants en apportant un soutien psychosocial, en

organisant des activités récréatives et en transmettant des pratiques novatrices à mettre en œuvre en classe. Ce programme a bénéficié aux écoles secondaires publiques les plus vulnérables de l’ensemble de la Bande de Gaza, et plus particulièrement dans la zone d’accès restreint (zone tampon).

Après l’accord temporaire de cessez-le-feu conclu en août, le Bureau de l’UNESCO à Ramallah s’est rendu à l’école élémentaire mixte C Beach de l’UNRWA de la ville de Gaza, qui sert de refuge à près de 2 000 PDIP, ainsi qu’à l’école primaire Subhi Abu Karsh de Shuja’iyya.

L’UNESCO a fait le bilan de la situation sur le terrain et a entrepris de déterminer les interventions prioritaires en consultation directe

En août le Bureau de l’UNESCO à Ramallah a fait une évaluation des dégâts subis par l’école secondaire de filles d’Abasan Al-jadida à Khan Younés, à Gaza.



Introduire l'éducation préscolaire en Palestine

Le partenariat du programme d'Éducation pour tous pour la Palestine, établi en 2012 entre le ministère de l'Éducation et plusieurs agences de l'ONU, et coordonné par l'UNESCO, est axé sur l'éducation inclusive et adaptée aux besoins des enfants ainsi que sur le développement de la petite enfance pour tous les enfants palestiniens. Cette initiative a été testée dans 70 écoles de Cisjordanie et de Gaza et devrait bénéficier à 70 % d'enfants palestiniens qui n'ont pas accès à des services d'éducation préscolaire. L'une des réussites importantes que l'on doit à ce programme est l'ouverture inédite de classes d'année 0 (une année de maternelle avant l'année 1) dans des écoles publiques palestiniennes. À Gaza, 14 classes d'année 0 ont ainsi ouvert depuis 2013 – ce qui constitue une avancée importante pour intégrer le développement de la petite enfance au système éducatif formel. Le personnel de l'éducation a également été formé à l'éducation inclusive et adapté aux besoins des enfants.



Lors d'un cessez-le-feu temporaire en août, le Bureau de l'UNESCO à Ramallah s'est rendu à l'école élémentaire mixte C de Beach de l'UNWRA, dans la ville de Gaza, qui sert de refuge à près de 2 000 personnes déplacées dans leur propre pays.

© UNESCO/Bilal Hamaydeh

avec les parties prenantes locales. La priorité numéro un consistait à ce que les enfants retrouvent le chemin de l'école à temps pour la rentrée scolaire palestinienne, prévue pour la fin du mois, pourvu que leur sécurité soit assurée.

Ce bilan a constaté les dégâts physiques subis par les écoles et les établissements d'enseignement supérieur, et a établi que les apprenants et les enseignants avaient besoin d'un soutien psychologique. Il a également tenu compte des questions urgentes portant sur l'accès à l'éducation et sur la disponibilité des enseignants et du matériel pédagogique. En sa qualité de membre du Cluster Éducation, l'UNESCO a travaillé avec l'UNWRA et les autres agences des Nations Unies en coordination avec le ministère de l'Éducation et celui de l'Enseignement supérieur afin de préparer la rentrée scolaire de plus de 475 000 enfants, sous réserve d'un cessez-le-feu permanent.

Les élèves n'ont pas été en mesure de reprendre le chemin de l'école le 24 août comme à leur habitude, car les salles de classe étaient toujours fermées dans l'enclave côtière frappée par le conflit. Les violences – qui ont pris fin avec le cessez-le-feu du 26 août – ont tué plus de 500 enfants, en ont blessé 3 300 et ont aggravé la situation de détresse de plusieurs milliers d'enfants soumis à des expériences traumatisantes.

Toutefois, les élèves de Gaza ont pu reprendre l'école le 14 septembre, grâce aux efforts considérables qui ont été menés pour leur assurer une rentrée scolaire dans des écoles sûres, propres et bien équipées auprès d'enseignants et de conseillers en mesure de leur apporter du réconfort. Contrairement à d'autres années, la première semaine de cours a été consacrée à un soutien psychosocial structuré et à des activités récréatives afin

de reprendre progressivement le rythme de l'apprentissage.

Le 12 octobre, l'UNESCO a pris part à la Conférence internationale pour la Palestine et la reconstruction de Gaza afin d'obtenir des fonds. La conférence était organisée au Caire par le gouvernement égyptien et le gouvernement norvégien en compagnie du président Mahmoud Abbas. Le gouvernement palestinien y a présenté le Plan national pour le relèvement rapide et la reconstruction, qui estimait à quatre milliards de dollars des États-Unis le coût total des efforts en matière d'aide d'urgence, de relèvement rapide et de reconstruction. Il fallait aussi trouver une solution pour les 330 000 personnes contraintes de trouver refuge dans des écoles, dont 70 000 personnes sans nulle part où aller après la destruction de leur logement.

Le 24 juin 2014
Irina Bokova et
Forest Whitaker
ont rencontré
des écoliers à Yei
(Soudan du Sud),
après une cérémonie
de remise de
diplôme à des
enseignants.



© UNESCO/Louise Haxthausen

■ Protection des jeunes au Soudan du Sud et au Nigéria

Soudan du Sud

Plus de 10 000 personnes ont été tuées et 1,5 million ont été déplacées depuis le début du conflit intérieur qui touche le Soudan du Sud. La protection de l'enfance, l'éducation et la formation professionnelle jouent désormais un rôle crucial dans ce pays où le taux de chômage des jeunes élevé et le taux d'analphabétisme – l'un des plus élevés au monde – font perdurer les tensions et empêchent les personnes de vivre dignement. Seuls 47 % des enfants du pays sont scolarisés. Le taux de scolarisation des filles est particulièrement bas, puisque seule une fille sur dix va au bout de l'enseignement primaire. Dans certaines régions, les écoles sont perçues comme des

lieux dangereux où les factions belligères recrutent des enfants-soldats.

L'obtention de soutien pour favoriser la consolidation de la paix au Soudan du Sud par le biais de l'éducation, du pluralisme culturel et de la liberté d'expression était, avec le renforcement de la protection des enfants touchés par le conflit armé, le thème central de la visite conjointe d'Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, et Forest Whitaker, Envoyé spécial de l'UNESCO, en juin 2014.

La Directrice générale, la Représentante spéciale et l'Envoyé spécial se sont réunis avec le président Salva Kiir pour discuter de la protection des enfants et de la manière de faire progresser au mieux les droits fondamentaux

des Sud-Soudanais. Des médias ont été invités à se joindre à la visite de l'un des camps de protection des civils situé dans des installations de l'ONU à Djouba, où des tentes font office de maisons de fortune à une population de plus de 30 000 personnes déplacées. Cette visite a également présenté une série d'activités en cours menées par les Nations Unies et des ONG à l'appui des PDIP, à l'image de la documentation pédagogique Compétences nécessaires à la vie courante, élaborée par l'UNESCO et utilisée par les ONG qui œuvrent dans le pays.

La fondation de Forest Whitaker, Whitaker Peace & Development Initiative, a lancé un programme inédit intitulé « Cinema for Peace » (le cinéma pour la paix), qui reprend l'idée des projections de l'UNESCO, bien accueillies dans les communautés. Il s'agit de projections de films sur la paix, la prévention des conflits et la

réconciliation, suivies de débats tournant autour d'échanges interactifs et de jeux de rôles qui sensibilisent le public aux valeurs qui servent de fondement à une culture de paix et de non-violence.

Le Youth Peacemaker Network (réseau des jeunes artisans de la paix), créé par M. Whitaker en partenariat avec l'UNESCO, Ericsson et Zain, a officiellement vu le jour le 26 juin à Torit, dans l'État de l'Équatoria oriental. Ce programme novateur a pour objectif de donner aux jeunes plus de moyens d'action en leur offrant une formation interdisciplinaire unique en son genre, axée sur la consolidation de la paix, les TIC et d'autres compétences source d'une véritable transformation. Il s'agit d'aider les jeunes à devenir des dirigeants qui défendent activement la paix et le développement durable au sein de leurs communautés en menant à bien des projets locaux concrets. De plus, la mise en œuvre de ce réseau prévoit l'instauration de centres d'informatique et d'alphabétisation communautaires ainsi que des initiatives spéciales visant à diffuser une culture de paix par le biais des arts et du sport au sein des camps de PDIP gérés par les Nations Unies.

À la fin du mois d'août, 43 jeunes Sud-Soudanais ont pris part à une formation de deux semaines en conception d'applications mobiles. Cette formation visait à les doter de compétences de haut niveau et à les encourager à concevoir des applications mobiles pertinentes à l'échelle locale, contribuant ainsi à la création de leurs propres perspectives d'emploi viables aussi bien sur le plan national qu'international. La formation a été organisée par l'UNESCO et Zain en partenariat avec la Dev School of Kenya et la faculté d'informatique et de sciences de l'information de l'Université de Djouba. En l'espace de deux ans, ce projet a permis de former 1 200 jeunes Sud-Soudanais à la conception d'applications mobiles en utilisant

le programme d'études « App Inventor » du Massachusetts Institute of Technology (MIT).

La Whitaker Peace & Development Initiative a également ouvert en 2014 un centre sportif dans le camp de protection des civils géré par les Nations Unies à Djouba ainsi qu'un centre informatique à Torit. Le centre sportif a été mis sur pied en partenariat avec l'UNESCO et avec le soutien du One World Futbol Project dans le cadre d'un programme visant à donner aux résidents de ce camp, en particulier aux jeunes, l'occasion de pratiquer des activités de loisirs et de se joindre à des groupes de discussion et à des événements participatifs. Le centre informatique de Torit, en partenariat avec l'UNESCO, Ericsson et Zain, a une ambition similaire de sensibilisation des communautés locales à leur contexte national et au monde dans son ensemble. Il servira aussi de bibliothèque et de centre d'apprentissage afin d'augmenter l'accès à l'alphabétisation dans le pays.

Nigéria

Le gouvernement du Nigéria a déclaré l'état d'exception en 2013, en raison de l'accroissement des attentats perpétrés par les extrémistes insurgés de Boko Haram à l'encontre des enseignants et des élèves dans le nord-est du pays depuis 2009.

En novembre 2014, suite à l'enlèvement de quelque 300 jeunes filles à l'école secondaire du gouvernement de Chibok, dans l'État de Borno, l'UNESCO a dispensé un atelier sur la sécurité afin d'aider les directeurs de 114 établissements (la plupart d'entre eux situés dans le nord-est du Nigéria) à gérer l'instabilité causée par les extrémistes. La directrice de l'école secondaire du gouvernement de Chibok a assisté à cet atelier et a souligné l'importance d'aider les directeurs d'écoles à s'informer sur les pratiques exemplaires en matière de sécurité afin d'améliorer la sécurité des écoles à travers le pays.

Formation en TIC dispensée par le Youth Peacemaker Network (réseau des jeunes artisans de la paix) au Soudan du Sud, initiative de consolidation de la paix de Forest Whitaker, Envoyé spécial de l'UNESCO, en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à Djouba.



© Ericsson

Trois élèves au tableau à l'école primaire de Kuje, à Abuja (Nigéria).

Cette école bénéficiera d'un Groupe de travail sur la protection et l'éducation des enfants, dont l'UNESCO est membre, créé en 2014 pour favoriser la sécurité des écoliers au nord-est du Nigéria.

Les participants venus d'écoles maternelles, primaires et secondaires des trois États nigériens d'Adamawa, de Borno et de Yobe ont reçu 1 350 kits « Écoles sûres » pour leurs établissements. Les kits ont été élaborés par l'ONG Exam Ethics Marshal International en collaboration avec les autorités de sécurité nigériennes. Ils contiennent, entre autres, un manuel de sécurité imprimé ainsi que du matériel pédagogique audiovisuel.

Cette année a aussi vu naître un Groupe de travail sur la protection et l'éducation des enfants, dont l'UNESCO est membre, axé sur la sécurité des écoliers au nord-est du Nigéria et sur leur droit à recevoir une éducation. Un « programme pour

la sécurité à l'école » a été élaboré afin de fournir aux enseignants, aux parents et aux élèves des informations complètes sur les compétences en matière de sécurité dans un langage simple et compréhensible ; transmettre aux communautés scolaires les directives appropriées qui amélioreront leur sécurité et leur capacité à aider les services de sécurité ; fournir aux écoles les informations et les compétences nécessaires pour conduire des audits personnalisés des risques et des menaces pesant sur leurs établissements ; et, enfin, donner aux écoles des modèles pour les plans d'intervention d'urgence et la création d'équipes d'intervention d'urgence en école et de systèmes de commandement des interventions.

■ Protection du patrimoine culturel au Mali, en Syrie et en Iraq

Les récents conflits ont mis en lumière les menaces irréversibles qui pèsent de plus en plus sur le patrimoine culturel en temps de troubles ainsi que la difficulté à intervenir efficacement pour sauvegarder ce patrimoine. Plus qu'une urgence culturelle, la préservation du patrimoine et de la diversité culturelle constitue un impératif politique, humanitaire et sécuritaire. Conscient de ce constat ainsi que de l'influence de la culture, qui joue un rôle capital dans la construction de la cohésion sociale et constitue un facteur de réconciliation, de développement et de paix, le Conseil de sécurité des Nations Unies – dans sa résolution 2100 sur le Mali et dans sa résolution 2139 sur la Syrie – a lancé en 2013 un appel en faveur de la protection du patrimoine et de la diversité culturels.

Le plaidoyer et l'intervention de l'UNESCO dans des situations de conflit visent à coordonner l'aide technique d'urgence, à renforcer les capacités locales pour protéger le patrimoine, à exhorter les gouvernements à respecter leurs obligations en vertu des conventions pour la culture de l'UNESCO, et à sensibiliser toutes les parties prenantes quant à la nécessité de mieux intégrer la dimension culturelle aux politiques en matière de sécurité, de résolution des conflits, d'aide humanitaire et de développement.

Mali

Une crise grave a frappé le Mali à la suite d'un coup d'État survenu en janvier 2012 et de l'occupation des régions du nord et du centre-est du pays par des groupes armés et des extrémistes. De nombreux éléments patrimoniaux, notamment des monuments et des manuscrits, ont été considérablement endommagés. De plus, des pratiques culturelles, aussi bien des rituels que de la musique traditionnelle ou encore des célébrations et



© A World At School/Nick Caenagh



des formes d'artisanat, ont été limitées par les interdictions imposées par les occupants.

Conformément au plan d'action de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel du Mali, adopté en 2013, des experts de l'Organisation ainsi que des spécialistes maliens et d'autres pays ont terminé le 13 février 2014 la première évaluation des dommages causés au patrimoine culturel à Gao à la suite de l'occupation par des groupes armés. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a facilité cette première évaluation, qui concernait les deux sites et les pratiques culturelles locales, en assurant le transport et la sécurité.

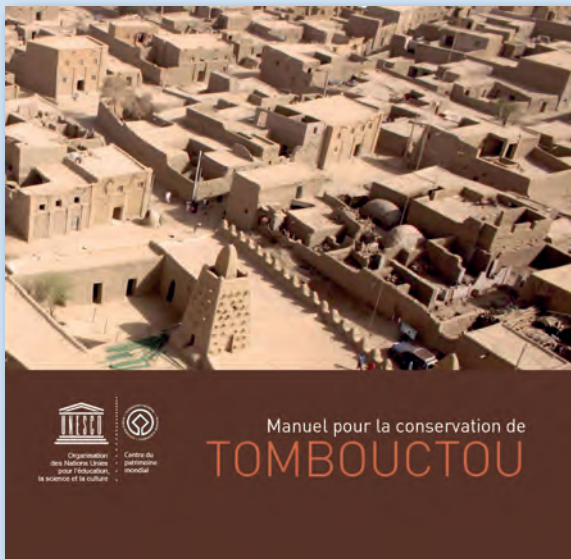
Bien que la communauté locale ait couragement défendu le Tombeau

des Askia, datant du XV^e siècle, pendant l'occupation, et ait ensuite effectué des travaux de réparation, les experts ont noté que d'importants travaux de conservation restaient nécessaires dans les salles de prière de la mosquée pour éviter que celles-ci ne se détériorent davantage avant la saison des pluies suivante, en juin. Ils ont aussi constaté que d'autres sites culturels de Gao avaient été mis à mal. Ainsi, 90 % du site archéologique de Gao Saneye, qui date du XI^e siècle, a été pillé. De plus, les nouveaux locaux du Musée du Sahel ont servi de résidence aux extrémistes pendant près d'un an, entraînant la perte de matériel.

Une intervention urgente était également nécessaire en raison du traumatisme subi par la population locale suite aux violentes tentatives

de destruction de leur identité et de leurs pratiques culturelles par les extrémistes armés. Des instruments ont été brûlés, des accessoires et des costumes ont été détruits et plusieurs danses populaires ont été interdites. Les femmes ont été forcées de couper leurs tresses traditionnelles et se sont vu interdire le port de leurs tenues traditionnelles. Heureusement, les instruments à cordes utilisés pour la musique touarègue Imzad, dont la pratique a récemment été inscrite sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO, avaient été transférés en lieu sûr par le personnel du musée. En mai, l'UNESCO et les autorités maliennes ont procédé à un diagnostic technique détaillé tandis que le replâtrage du Tombeau des Askia a débuté le mois suivant. Cette activité de conservation

L'UNESCO, avec le soutien de la Suisse, de l'Union européenne et de la Norvège, s'est impliquée activement dans la restauration et la sauvegarde du patrimoine culturel à Tombouctou (Mali) tout au long de l'année 2014. Mosquée Djingareyber, à Tombouctou.



En juin, l'UNESCO a publié un manuel de conservation et une étude sur les mausolées pour la réhabilitation de Tombouctou (Mali), avec l'appui du gouvernement italien.

conjointe a renforcé la cohésion sociale, notamment entre les communautés locales.

Avec le soutien de la Suisse, de l'Union européenne et de la Norvège, l'UNESCO a également joué un rôle actif dans la restauration et la sauvegarde du patrimoine culturel de Tombouctou tout au long de l'année 2014, suite à la destruction de 14 des 16 mausolées de la ville inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et à la perte de plus de 4 000 des 40 000 manuscrits maliens conservés à l'Institut des hautes études et de recherches islamiques Ahmed Baba (10 000 d'entre eux sont gravement endommagés).

Le 14 mars, grâce au soutien financier de l'UNESCO, de l'Union européenne, et des gouvernements du Mali, de la Suisse, d'Andorre, de Bahreïn, de la Croatie et de Maurice, ainsi qu'avec le soutien logistique de la MINUSMA, les résidents de Tombouctou ont entamé la remise en état des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial qui ont été endommagés. La reconstruction des mausolées de Sheik Baber, Baba Idjè et Sheik Mahamane Al Fullani s'est achevée en mai 2014. Des analyses techniques supplémentaires ont été menées par une équipe d'architectes maliens ayant suivi une formation

spécialisée en France en juillet 2014, tandis que la deuxième phase de reconstruction a été confiée à des maçons formés sur place.

Le travail de l'UNESCO et du gouvernement malien pour la réhabilitation du patrimoine culturel et la sauvegarde de plusieurs manuscrits gravement endommagés à Tombouctou et dans ses environs a reçu un important soutien financier dans le courant du mois de mai.

Les principaux donateurs étaient l'Union européenne et la Suisse, avec une contribution de 500 000 euros et d'un million de francs suisses respectivement. Les travaux englobent la reconstruction de mausolées détruits, la remise en état de mosquées et de bibliothèques privées ainsi que des projets de conservation de manuscrits anciens. La formation de personnel local et l'implication des communautés concernées sont des aspects essentiels de ce projet. La Norvège a versé des fonds pour l'achat de matériel afin de permettre à l'Institut Ahmed Baba de restaurer et de numériser les manuscrits qui avaient été transférés à Bamako pour être conservés en lieu sûr pendant les troubles. En octobre, une subvention de 50 000 dollars des États-Unis accordée par la MINUSMA a rendu possible la remise en état de bibliothèques abritant des manuscrits anciens.

Le 24 mai, le Fonds Culturel Arts & Ouvrages a organisé une vente aux enchères caritative à Paris au profit de la sauvegarde des manuscrits de Tombouctou en coopération avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, sous le marteau de la maison de vente Art Valorem. Les bénéfices engendrés ont été versés à l'UNESCO en vue de l'acquisition de boîtes de conservation pour chaque manuscrit. Cette vente a été parrainée par Erik Orsenna et Jean-Michel Djian.

En juin, l'UNESCO a publié, avec l'appui du gouvernement italien, un manuel de conservation et une étude sur les mausolées pour la réhabilitation de Tombouctou. Ces deux

publications compilent de la documentation précieuse sur cette illustre ville de terre, recueillie par des experts italiens et des experts locaux bien avant les dommages causés par les groupes armés. Les publications contiennent un certain nombre de dessins, de photographies et d'études analytiques encore inédits qui contribueront à la planification du grand projet de réhabilitation de Tombouctou.

En septembre, le premier atelier de renforcement des capacités sur l'élaboration d'inventaires du patrimoine culturel immatériel au Mali avec la participation des communautés a eu lieu au musée national de Bamako pendant dix jours. Cet atelier a accueilli des participants venus de Gao, Kidal, Mopti et Tombouctou. Il a été organisé par la Direction nationale du patrimoine culturel du Mali (DNPC) en collaboration avec l'UNESCO. Il s'agissait de la première étape d'un projet conçu pour élaborer un plan stratégique d'inventaire, pour renforcer les capacités des parties prenantes et pour attirer l'attention sur l'importance du patrimoine culturel. C'est le premier projet d'aide d'urgence à grande échelle financé par le Fonds pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Syrie

De nombreux sites archéologiques, villes historiques et monuments syriens d'une valeur inestimable ont été détruits depuis le début du conflit en mars 2011. Les six sites du patrimoine mondial du pays ont été utilisés à des fins militaires ou ont été visés par des bombardements directs et des explosions ciblées. L'ancienne ville d'Alep a été dévastée par le conflit. De nombreux autres vestiges anciens ont fait l'objet de fouilles illicites, de destructions intentionnelles, de constructions illégales et dommageables, et ont été exposés aux conséquences de l'occupation temporaire.

En mai 2014, la synagogue d'Eliyahu Hanabi – la plus ancienne de Damas – a été détruite suite à une nouvelle attaque à l'encontre de l'histoire de la diversité culturelle de la Syrie. Les pratiques du patrimoine culturel immatériel ont également été sérieusement ébranlées en raison du déplacement massif et de la migration des communautés locales.

L'UNESCO a tout mis en œuvre pour surveiller et pour protéger le patrimoine culturel syrien tout au long de l'année 2014.

La Directrice générale a continué de lancer des appels à la communauté internationale. Le 12 mars 2014, elle a publié une déclaration conjointe avec le Secrétaire général des Nations Unies et L. Brahimi pour exposer la situation.

Le 1^{er} mars, grâce à un financement de l'Union européenne et à un cofinancement du Gouvernement flamand (Belgique), l'UNESCO et d'autres partenaires stratégiques ont officiellement lancé le projet « Sauvegarde d'urgence du patrimoine syrien » pour une

période de trois ans. Ce projet s'articule autour de trois axes : la surveillance et l'évaluation, à travers la mise en place d'une plateforme en ligne de l'Observatoire international du patrimoine culturel syrien conçue pour renseigner sur les dommages et le pillage des sites et des structures ainsi que sur les projets en cours et pour établir une base de données d'experts et de documentation disponible ; la sensibilisation à travers une campagne multimédia à l'échelle nationale



Parce qu'une grande partie du patrimoine culturel syrien a été endommagée depuis le début du conflit, l'UNESCO et des partenaires stratégiques ont lancé, le 1^{er} mars, le projet « Sauvegarde d'urgence du patrimoine syrien » pour une période de trois ans. Ancienne ville d'Alep endommagée.



et internationale ; l'amélioration de l'aide technique et du renforcement des capacités des parties prenantes et des bénéficiaires nationaux. Ce projet est basé au Bureau de l'UNESCO à Beyrouth afin de garantir une proximité géographique, une communication rapide et une volonté d'entreprendre des missions sur le terrain.

En mai, l'UNESCO a organisé, avec le soutien du gouvernement flamand, une réunion intitulée « Ralliement de la communauté internationale pour sauvegarder le patrimoine culturel syrien ». Cette réunion a rassemblé des experts du patrimoine bâti, mobilier et immatériel, des experts du trafic illicite de biens culturels, ainsi que des parties prenantes d'organismes internationaux importants, de musées, de maisons de vente aux enchères et de la société civile. Les participants ont publié un plan d'action et ont appelé le Conseil de sécurité des Nations Unies à examiner une résolution pour faciliter la restitution des biens culturels syriens volés ou illégalement exportés, et interdire leur vente et leur transfert. Ils ont également souligné la nécessité de démilitariser les sites culturels ainsi que de former et de sensibiliser les policiers et les douaniers de la région et d'ailleurs.

En outre, le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth a organisé en novembre une réunion portant

sur la création et la mise à jour d'une base de données d'objets pillés à destination de la police syrienne. Il a aussi formé des policiers et des douaniers locaux à la lutte contre le trafic illicite de biens culturels. Des représentants d'Interpol, de la police italienne pour la protection du patrimoine culturel, de la police syrienne, de la Direction générale des antiquités et des musées, ainsi que des experts juridiques syriens ont discuté du processus d'établissement d'une base de données actualisée, compatible avec d'autres bases de données internationales existantes. Ils se sont aussi mis d'accord pour planifier une campagne de financement et consacrer une autre réunion à la formation de la police syrienne à l'utilisation de la nouvelle base de données.

Dans le cadre de ce même projet, des policiers et des douaniers syriens, iraqiens, jordaniens, libanais et turcs ont participé à une autre formation sur la lutte contre le pillage et le trafic illicite, animée courant novembre par des experts internationaux d'organismes partenaires

de l'UNESCO tels qu'Interpol, l'Organisation mondiale des douanes et UNIDROIT.

En vue d'apporter un soutien supplémentaire aux institutions syriennes, le bureau de l'UNESCO à Beyrouth a coopéré avec ICCROM-ATHAR (Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels) et le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial à Bahreïn à la mise en œuvre fin novembre d'une formation de deux semaines consacrée à l'intervention urgente sur le patrimoine culturel bâti en Syrie, à l'intention des professionnels qui travaillent au sein de la Direction générale des antiquités et des musées de ce pays. Cette formation, visant à améliorer les capacités techniques nationales lors des interventions d'urgence et à préparer la phase de relèvement postconflit, comprenait plusieurs exercices et visites sur le terrain de sites culturels et archéologiques à travers le Liban. Cela a entraîné la mise en place d'une équipe principale de première intervention, qui formera d'autres professionnels.

Le Bureau de l'UNESCO à Kaboul et le gouvernement italien ont coopéré en 2013 et 2014 à la restauration et à la conservation du Paysage culturel et vestiges archéologiques de la vallée de Bamiyan (Afghanistan), site du patrimoine mondial où des statues géantes de Bouddhas ont été détruites par les Taliban en 2001 (dans le fond de la photo). Le lieu est également le site d'autres vestiges archéologiques importants, comme Shahr-i Ghulghulah (la cité des cris), ancienne forteresse datant des Sassanides et étape majeure de la Route de la soie.

© UNESCO



Des policiers et des douaniers syriens, iraqiens, jordaniens, libanais et turcs ont participé en novembre à une formation organisée par le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth en matière de lutte contre le pillage et le trafic illicite. Objet retrouvé sur le site de Palmyre (Syrie).



Iraq

Le patrimoine culturel est la cible d'attaques délibérées dans de nombreuses régions d'Iraq. Des sites religieux tels que le sanctuaire de Jonas, celui du prophète Daniel ou encore celui de l'imam Dur dans le gouvernorat de Salah-el-Din ont été détruits. L'Église Verte de Tikrit, qui remonte au VIII^e siècle, ainsi que la citadelle de Tikrit, ont également subi des dégâts. En août, la Directrice générale de l'UNESCO s'est déclarée profondément choquée par les informations relatant des persécutions et attaques systématiques envers les communautés chrétiennes, turkmènes et yazidi vulnérables du nord de l'Iraq, et la destruction de leur patrimoine culturel et religieux.

Dans ce contexte, l'UNESCO a organisé le 17 juillet une réunion de consultation avec des experts iraqiens et internationaux et a approuvé un plan d'action d'intervention d'urgence pour sauvegarder le patrimoine culturel iraqien riche et varié. Ce plan vise à assurer la coopération des organisations nationales et internationales, du personnel humanitaire sur le terrain, des marchands d'art, des musées internationaux et des autorités policières. Les participants ont aussi exprimé leur inquiétude à l'égard des riches bibliothèques et des collections de manuscrits du pays. En parallèle, la Directrice générale a alerté les États membres et le Conseil de sécurité des Nations Unies quant à la nécessité d'empêcher le trafic illicite d'objets culturels à leurs frontières et sur leurs territoires, et d'intégrer la sauvegarde du patrimoine

Le 17 juillet, l'UNESCO a organisé une consultation réunissant des experts iraqiens et internationaux et a approuvé un plan d'action d'intervention d'urgence pour sauvegarder le patrimoine culturel iraqien riche et varié, à l'image de la ville archéologique de Samarra (Iraq), qui est inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2007.

© Vihhua

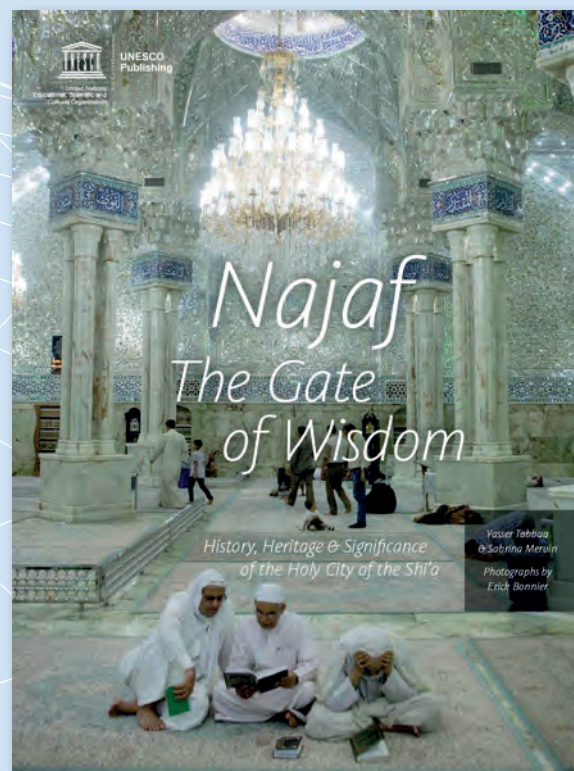
culturel à leurs interventions humanitaires et à leurs actions en matière de sécurité et de consolidation de la paix.

Parce que de nombreuses lacunes d'information empêchent de dresser un bilan exhaustif de la situation actuelle de la conservation du patrimoine iraquien, le plan d'action qui a été approuvé appelle à une surveillance rigoureuse des sites et artefacts patrimoniaux. Il prévoit aussi d'apporter une aide technique et de dispenser une formation aux décideurs politiques et aux professionnels de la conservation afin d'élaborer des mesures d'urgence pour la sauvegarde du patrimoine bâti et l'éventuel transfert du patrimoine mobilier, à l'image des bibliothèques.

Inaugurant une Conférence internationale de haut niveau sur le patrimoine et la diversité culturelle en péril en Iraq et en Syrie le 3 décembre au siège de l'UNESCO, la Directrice générale, Irina Bokova, a insisté sur la création de zones culturelles démilitarisées autour des sites patrimoniaux de ces deux pays, à

commencer par la ville d'Alep, en Syrie, et la Grande mosquée omeyyade en particulier. Plus de 500 décideurs et experts des deux pays ainsi que des conservateurs et des universitaires internationaux venus assister à la conférence internationale de commerce d'antiquités en provenance de Syrie, conformément à la recommandation de l'Équipe de surveillance des sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Le 4 décembre, la Norvège a signé un accord avec l'UNESCO pour verser une aide de 170 000 dollars des États-Unis en faveur du plan d'action de l'UNESCO pour l'Iraq, afin de protéger le patrimoine bâti et mobilier du pays et de lutter contre le trafic illicite de biens culturels. De plus, à la fin de l'année 2014, l'UNESCO a dirigé une vaste campagne de sensibilisation contre le trafic illicite en Iraq et en Syrie à l'aide des médias sociaux et de matériel audiovisuel, en association avec de grands musées et d'importantes maisons de vente aux enchères.



Campagne contre les trafics : « Vos actes comptent – Soyez un voyageur responsable »

Le pillage, le vol et les exportations illégales de biens culturels touchent les musées, les collections publiques et privées, les institutions culturelles, les lieux de culte et les sites archéologiques du monde entier. Ces phénomènes sont d'autant plus répandus en temps de crise, où ils causent des dégâts irréparables au patrimoine culturel et peuvent priver une communauté de sa mémoire et de son identité.

Pour faire face à ces fléaux, l'UNESCO, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) ont lancé au début du mois de mars une campagne mondiale contre différentes formes de trafic illicite, notamment de biens culturels. Cette campagne, qui a reçu le soutien de plusieurs partenaires importants du monde des affaires, comme Marriott International et Sabre Holdings, a produit plusieurs documents de sensibilisation qui ont été diffusés à grande échelle.



#traveldonttraffic
YOUR ACTIONS COUNT
BE A RESPONSIBLE TRAVELLER
www.bearesponsibletraveller.org

Najaf: The Gate of Wisdom (Najaf : la porte de la sagesse) a été publié par l'UNESCO en octobre 2014 avec l'appui du ministère de la Culture iraquien en hommage au patrimoine et à l'importance de cette ville sainte. Cette publication s'inscrit dans la mission de l'Organisation pour la préservation du patrimoine culturel iraquien.



La version française d'un nouveau titre sur le virus Ebola a été publiée dans la série Bouba et Zaza aux éditions Michel Lafon/UNESCO en décembre 2014 pour diffusion dans les pays africains francophones.

■ Intervention d'urgence contre l'Ebola en Afrique de l'Ouest

L'année 2014 a connu la flambée épidémique du virus Ebola la plus forte jamais survenue. Le premier cas a été signalé en Guinée en mars et, au mois de novembre, on dénombrait 15 935 cas confirmés et suspectés tandis qu'on enregistrait 5 689 décès en Guinée, au Nigéria, au Libéria, au Mali, au Sénégal, en Sierra Leone, en Espagne et aux États-Unis. Les équipes de pays de l'ONU dans les pays d'Afrique de l'Ouest touchés ont travaillé en étroite collaboration avec d'autres partenaires nationaux et internationaux pour élaborer une intervention.

Les efforts des Nations Unies pour enrayer cette flambée épidémique ont été renforcés par l'adoption à l'unanimité de la résolution 69/1 du 19 septembre de l'Assemblée générale et par l'adoption de la résolution 2177 du Conseil de sécurité. Deux semaines auparavant, la session conjointe du Comité international de bioéthique

(CIB) et du Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB) avait fait une déclaration relative à l'épidémie, dans laquelle ils appuyaient pleinement les actions menées par les Nations Unies et où ils réaffirmaient le rôle de l'UNESCO dans le domaine de la bioéthique. Ensemble, ils ont appelé la communauté internationale et les États à prendre les mesures suivantes : mettre en œuvre des stratégies de lutte contre l'Ebola impliquant les populations locales et tenant compte du contexte propre aux pays concernés ; renforcer les capacités des systèmes de santé des États touchés ; encourager les efforts de la communauté scientifique en vue de l'élaboration de traitements adaptés et de l'évaluation de leur efficacité ; et renforcer les mécanismes de coordination entre chercheurs.

C'est dans ce cadre que l'UNESCO a lancé le 7 octobre un nouveau projet pour lutter contre le virus Ebola par l'intermédiaire des médias en Sierra Leone et au Libéria. Ce projet

Les participants à la formation de l'UNESCO sur la communication relative au virus Ebola à l'intention des radiodiffuseurs communautaires à Gbarnga (Libéria).



avait pour objectif de renforcer les efforts des gouvernements de ces deux pays en diffusant l'information relative aux facteurs de risque, aux méthodes de prévention et aux approches permettant d'intervenir en toute sécurité. Cette initiative s'appuie sur les stations de radio communautaires soutenues par l'UNESCO afin de promouvoir les émissions de sensibilisation régulières approuvées par les ministères de la Santé et présentées de manière interactive, aussi bien en anglais que dans les langues locales. Des prospectus, des affiches, des banderoles, des T-shirts et des brochures ont été élaborés et distribués auprès des centres communautaires et des écoles, accompagnés de guides d'utilisation afin d'impliquer les membres des communautés dans les discussions portant sur la prévention et l'intervention face au virus Ebola.

L'UNESCO a également commencé à appuyer le recrutement et la formation de responsables de la sensibilisation au virus Ebola pour favoriser la diffusion de messages préventifs clairs à l'échelle communautaire. Tirant parti de partenariats existants avec des réseaux de télévision, l'UNESCO a créé de brefs messages d'information pour sensibiliser les téléspectateurs à l'hygiène personnelle, aux signes et symptômes du virus, aux méthodes de prévention et à la prudence à adopter en cas de suspicion de symptômes. Ce projet est piloté par le Bureau de l'UNESCO à Abuja en étroite coopération avec les équipes de pays des Nations Unies pertinentes et la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola.

À la fin du mois d'octobre, l'UNESCO a dispensé une formation de deux jours à des radiodiffuseurs communautaires à Gbarnga (Libéria) sur le thème de la communication relative au virus Ebola. Les formateurs ont mis l'accent sur l'élaboration de messages sanitaires et la diffusion d'information sur la maladie ; la gestion des mythes et des idées fausses ; la



© ONU/Martine Perret

diffusion des cas ayant trouvé une issue favorable – afin de donner de l'espoir à la population ; et la gestion de la stigmatisation – en particulier dans le cas des personnes dont le traitement a été couronné de succès. Les participants ont élaboré des messages simples pour qu'ils soient traduits dans les langues locales et diffusés sur les stations de radio communautaires.

En Sierra Leone, l'UNESCO et le Centre pour la coordination des activités des jeunes (Center for Coordination of Youth Activities [CCYA]) de Freetown ont conçu de la documentation et des activités de sensibilisation pour les jeunes dans tous les districts du pays. CCYA a également travaillé en étroite collaboration avec le réseau radiophonique indépendant (Independent Radio Network) à la diffusion de messages sur le virus

Ebola auprès des jeunes, pour les encourager à s'impliquer et à participer activement à l'intervention.

Le 18 décembre, l'UNESCO a diffusé son document de stratégie *Réponse de l'UNESCO à l'épidémie d'Ebola*, qui sera prolongé en 2015. Ses objectifs sont les suivants : contribuer aux efforts pour stopper l'épidémie ; aider à préserver la stabilité en cartographiant et en améliorant les systèmes de circulation de l'information pertinents par des actions de développement des médias ; identifier et faciliter la mise en place d'autres moyens d'assurer l'éducation (radio, technologie mobile, etc.) ; et aider les pays non affectés à combattre les informations erronées et à se préparer à une éventuelle flambée de la maladie.

Une survivante du virus Ebola, qui s'occupe désormais d'enfants dans un centre de soins pédiatrique de Nzérékoré (Guinée), fait la toilette d'un enfant dont la mère est prise en charge à l'unité de traitement du virus Ebola d'ALIMA.



Pendant des siècles, l'accès limité aux textes imprimés a constitué un obstacle à l'alphabétisation. Aujourd'hui, cette barrière recule : des centaines de milliers de personnes lisent sur des appareils mobiles peu coûteux dans les pays en développement. Le rapport 2014 de l'UNESCO intitulé Reading in the Mobile Era (Lire à l'ère du mobile) explique les habitudes, les préférences et les profils démographiques des lecteurs mobiles dans sept pays en développement. Écolières au Kenya.

A young boy in a school uniform is looking at a tablet. In the background, other students are visible, including one sitting on a bicycle. The scene is outdoors, likely at a school.

CHAPITRE 1

L'Éducation pour le XXI^e siècle

L'Éducation pour le XXI^e siècle

Dans le monde actuel en constante mutation, l'éducation joue un rôle central pour le développement. C'est pour cette raison qu'en 2014, l'UNESCO a largement contribué à façonner l'avenir de l'éducation dans le programme de développement pour l'après-2015, son but étant de suivre le développement de l'éducation dans le monde aux niveaux mondial, régional et national, et de développer les capacités nationales nécessaires à la progression de l'objectif d'Éducation pour tous. Des efforts spéciaux et de nouvelles initiatives ont été menés pour favoriser l'éducation des filles et des femmes, améliorer la qualité des enseignants et renforcer leurs effectifs dans le monde.

ÉDUCATION
POST
2015



#edpost2015

En 2014, l'UNESCO a bien su répondre au besoin d'assurer la continuité et l'adaptabilité de l'enseignement dans les situations de crises humanitaires, notamment celles qui ont touché la Jordanie, le Liban et l'Irak, où l'arrivée massive de réfugiés syriens et les déplacés internes en Irak ont accru les pressions qui pesaient sur les systèmes éducatifs de ces pays. (*Pour en savoir plus, voir : Réponse de l'UNESCO aux situations de crise et de transition, p. 6-29.*)

En plus de répondre aux situations de crise, en 2014, l'UNESCO s'est fermement engagée à poursuivre le suivi, la protection et l'amélioration de la qualité de l'éducation dans le monde, au travers d'actions locales et internationales.

■ Contribution de l'UNESCO à l'éducation dans le programme de développement pour l'après-2015

À l'heure actuelle, plusieurs processus multidimensionnels et liés entre eux visent à modeler le programme de développement pour l'après-2015. Dans le cadre de la discussion mondiale menée par les Nations Unies sur l'après-2015, l'UNESCO et l'UNICEF ont co-dirigé la consultation thématique sur l'éducation, organisant une série de réunions de consultation aux niveaux mondial et régional, ce qui a débouché en juillet 2013 sur la publication du rapport *Faire de l'éducation une priorité dans le programme de développement de l'après-2015*.

L'UNESCO a présenté sa vision sur l'agenda de l'éducation post-2015 à plus de 190 États membres à l'occasion de la 37^e session de la Conférence générale de l'UNESCO. À la demande de la Conférence générale, l'UNESCO a travaillé en étroite collaboration avec l'UNICEF en vue de faciliter les consultations et les débats relatifs à l'agenda de l'éducation post-2015 entre les États membres, les autres institutions partenaires de l'Éducation pour tous (EPT), la société civile et des parties prenantes clés de l'éducation. Début 2014, l'UNESCO a produit un Énoncé de position sur l'éducation pour l'après-2015, sur la base duquel le Comité directeur de l'EPT, composé de représentants d'États membres,

d'agences compétentes des Nations Unies, de représentants de la société civile et du secteur privé, ont développé une proposition conjointe sur l'éducation pour l'après-2015. Cette proposition conjointe a fait l'objet d'une présentation et d'un débat lors de la Réunion mondiale sur l'EPT 2014 organisée par l'UNESCO et accueillie par le Sultanat d'Oman (Mascate, 12-14 mai 2014).

Plus de 250 participants, dont des ministres et des représentants d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales, des universitaires, des chercheurs et d'autres parties prenantes ont discuté de la progression des six objectifs de l'EPT fixés lors du Forum mondial de l'éducation à Dakar (Sénégal) en 2000, des principaux défis et réussites, ainsi que des tendances socio-économiques qui affectent actuellement l'éducation. Plus important encore, les participants à la réunion ont convenu d'une vision sur l'éducation post-2015 et ont discuté des objectifs du futur programme sur l'éducation.

Le 7 juillet, l'UNESCO et l'UNICEF ont assuré l'organisation de la Discussion générale sur le droit à l'éducation des filles et des femmes accueillie à Genève par le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. La réunion visait à lancer le processus d'élaboration par le Comité d'une Recommandation générale sur le droit des filles et des femmes à l'éducation en 2015.



L'Accord de Mascate, déclaration finale adoptée par des ministres de l'Éducation et des personnes qualifiées de l'enseignement à l'issue de la réunion, représente une vision conjointe des parties prenantes clés de la communauté internationale de l'éducation concernant l'agenda de l'éducation post-2015. L'Accord propose comme objectif primordial d'« assurer une éducation équitable et inclusive de qualité ainsi qu'un apprentissage tout au long de la vie pour tous d'ici 2030 », ce qui se traduit par sept cibles ambitieuses couvrant l'éducation et la protection de la petite enfance, l'éducation de base, l'alphabétisation des adultes et des jeunes, les compétences nécessaires au travail et dans la vie courante, les compétences en matière de citoyenneté mondiale et de développement durable, les enseignants et enfin le financement de l'éducation.

L'Accord soutient vigoureusement le rôle de chef de file et de coordination que

l'UNESCO joue en aidant à élaborer l'agenda de l'éducation post-2015 en collaboration avec les partenaires de l'EPT. Il encourage l'UNESCO à continuer de faciliter le débat et à consulter ses États membres et les principales parties prenantes pour définir et affiner plus avant l'objectif primordial et les cibles, déterminer les indicateurs correspondants et élaborer un cadre d'action qui guide la mise en œuvre du futur agenda pour l'éducation. En outre, les participants à la Réunion mondiale sur l'EPT se sont engagés à utiliser l'Accord comme un instrument de négociation dans les consultations mondiales sur le programme de développement pour l'après-2015, de telle sorte que ce dernier comporte une solide composante relative à l'éducation.

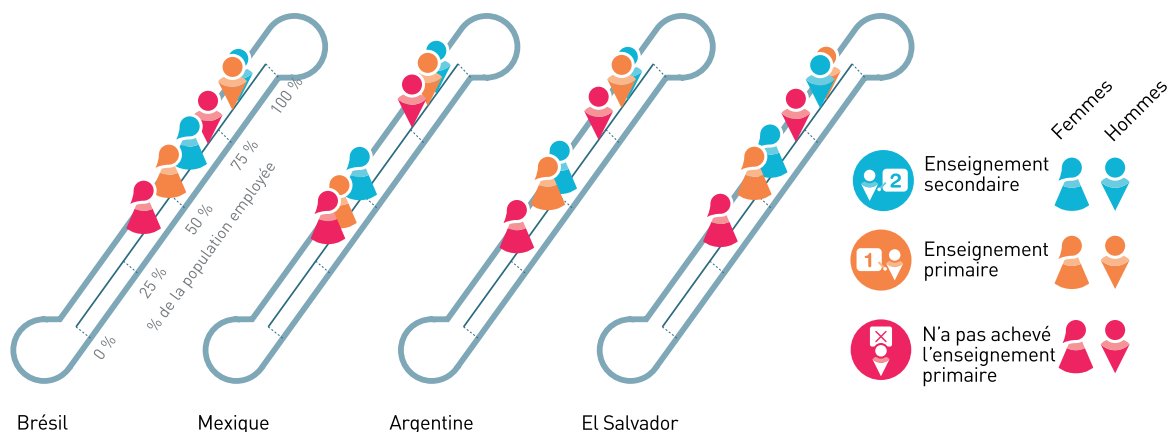
Le travail conjoint de l'UNESCO et de ses partenaires a pesé sur le débat au niveau des Nations Unies, en particulier sur la délibération du Groupe de travail ouvert sur les objectifs

de développement durable (ODD), qui a été chargé de préparer une proposition sur les ODD pour examen par l'Assemblée générale à l'occasion de sa 68^e session. L'UNESCO et l'UNICEF ont, en tant que co-chefs de file désignés dans le domaine prioritaire de l'éducation, apporté un soutien proactif à ce travail dans le cadre de l'Équipe d'assistance technique (TST) interinstitutions du Groupe de travail ouvert.

À l'issue d'une série de séances de travail, le Groupe de travail ouvert a convenu de 17 cibles, dont une concerne l'éducation. Grâce au vigoureux engagement d'un certain nombre d'États membres et aux activités de communication et de sensibilisation proactives et intensives qui ont été menées conjointement par l'UNESCO, l'UNICEF et la société civile, l'objectif et les cibles relatifs à l'éducation figurant dans la proposition finale du Groupe de travail ouvert sont proches de l'objectif et

RECHERCHE D'EMPLOI

Les hommes et les femmes ayant fait des études ont plus de chances de trouver du travail



Source : Understanding Children's Work (2013).

En même temps que se développent les pays, l'éducation devient un passeport qui permet aux femmes d'investir le marché du travail. Infographie publiée par l'UNESCO dans le résumé sur le genre du Rapport mondial de suivi de l'EPT 2013/2014.



Le ministère de l'Éducation de l'Équateur s'est vu décerner l'un des Prix d'alphabétisation UNESCO du Roi Sejong 2014 pour son projet d'éducation de base pour les jeunes et adultes, dont ont bénéficié près de 325 000 personnes depuis 2011. Les populations autochtones bénéficient d'un enseignement dans leur langue maternelle dont l'approche est adaptée à leur vision du monde.

des cibles en matière d'éducation proposés par l'Accord de Mascate.

Des efforts sont déployés pour développer l'agenda de l'éducation post-2015, qui fera partie intégrante du programme plus large de développement pour l'après-2015 et du cadre d'action visant à orienter et soutenir les pays dans la mise en œuvre de l'agenda de l'éducation post-2015. Le point d'orgue de ce processus sera le Forum mondial sur l'éducation 2015, qui se tiendra à Incheon (République de Corée) en mai 2015. Le Forum mondial sur l'éducation 2015 prendra la mesure des succès et des échecs enregistrés depuis 2000 dans la mise en œuvre des objectifs de l'EPT et des OMD en matière d'éducation. Il devra également déboucher sur un accord concernant une position commune en vue de la formulation définitive de l'objectif et des cibles relatifs à l'éducation dans le programme

de développement durable pour l'après-2015, qui devrait être adopté par les États membres de l'ONU lors du Sommet extraordinaire sur le développement durable en septembre 2015.

L'Organisation a également mené d'autres actions à l'approche du Forum mondial sur l'éducation 2015, notamment les suivantes :

- aide au développement d'examen nationaux de l'EPT 2015, qui font le bilan des progrès réalisés depuis 2000 et se penchent sur les futurs besoins et défis. En complément de la prochaine édition du *Rapport mondial de suivi de l'EPT*, ces évaluations viendront nourrir les débats qui se tiendront en Corée en mai 2015 et enrichir l'élaboration du nouvel agenda mondial de l'éducation ;
- organisation du Sommet mondial sur l'innovation en éducation (WISE) 2013 à Doha (Qatar), au cours duquel l'UNESCO a invité d'éminents experts à revisiter deux rapports

historiques sur l'éducation — celui d'Edgar Faure (1972) et celui de Jacques Delors (1996) — et à évaluer leur pertinence ;

- convocation conjointe de nombreuses consultations régionales et mondiales sur l'éducation, notamment la Consultation thématique globale sur l'éducation dans l'agenda de développement post-2015, dirigée par l'UNESCO et l'UNICEF entre 2012 et 2013.

L'UNESCO a présenté sa vision sur l'agenda de l'éducation post-2015 à plus de 190 États membres à l'occasion de la 37^e session de la Conférence générale de l'UNESCO. Les représentants des pays réunis au siège de l'UNESCO à cette occasion se sont engagés à promouvoir dans le futur agenda du développement un seul et unique objectif d'éducation, fondé sur le principe de l'accès, de l'équité et de la qualité, dans la perspective de l'apprentissage pour tous, tout au long de la vie.

Élèves d'un établissement d'enseignement et de formation technique et professionnels (ETFP) de Bumbu, Kinshasa (République démocratique du Congo), où le projet BEAR de l'UNESCO teste un nouveau programme pour le secteur de la construction. Cette photo de Miriam Preckler, membre du personnel, a remporté le premier prix du concours photo UNESCOMMUNITY 2014.



© UNESCO/Miriam Preckler



■ Suivi et coordination du développement de l'éducation

L'édition 2013/2014 du *Rapport mondial de suivi de l'EPT* de l'UNESCO lancée fin janvier 2014 a révélé qu'une crise mondiale de l'apprentissage coûtait 129 milliards de dollars des États-Unis par an aux pouvoirs publics. Dix pour cent des dépenses mondiales consacrées à l'enseignement primaire se perdent dans une éducation de mauvaise qualité qui ne permet pas aux enfants d'apprendre. De fait, dans les pays pauvres, un jeune sur quatre est incapable de lire une simple phrase.

Le rapport de cette année, intitulé *Enseigner et apprendre : Atteindre la qualité pour tous*, prévient que si on ne réussit pas à attirer et former correctement un nombre suffisant d'enseignants, la crise de l'apprentissage durera plusieurs générations et touchera le plus durement les personnes défavorisées. Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, par exemple, le rapport révèle que parmi les enfants les plus défavorisés, un sur cinq seulement atteint la fin de l'école primaire en ayant acquis les bases en lecture et en mathématiques.

L'éducation de mauvaise qualité laisse un legs d'analphabétisme plus vaste que ce que l'on pensait auparavant. Dans les pays à faible revenu et à revenu moyen inférieur, près de 175 millions de jeunes – soit environ un quart des jeunes – sont incapables de lire tout ou partie d'une phrase, ce qui est le cas d'un tiers des jeunes femmes en Asie du Sud et de l'Ouest. Sur la base des tendances actuelles, le rapport prévoit qu'il faudra attendre 2072 pour que toutes les jeunes femmes les plus pauvres dans les pays à faible revenu et à revenu moyen inférieur sachent lire et écrire, et peut-être le siècle prochain pour que toutes les filles des familles les plus pauvres en Afrique subsaharienne aient achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire.



Au total, 37 pays perdent au moins la moitié du montant qu'ils consacrent à l'enseignement primaire du fait que les enfants n'apprennent pas. En revanche, le rapport démontre que le fait d'offrir une éducation équitable et de qualité à tous peut générer de grandes retombées économiques, en faisant croître le produit intérieur brut par habitant d'un pays de 23 % sur 40 ans.

Même dans les pays à revenu élevé, les systèmes éducatifs ne parviennent pas à répondre aux besoins de minorités importantes. En Nouvelle-Zélande, alors que presque tous les élèves issus de familles aisées ont atteint les standards de base aux niveaux 4 et 8, seuls deux tiers des élèves défavorisés y sont parvenus. Les immigrants des pays riches sont eux aussi laissés pour compte : en France, par exemple, seuls 60 % des immigrants de 15 ans ont atteint le niveau minimum en lecture, alors que la moyenne nationale est supérieure à 80 %.

Le rapport souligne que pour obtenir une éducation de qualité pour tous, les gouvernements doivent fournir suffisamment d'enseignants formés et axer leurs politiques en la matière sur la réponse aux besoins des individus défavorisés. Cela suppose d'attirer les meilleurs candidats vers l'enseignement, de leur fournir une formation adéquate, de les affecter dans les régions où on en a le plus besoin, et de leur offrir des incitations afin qu'ils s'engagent à long terme dans l'enseignement. Le rapport souligne également la nécessité de lutter contre la violence liée au genre dans les écoles, obstacle majeur à la qualité et à l'égalité dans l'éducation. Il insiste sur l'importance des programmes scolaires et des stratégies d'évaluation pour promouvoir l'inclusion et améliorer l'apprentissage.

En septembre, l'UNESCO a lancé une base de données en ligne présentant le statut juridique de l'éducation dans 195 pays du monde.

Les eAtlas de l'UNESCO sur l'éducation désormais disponibles sur une plateforme interactive

Depuis 2014, les séries d'eAtlas produites par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) sont hébergées sur une nouvelle interface conviviale. Les utilisateurs peuvent désormais personnaliser leurs cartes et visualiser les données dans des classements et des tableaux. Ils peuvent facilement exporter les données, cartes et graphiques sous forme de résumés PDF ou d'éléments interactifs à intégrer à une présentation, à un site Web ou à des médias sociaux.

Mis à jour lors de chaque publication de données de l'ISU, les eAtlas de l'UNESCO constituent une puissante ressource pour les professionnels, les universitaires, les enseignants, les étudiants et les journalistes, qui peuvent ainsi accéder rapidement à des données et indicateurs précis, et localiser les informations dont ils ont besoin pour élaborer des politiques de développement. Les eAtlas permettent d'afficher une sélection d'indicateurs aux niveaux mondial, régional ou national.

Les trois eAtlas de l'UNESCO actuellement présents sur cette plateforme concernent les enfants non scolarisés, l'alphabétisation et les enseignants. Ils sont tous trois disponibles en anglais, espagnol et français

Page d'accueil de l'eAtlas UNESCO des enfants non scolarisés produit par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU).

Le Président de la République populaire de Chine, S. E. M. Xi Jinping, s'est adressé à des représentants des États membres de l'UNESCO, à des membres du corps diplomatique, à des chefs d'entreprise et autres personnalités éminentes lors de sa visite au siège de l'Organisation le 27 mars 2014.

La base de données mondiale sur le droit à l'éducation constitue un portail unique, conçu comme un outil pratique de suivi, de recherche et de plaider pour le droit à l'éducation. Sa bibliothèque contient déjà plus de 1 000 documents officiels de pays du monde entier : constitutions, législations et politiques en lien avec l'éducation. Cette plateforme en ligne vise à informer sur le statut juridique de l'éducation à travers le monde et à encourager la coopération régionale et internationale.

La nouvelle base de données illustre également la mise en œuvre du droit à l'éducation à travers des exemples de mesures adoptées par les États membres de l'UNESCO. La base de données s'adresse aux ministères chargés de l'éducation, aux organisations de la société civile, aux chercheurs et aux étudiants. Elle participe au suivi de la mise en œuvre du droit à l'éducation, alimente les efforts de recherche et se révèle aussi être un puissant outil de plaider dans les domaines clés du droit à l'éducation tels que l'accès, la qualité, l'enseignement gratuit et obligatoire et l'équité.

Elle sera régulièrement mise à jour avec les documents et les résultats de la recherche les plus récents sur le droit à l'éducation. Les utilisateurs sont invités à envoyer des documents nationaux officiels adoptés dans ce domaine. La source d'information que représente la base de données pourra contribuer à améliorer la qualité de l'éducation, sujet au cœur de l'agenda de développement post-2015.



© UNESCO/Mora Hoggueade



Les enfants roms ont le même droit à la scolarisation que les autres enfants. Toutefois, nombre d'entre eux restent victimes de discrimination et de ségrégation en Europe et ne peuvent pas accéder à une éducation et une prise en charge de la petite enfance de qualité. Inclusion dès le départ : Lignes directrices sur les programmes de prise en charge et d'éducation de la petite enfance pour les enfants roms, co-publié par l'UNESCO et le Conseil de l'Europe en 2014, donne des exemples de bonnes pratiques pour soutenir le travail des décideurs politiques, des éducateurs de la petite enfance, des ONG et des organisations internationales, dans l'espoir d'apporter de véritables changements à la vie des jeunes enfants roms.



L'UNESCO, le Groupe HNA et la Fondation Cihang ont signé en février un accord d'un montant de 5 millions de dollars des États-Unis en faveur de l'égalité des genres dans l'éducation en Afrique et en Asie. Ce projet sera mis en œuvre par l'UNESCO sur une période de cinq ans dans le cadre du Partenariat mondial pour l'éducation des filles et des femmes de l'Organisation. Salle de classe de l'école primaire du village d'Heping, comté de Dongxiang, province de Gansu (République populaire de Chine).

■ La promotion de l'alphabétisation pour tous, centrée sur les filles et les femmes

L'alphabétisation est un droit humain et le fondement de l'apprentissage tout au long de la vie. Elle autonomise les individus, les familles et les communautés et améliore leur qualité de vie. Grâce à son « effet multiplicateur », l'alphabétisation contribue à éliminer la pauvreté, réduire la mortalité infantile, infléchir la croissance démographique, atteindre l'égalité des genres et assurer le développement durable, la paix et la démocratie.

En 2014, l'UNESCO a continué à soutenir la promotion de l'alphabétisation et des environnements lettrés en tant que partie intégrante de l'apprentissage tout au long de la vie, et à veiller à ce que l'alphabétisation continue de figurer aux premiers rangs des préoccupations nationales et internationales. Grâce à ses programmes mondiaux d'alphabétisation, à ses activités de plaidoyer et à sa base de connaissances, l'Organisation a œuvré au côté des pays et des partenaires pour promouvoir un monde entièrement alphabétisé.

Divers efforts ont été réalisés pour favoriser l'alphabétisation des filles et des femmes, car l'égalité des genres, priorité globale de l'UNESCO, est inextricablement liée aux actions de l'Organisation en faveur du droit à l'éducation et en vue de la réalisation de l'EPT et des objectifs généraux du développement.

Au niveau international, l'UNESCO, le Groupe HNA et la Fondation Cihang ont signé le 13 février 2014 un accord-cadre d'un montant de 5 millions de dollars des États-Unis en faveur de l'égalité des genres dans l'éducation en Afrique et en Asie. L'UNESCO mettra en œuvre ce projet en organisant un grand nombre d'activités sur cinq ans. « Nous allons encourager les entreprises chinoises à participer à cet effort », a expliqué Chen Feng, Président du Conseil d'administration du Groupe chinois HNA, exprimant l'espoir que ce nouveau partenariat avec l'UNESCO aiderait à changer la vie de millions de filles et de femmes privées d'éducation. Cet accord s'inscrit dans le cadre du Partenariat mondial pour l'éducation des filles et des femmes de l'Organisation.

Le 7 juillet, l'UNESCO et l'UNICEF ont assuré l'organisation de la Discussion générale sur le droit à l'éducation des filles et des femmes

accueillie à Genève par le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Cette réunion avait pour but de lancer le processus d'élaboration par le Comité d'une Recommandation générale sur le droit des filles et des femmes à l'éducation en 2015.

Mme Mariam Khalique, ancienne enseignante de l'écolière et défenseur de l'éducation pakistanaise Malala Yousafzai, a livré un témoignage émouvant lors de la réunion : « En raison de la discrimination fondée sur le genre, les femmes sont privées de nombreux droits humains fondamentaux. . . Dans ma vallée de Swat, au Pakistan, il y a 1 014 écoles pour garçons et seulement 603 écoles pour filles, alors qu'il y a plus de filles que de garçons. Cela signifie que la moitié des filles n'ont pas d'école du tout, même si elles souhaitent y aller. La majorité des parents n'apprécient pas l'éducation mixte, et les filles restent à la maison s'il n'y a pas d'école pour filles à proximité. Une adolescente doit être accompagnée par un homme pour aller à l'école, sinon elle ne peut être scolarisée... Les gouvernements doivent mettre à disposition des écoles élémentaires ainsi que toutes les installations de base nécessaires pour toutes les filles. Les gouvernements et les acteurs de l'éducation doivent se donner la main pour faire de l'éducation leur priorité absolue. »

Plusieurs initiatives en faveur de l'alphabétisation que l'UNESCO a lancées ou poursuivies en 2014 constituent des exemples de bonnes pratiques, non seulement en raison de leur réussite et de leur extension, mais aussi car elles peuvent inspirer le lancement de projets similaires.

Projet d'alphabétisation PAJEF au Sénégal

Le Projet d'alphabétisation de l'UNESCO pour les filles et les femmes au Sénégal (PAJEF) est devenu un modèle suivi par d'autres pays. Ses méthodes et approches pédagogiques innovantes ont attiré l'attention d'autres pays qui luttent contre des taux élevés d'analphabétisme, notamment le Nigéria. Quatorze décideurs et spécialistes de l'éducation nigériens se sont rendus à Dakar du 30 avril au 2 mai 2014 pour s'inspirer de l'expérience du PAJEF, en vue de l'appliquer à un autre projet similaire, lui aussi financé par Procter & Gamble et lancé au Nigéria en mars 2014.

Le Projet d'alphabétisation PAJEF a mis en œuvre avec succès des cours d'alphabétisation à travers les téléphones portables, les ordinateurs, l'Internet et la télévision, qui, combinés avec la formation professionnelle, se sont avérés efficaces pour les femmes analphabètes cibles. Il s'agit d'un partenariat entre le gouvernement



Femmes apprenantes à Pikine, une banlieue de Dakar qui bénéficie du projet d'alphabétisation de l'UNESCO pour les femmes et les filles analphabètes au Sénégal (PAJEF).

© Bureau de l'UNESCO à Dakar



La Directrice générale félicite Malala Yousafzai et Kailash Satyarthi pour leur Prix Nobel de la Paix

Le prix Nobel de la paix 2014 a été décerné conjointement aux défenseurs de l'éducation Kailash Satyarthi et Malala Yousafzai « pour leur lutte contre la répression des enfants et des jeunes et pour le droit de tous les enfants à l'éducation. » Les deux lauréats travaillent en étroite collaboration avec l'UNESCO pour promouvoir l'éducation, notamment l'éducation des filles et des enfants travailleurs.

La Directrice générale, Irina Bokova, a fait cette déclaration : « Nous sommes fiers que ces deux champions aient été honorés par le prix. À l'heure où le monde est confronté à de nombreux défis qui vont de la crise de l'Ebola au « nettoyage culturel » opéré en Iraq et en Syrie, ce prix constitue une lueur d'espoir pour l'avenir... « Ce Nobel revêt un sens très particulier pour l'UNESCO. C'est le prix Nobel de l'Éducation pour la paix. C'est le prix Nobel du droit des filles à l'éducation, c'est le prix Nobel de toutes celles et ceux qui s'engagent, partout dans le monde, pour garantir le droit humain fondamental à l'éducation de qualité. »

Goma Devi Raut et sa fille participent au programme d'alphabétisation familiale dans le Centre d'apprentissage communautaire de Shikharapur, initiative pilote du Centre d'éducation informel du ministère de l'Éducation du Népal qui s'inscrit dans le cadre du programme CapEFA de l'UNESCO.

du Sénégal, l'UNESCO et Procter & Gamble. Lancé en janvier 2012, le projet visait à améliorer, au Sénégal, l'accès à l'éducation de 40 000 jeunes filles et femmes néo-analphabètes et analphabètes âgées de 15 à 55 ans, avant la fin du projet en décembre 2014. D'après le rapport d'évaluation du projet, l'objectif de 10 000 apprenants en cours a été atteint, mais il a été plus difficile d'évaluer précisément le chiffre obtenu en matière d'apprentissage par la télévision. Toutefois, en tenant compte du fait que l'émission télévisée diffusant les cours d'alphabétisation a réuni plus d'un million de téléspectateurs, on estime que l'objectif de 30 000 apprenants fixé par le PAJEF a été atteint.

Le projet UNESCO-Procter & Gamble lancé au Nigéria en mars 2014 vise à accélérer et à soutenir les efforts nationaux pour atteindre l'objectif d'éducation pour tous. Le but est d'en

faire bénéficier 60 000 jeunes filles et femmes sur trois ans dans le Territoire de la capitale fédérale et l'État de Rivers.

Cours d'alphabétisation familiale au Népal

L'apprentissage et l'éducation des adultes est essentiel pour aider les populations à sortir de la pauvreté et répondre à leurs besoins ainsi qu'à ceux de leurs familles et de leurs communautés.

Goma est née dans un village isolé du district de Khotang, à l'est du Népal, où elle a été rejetée par sa communauté et sa famille en raison d'un handicap physique. À la recherche d'une vie meilleure, elle a quitté le village et a rejoint la capitale, Katmandou, où elle s'est mariée, a donné naissance à une fille et a été abandonnée par son mari peu après. Malgré toute la misère à laquelle elle a été confrontée au début de sa

vie, Goma est restée forte et s'est battue pour survivre et prendre soin de sa fille de 10 ans.

Goma explique que ce qui l'a en partie sauvée a été sa participation ainsi que celle de sa fille à un programme d'alphabétisation familiale proposé par le Centre d'apprentissage communautaire de Shikharapur, dans le cadre du Programme de développement des capacités en faveur de l'Éducation pour tous de l'UNESCO (CapEFA). Les cours pour adultes lui ont permis de renforcer ses compétences en lecture et en écriture, et d'acquiescer une plus grande confiance en elle.

Tout en reconnaissant qu'au départ, elle avait hésité à rejoindre le programme d'alphabétisation familiale, Goma est désormais convaincue que les cours l'ont aidée à faire des changements positifs dans sa vie et celle de sa fille. Goma a pu s'informer sur l'importance de l'éducation, la nécessité d'adopter un mode de vie sain, les pratiques environnementales durables et les droits des femmes, en particulier des femmes vivant avec des handicaps. « J'ai beaucoup plus confiance dans ce que je fais et dans ce que je dois faire pour ma fille », a-t-elle expliqué. Elle a également le sentiment, désormais, d'être davantage prise au sérieux et de recevoir plus de responsabilités.

Organisés par le Centre d'apprentissage communautaire de Shikharapur, les cours offrent un apprentissage dans un environnement familial, les mères et leurs enfants étant réunis pour partager leurs expériences. À ce jour, 80 femmes et enfants ont bénéficié de la phase pilote du projet. Il est prévu d'en faire profiter des centaines d'autres familles dans un futur proche.

Le programme d'alphabétisation familiale du Centre d'apprentissage communautaire de Shikharapur est une initiative pilote du Centre d'éducation non formelle du ministère de l'Éducation du Népal, dans le cadre du programme CapEFA de l'UNESCO, qui bénéficie du soutien de l'Institut de l'UNESCO pour



l'apprentissage tout au long de la vie et de l'Institut de formation des enseignants de Hambourg. Financé par des contributions volontaires des gouvernements du Danemark, de la Finlande, de la Norvège et de la Suède, le programme CapEFA apporte actuellement un soutien dans le domaine de l'éducation à 28 pays dans le monde.

L'alphabétisation améliore des vies en Afghanistan

L'UNESCO a mis en place un projet à grande échelle en trois phases visant le renforcement de l'alphabétisation en Afghanistan, le projet ELA. Cette initiative est un programme national du ministère de l'Éducation qui a pour but d'améliorer le niveau de lecture, d'écriture et de calcul ainsi que les compétences professionnelles de la population adulte dans les 34 provinces du pays. Le projet ELA, qui a bénéficié du soutien financier du gouvernement du Japon au cours des deux premières phases, reste la plus importante initiative d'alphabétisation dans le secteur de l'éducation. Il a bénéficié à 600 000 jeunes et adultes, dont 60 % de femmes.

La première phase (2008-2010) a commencé par un projet pilote dans la capitale de la province de Bamiyan et a été étendue à neuf provinces en 2009. La deuxième étape du programme (2011-2013) a été mise en place dans neuf provinces supplémentaires. Le projet a non seulement permis l'alphabétisation d'un nombre important de personnes, mais il a aussi apporté de nouveaux moyens de subsistance à des élèves alphabétisés ciblés en les formant sur 34 compétences professionnelles recherchées sur le marché local.

La troisième phase du programme, qui a débuté en 2014 et se poursuivra jusqu'à 2016, vise l'alphabétisation de 600 000 élèves dans 30 provinces. Cette dernière phase bénéficie du généreux soutien financier du gouvernement

du Japon, de la Suède par le biais de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (60 millions de couronnes suédoises, soit quelque 9 millions de dollars des États-Unis) et de la Finlande (2 millions d'euros).

■ Accélération des efforts en faveur des enseignants

Comme l'affirme l'édition 2013/2014 du *Rapport mondial de suivi de l'EPT* de l'UNESCO, le monde a besoin de davantage d'enseignants et d'enseignants plus qualifiés. L'UNESCO a élevé leur formation, leur recrutement, leur statut et leurs conditions de travail au rang de priorités absolues. En 2014, l'Organisation a entrepris des actions majeures aux niveaux mondial, régional et local pour augmenter le nombre et la qualité des enseignants.

L'année 2014 a marqué le 20^e anniversaire de la Journée mondiale des enseignants (5 octobre). À cette occasion, l'UNESCO a organisé un forum public ouvert sur le thème « Revaloriser la profession enseignante ». Plus de 400 participants (dont des enseignants, des spécialistes de l'éducation, des chercheurs et des représentants ministériels) ont échangé leurs idées concernant diverses questions liées à la formation des enseignants, à leur statut professionnel et à la qualité de l'apprentissage pendant les quatre ateliers participatifs organisés sur les conditions de vie et de travail des enseignants, le perfectionnement professionnel continu des enseignants, l'utilité des TIC pour la formation des enseignants et les innovations pédagogiques dans le domaine de l'éducation. Par ailleurs, 200 événements ont été organisés dans le monde et épinglés sur la carte des manifestations pour célébrer la Journée mondiale des enseignants.

L'UNESCO a consacré la Semaine de l'apprentissage mobile 2014 aux enseignants,



L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) a publié en 2014 un rapport intitulé Higher Education in Asia: Expanding Out, Expanding Up. The Rise of Graduate Education and University Research (Enseignement supérieur en Asie : Expansion et croissance vers le haut. L'essor des études supérieures et de la recherche universitaire). Ce rapport analyse la façon dont les pays asiatiques font face à la demande croissante d'enseignement tertiaire. Il présente de nouvelles stratégies pour étendre l'enseignement supérieur, améliorer les classements des universités et stimuler leurs activités de recherche.

Lignes directrices pour l'examen des lois et politiques sur le droit à l'éducation

Publié par l'UNESCO en 2014, le document *The Right to Education : Law and Policy Review Guidelines* (Le droit à l'éducation : lignes directrices pour l'examen des lois et politiques) complète et enrichit la base de données mondiale sur le droit à l'éducation en y intégrant les conclusions des évaluations pays, ce qui va permettre d'accroître l'efficacité et la qualité du suivi du droit à l'éducation.

Ces lignes directrices visent à aider les pays désireux d'évaluer la compatibilité de leurs lois et politiques nationales en matière d'éducation avec les instruments normatifs internationaux relatifs au droit à l'éducation. Pour cela, elles donnent des orientations concernant l'examen des cadres juridiques et politiques en vue de renforcer les bases du droit à l'éducation dans les systèmes juridiques nationaux.

convaincue que ces derniers sont les piliers des systèmes éducatifs et que leur implication est cruciale pour la viabilité des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les initiatives éducatives. Cela est d'autant plus vrai que la technologie mobile est passée en un temps record d'une tendance marginale de l'éducation à un courant majoritaire, d'environnements informels à d'autres plus formels, et de projets de faible envergure, financés de manière indépendante, à des initiatives de grande ampleur bénéficiant du soutien des gouvernements. Sans le soutien des enseignants (travaillant avec des enfants, des adolescents ou des adultes), la technologie reste généralement en marge de l'enseignement et de l'apprentissage.

La Semaine de l'enseignement mobile 2014 (17-21 février) a analysé la façon dont les technologies mobiles peuvent aider les enseignants à travailler plus efficacement dans des contextes variés.

De même, compte tenu de la crise à laquelle sont confrontés les enseignants au niveau mondial, l'UNESCO souhaiterait mieux

comprendre comment la technologie mobile peut aider les jeunes enseignants à appréhender leurs nouvelles responsabilités et à offrir des possibilités de développement professionnel aux enseignants déjà en exercice.

Au niveau régional, pendant toute l'année, l'UNESCO s'est efforcée au maximum de former des enseignants dans les situations d'urgence, que ce soit dans les camps de déplacés internes et de réfugiés syriens et irakiens en Jordanie et en Irak ; dans la bande de Gaza, où le conflit et la violence se sont intensifiés de façon spectaculaire entre juillet et août 2014 ; ou encore au Nigéria, où l'UNESCO a dispensé des formations sur la sécurité en vue de protéger les étudiants et les enseignants des attaques des insurgés, en particulier dans le nord-est du pays. (Pour en savoir plus, voir : *Réponse de l'UNESCO aux situations de crise et de transition*, p. 6-29).

En outre, l'UNESCO a poursuivi ses efforts en faveur de l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans plus de 60 pays du monde. Elle mène des actions ciblées afin de renforcer les établissements de formation des enseignants, en particulier en Afrique

subsaharienne. Pour ce faire, elle fournit des conseils techniques en matière de politiques concernant les enseignants, de programmes scolaires et d'examen et d'élaboration des cadres de qualifications.

Au Kenya, par exemple, des directeurs d'école et des enseignants en sciences, mathématiques et technologie ont été formés par l'UNESCO, en partenariat avec la Fondation VARKEY GEMS, en vue de renforcer les pratiques pédagogiques et d'améliorer les performances des filles dans ces matières. En 2013, 90 enseignants/directeurs et 10 responsables du ministère de l'Éducation ont été formés grâce au projet.

Si, pour Margaret Atieno Ochieng, enseignante à l'école primaire de Kibera et bénéficiaire du projet, son travail présente chaque jour de nouveaux défis, elle affirme qu'elle ne regrette rien. « Je pense qu'être enseignant est une source d'inspiration qui vient de l'intérieur, en particulier lorsqu'on enseigne dans les bidonvilles, dit-elle. Je me dis que je suis là où les enfants ont le plus besoin de moi. » Le bidonville de Kibera se situe à cinq kilomètres de Nairobi et compte environ un million d'habitants, ce qui en fait le plus grand bidonville d'Afrique. L'école dessert la population de Kibera et accueille des enfants âgés de 5 à 17 ans. Avec quelque 2 200 enfants et des classes surpeuplées pouvant compter jusqu'à 90 élèves, elle est complètement saturée.

Les tâches de Margaret sont variées : « Je dirige le programme d'alimentation, je publie des manuels et d'autres matériels pour les enfants, je veille au respect de la discipline, je gère les services de conseils et d'orientation, et je dois m'assurer que l'école maîtrise les questions relatives à l'eau et à l'assainissement », dit-elle. Pour Margaret, le travail qu'elle et ses collègues enseignants

Peng Liyuan nommée Envoyée spéciale de l'UNESCO pour la promotion de l'éducation des filles et des femmes

Le 27 mars, la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, a nommé la musicienne Peng Liyuan, qui est également Première Dame de la République populaire de Chine, Envoyée spéciale de l'UNESCO pour la promotion de l'éducation des filles et des femmes. Peng Liyuan a été nommée « pour son soutien à l'autonomisation des filles et des femmes à travers l'éducation de qualité, son éminente contribution à la lutte contre les inégalités dans l'éducation, son attachement au développement humain et à la créativité et son dévouement aux idéaux et buts de l'Organisation ».



accomplissent à Kibera dépasse le simple enseignement. « J'ai passé ma vie à enseigner dans les bidonvilles et je peux voir mon rêve se réaliser – je sais qu'avec le soutien du gouvernement et grâce à l'éducation, aux livres et à la nourriture, nous allons changer le visage des bidonvilles, dit-elle. Une de nos élèves est partie étudier au Canada. Elle reviendra et deviendra enseignante, afin que d'autres filles puissent partir comme elle. Nos élèves partent, mais ils reviennent aussi, et lorsqu'ils le font, c'est parce qu'ils veulent améliorer la vie de nos enfants. »

L'initiative de formation des enseignants de l'UNESCO au Kenya a permis de créer une masse critique d'agents du changement et de maîtres formateurs en matière d'élaboration de programmes scolaires sensibles au genre, et d'enseignement et d'apprentissage des sciences et des mathématiques. Des efforts sont actuellement déployés afin de tirer parti des réussites du projet et de le mettre en œuvre à plus grande échelle.

En juin, le ministre des Affaires étrangères australien a apporté un soutien important aux efforts de l'Organisation en faveur du renforcement des capacités des enseignants au Myanmar en annonçant le versement d'une contribution de 2,5 millions de dollars des États-Unis. Cette somme a été allouée à un projet de formation des enseignants au Myanmar, dont l'UNESCO doit assurer la mise en œuvre en partenariat avec le ministère de l'Éducation du pays.

Le projet de renforcement de la formation initiale des enseignants au Myanmar (STEM) représente un concept innovant dans le pays, car c'est la première fois qu'un projet à grande échelle associant le gouvernement et un partenaire de développement se concentre sur la formation initiale des enseignants. Avec le projet STEM, toutes les parties prenantes du



Une étude pionnière sur la lecture mobile dans les pays en développement intitulée Reading in the Mobile Era (Lire à l'ère du mobile) a été lancée par l'UNESCO le 23 avril, à l'occasion de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur.

Myanmar s'engage fermement à investir dans les enseignants pour que tous les enfants puissent bénéficier d'enseignants bien formés et équipés, capables de progresser efficacement vers l'objectif d'apprentissage pour tous.

Dans le cadre du projet STEM, l'UNESCO travaillera aux côtés de formateurs

d'enseignants et d'administrateurs dans des établissements d'enseignement pilotes pour améliorer les programmes, la pédagogie et la gestion en cherchant en particulier à faciliter la création de réseaux de TIC et de plates-formes de connaissances, et en mettant en relation les 21 établissements d'enseignement du Myanmar.



Le 13 février 2014, l'UNESCO a célébré la Journée mondiale de la radio à Paris en accueillant huit stations de radio pour une retransmission en direct depuis l'Open Hall du siège de l'UNESCO, atteignant ainsi des millions d'auditeurs à travers le monde. Ming Kuok Lim, membre du personnel, dans un entretien pour China Radio.

CHAPITRE 2

Favoriser la liberté d'expression

CRJ
CROSS RISK JOURNAL

Favoriser la liberté d'expression

L'UNESCO continue de promouvoir la liberté d'expression et la liberté de la presse. Son action dans ce domaine s'est traduite par de vigoureux efforts de promotion de la liberté, du pluralisme et de l'indépendance des médias, en s'attachant en particulier à la sécurité des journalistes. L'Organisation a commémoré plusieurs journées internationales importantes en lien avec les médias et la liberté d'expression, ce qui s'est traduit par la célébration d'événements dans le monde entier. Des projets locaux de stimulation de la communication ont reçu un soutien dans de nombreux pays tandis que des études reposant sur les indicateurs de l'UNESCO ont aussi produit des renseignements pertinents en matière de politiques. L'importance de la liberté d'expression, de l'indépendance des médias et de la sécurité des journalistes a été vivement défendue en vue de la faire figurer parmi les objectifs de développement durable, aussi bien comme objectif de développement que comme moyen d'y parvenir.



■ Engagement indéfectible de l'UNESCO en faveur de la liberté d'expression

La liberté d'expression et la liberté de la presse figurent au cœur du mandat de l'UNESCO depuis sa création. La Directrice générale publie un communiqué chaque fois que l'on porte l'assassinat d'un professionnel des médias à son attention, et ce, afin de sensibiliser l'opinion publique à ce problème et d'encourager les États à punir les responsables de tels crimes. L'Organisation œuvre également en faveur de la liberté de la presse au sein du système des Nations Unies, ce qui a conduit à l'adoption d'un Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité.

Exposition au siège de l'UNESCO sur des thèmes comme la sécurité des journalistes, la lutte contre l'impunité et l'importance croissante des nouvelles formes de journalisme, à l'occasion de l'édition 2014 de la Journée mondiale de la liberté de la presse.



■ Journée mondiale de la liberté de la presse

La principale célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse a eu lieu au siège de l'UNESCO les 5 et 6 mai 2014. Cet événement a été organisé par l'UNESCO et comprenait une conférence internationale intitulée « La liberté des médias pour un avenir meilleur : contribuer à l'agenda de développement post-2015 ». La cérémonie du Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO-Guillermo Cano a eu lieu le 2 mai, avant la tenue de la conférence internationale, au siège de l'UNESCO. Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, a décerné ce prix au journaliste turc Ahmet Şık. La couverture médiatique nationale et internationale (aussi bien dans la presse papier que dans les médias électroniques) des différents événements a donné un grand retentissement à l'UNESCO. Plus de 100 événements ont eu lieu dans le monde entier.

La Journée mondiale de la liberté de la presse a rassemblé plus de 400 participants, dont près de la moitié de femmes, de 86 nationalités. 68 intervenants se sont exprimés lors de neuf séances. L'UNESCO a collaboré avec 31 organismes au cours de cet événement. La conférence était ouverte à tous, notamment aux professionnels des médias, aux universitaires, aux ONG, aux organisations intergouvernementales, aux agences des Nations Unies et aux États membres.

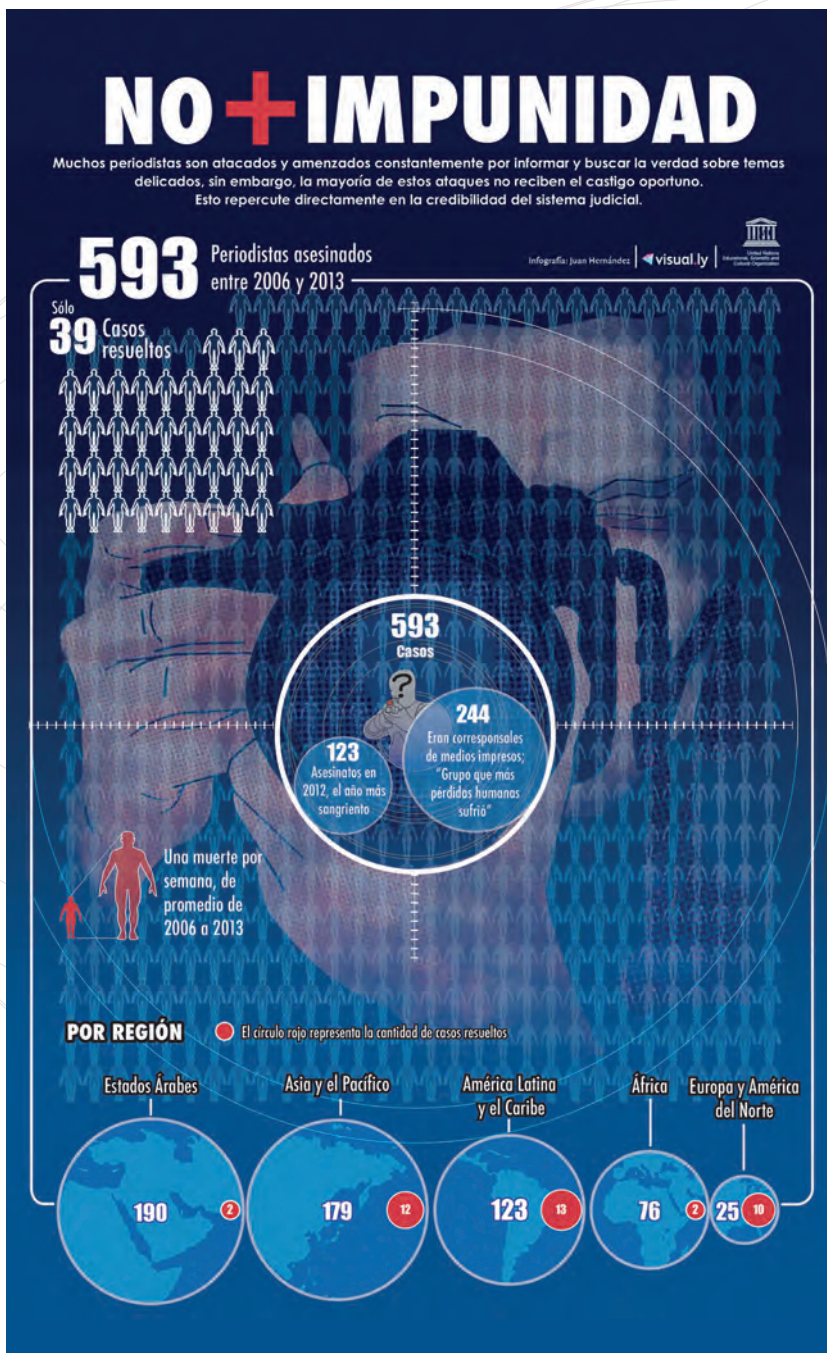
La Journée mondiale de la liberté de la presse parvient à attirer l'attention sur les questions de liberté de la presse et de liberté d'expression en vue de l'élaboration de l'agenda de développement post-2015. Le 6 mai, les participants à la conférence ont adopté la Déclaration de Paris. Ce document est l'une des contributions que l'UNESCO a transmises au Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon, dans le cadre du débat post-2015 sur le développement durable.

■ Célébration de la première Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes

En 2014, la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes, initiative des Nations Unies, a été célébrée le 2 novembre. Au cours de la dernière décennie, plus de 700 journalistes ont été tués parce qu'ils informaient le public. La majeure partie de ces homicides étaient des meurtres délibérés pour faire taire les journalistes qui dénoncent les crimes et la corruption. Dans 90 % des cas, aucune enquête n'est menée, que ce soit par manque de moyens ou de volonté politique. Cela fait perdurer une situation où beaucoup de ceux qui ordonnent et commettent des crimes contre des journalistes se croient libres de frapper chaque fois que des journalistes et des contributeurs sur les médias sociaux menacent leurs intérêts.

Le journaliste turc Ahmet Şık a reçu le Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO-Guillermo Cano 2014 pour ses efforts ardents en faveur de la liberté d'expression et pour sa carrière, qu'il a consacrée à dénoncer la corruption et les violations des droits de l'homme.

Avant la célébration de la première Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes, l'UNESCO et la plateforme en ligne Visual.ly ont lancé une compétition d'infographie qui a généré des illustrations créatives fortes sur la question de l'impunité.



© UNESCO/Juan Carlos Hernández

Cette Journée a été célébrée à New York, où l'UNESCO a joué un rôle de premier plan dans un débat d'experts de haut niveau intitulé « Ending Impunity: Upholding the Rule of Law » (En finir avec l'impunité : faire respecter la primauté du droit) et axé sur la primauté du droit en tant que prérequis pour le développement durable et pour une gouvernance saine. Cet événement était une initiative conjointe de l'UNESCO et des Missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies de l'Argentine, de l'Autriche, du Costa Rica, de la France, de la Grèce et de la Tunisie.

Deux événements supplémentaires ont été mis en place directement par l'UNESCO et des partenaires dans la ville de Strasbourg (France). Un séminaire et dialogue inter-régional sur la protection des journalistes a été coorganisé par l'UNESCO, le Conseil de l'Europe, le Centre pour la liberté des médias de l'Université de Sheffield et l'Union des avocats européens le 3 novembre 2014. Ce séminaire a rassemblé des experts juridiques de différentes régions du monde, qui se sont penchés sur les disparités qui existent entre les différents cadres juridiques et mécanismes de protection des journalistes ainsi que sur les domaines dans lesquels des améliorations sont possibles.

Le 4 novembre 2014, l'UNESCO, le Conseil de l'Europe et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) ont coorganisé la troisième réunion inter-institutions sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité. Ils ont examiné la phase de test du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité. Des normes et des mécanismes internationaux sur la sécurité des journalistes ont été considérablement renforcés, notamment avec l'adoption de résolutions majeures en la matière par l'Assemblée générale des Nations Unies et le Conseil des droits de l'homme. Le rôle de chef de file de l'UNESCO a également été reconnu par la communauté internationale.

■ Tendances mondiales en matière de liberté d'expression et de développement des médias

En novembre 2011, lors de la 36^e session de la Conférence générale de l'UNESCO, les États membres ont déterminé qu'il était nécessaire de réaliser une analyse des tendances mondiales en matière de liberté de la presse et de sécurité des journalistes. L'Organisation a répondu à cette demande en publiant un rapport intitulé *Tendances mondiales en matière de liberté d'expression et de développement des médias*. Cette publication a été présentée à Stockholm (Suède) en mars 2014. Par la suite, d'autres lancements régionaux ont été organisés au siège de l'UNESCO, en Albanie, aux États-Unis, en Inde, au Pérou, au Maroc et en Iraq. Le rapport a également été présenté et distribué lors de plusieurs autres forums, à l'image du World Editors Forum de Turin (Italie) et du Projet Media Policy and Democracy Project (projet pour la politique et la démocratie des médias) à Johannesburg (Afrique du Sud).

L'étude reconnaît que les nouvelles technologies donnent les moyens d'accéder à des contenus multimédias, de les produire et de les partager sur diverses plateformes. Parallèlement, elle avertit que le rôle croissant des intermédiaires d'Internet, comme les moteurs de recherche et les réseaux sociaux, exige une plus grande transparence tout en soulevant des inquiétudes quant à la « privatisation de la censure ». Selon le rapport, les journalistes et les acteurs des médias en ligne sont confrontés à de nouveaux types de menaces en lien avec leur sécurité dans la sphère numérique. Il conclut en lançant un appel à une action renforcée en faveur de la liberté de la presse.

Un groupe consultatif composé de 27 experts internationaux provenant de la société civile et du monde universitaire a contribué à cette étude, qui analyse les tendances en matière de



liberté de la presse sous quatre aspects : la liberté, le pluralisme, l'indépendance et la sécurité des journalistes. Le rapport se penche sur les principales tendances observables à l'échelle internationale dans ces domaines depuis 2007, et s'attache plus particulièrement aux médias internationaux et aux dimensions de la liberté de la presse liées au genre. D'après le rapport, les avancées vers une plus grande liberté des médias ont faibli dans certaines régions traversant des transitions politiques et les lois en matière de liberté de la presse ne sont pas toujours efficacement mises en œuvre.

■ Renforcement de la liberté d'expression dans le monde

Europe du Sud-Est

En Europe du Sud-Est, grâce à l'appui financier de l'Union européenne, six séminaires de formation ont été organisés sur le thème de l'accès à l'information à Pristina (Kosovo*), à Tirana (Albanie), à Sarajevo (Bosnie-Herzégovine), à Podgorica (Monténégro), à Belgrade (Serbie) et à Skopje (ex-République yougoslave de Macédoine). Au cours de ces séances, les participants ont également été formés aux méthodes de protection des données électroniques et des lanceurs d'alerte, au journalisme de données, ainsi qu'à l'éthique et à la responsabilité des médias. En conséquence, plusieurs activités ont permis d'améliorer la transparence, les normes professionnelles ainsi que l'éthique en ligne et dans les médias traditionnels. Ainsi, les séminaires de formation « Legal Leaks » ont amélioré les compétences et le professionnalisme de quelque 200 journalistes de la région à l'aide des lois sur la liberté d'information.

Les mécanismes d'autorégulation des médias ont été renforcés grâce à un ensemble

* Toute référence au Kosovo doit être lue dans le cadre de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations unies.



Le journalisme de données ouvre de nouvelles possibilités permettant aux journalistes de présenter des informations complexes à leurs lecteurs sous la forme d'illustrations infographiques. En juin, un séminaire « Legal Leaks » a été organisé par l'UNESCO à Sarajevo (Bosnie-Herzégovine) afin d'aider les journalistes à accéder à de nouvelles données, à les analyser et à les présenter.

d'activités diverses. Ces séminaires nationaux de formation « Legal Leaks » ont été organisés en coopération avec des conseils de presse de la région en vue d'une meilleure diffusion au sein de la communauté nationale des médias. Ils ont contribué à faire connaître la responsabilité des médias auprès du grand public et à renforcer cette connaissance dans la quasi-totalité des pays visés par le projet. Cela a été possible grâce à des campagnes de sensibilisation de plusieurs types, comme des audiences publiques de conseils de presse ou encore la production de messages promotionnels radio et vidéo afin d'encourager les citoyens à déposer plainte auprès des mécanismes d'autorégulation. La capacité des professionnels des médias s'est renforcée par le biais d'activités de réseautage, notamment en appuyant la participation de représentants de conseils de presse d'Europe du Sud-Ouest à la réunion annuelle de l'Alliance des conseils de presse indépendants d'Europe.

Région arabe

L'UNESCO a poursuivi la mise en œuvre de deux projets financés par la Finlande et la Suède dans la région arabe. Ceux-ci ont rendu possible la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse dans ces pays, ce qui a permis de sensibiliser le public de manière inédite à l'importance de la liberté de la presse et à la nécessité de garantir la sécurité des journalistes. Les activités mises en place dans le cadre de ces projets ont couvert plusieurs grandes thématiques telles que la réforme du cadre juridique et réglementaire afin de favoriser la liberté, l'indépendance et le pluralisme des médias ; la sécurité des journalistes et la lutte contre l'impunité ; la liberté d'expression en ligne ; et l'éducation aux médias et à l'information. Ces projets visaient principalement les femmes et les jeunes.

■ Éducation aux médias et à l'information (MIL) et liberté d'expression

Lors du premier forum MIL européen, qui s'est tenu au siège de l'UNESCO en mai 2014, les participants ont adopté la Déclaration de Paris sur l'éducation aux médias et à l'information à l'ère numérique. La Déclaration réaffirme l'importance de l'éducation aux médias et à l'information et insiste sur ce point dans l'environnement numérique d'aujourd'hui. Elle appelle également les principaux acteurs et les groupes représentatifs des diverses parties prenantes à coopérer pour avancer sur le sujet de la MIL pour tous.

La Déclaration de Paris incite les décideurs et les responsables politiques à se pencher de manière approfondie sur la question de la MIL à l'ère numérique, estimant que les compétences en matière de technologie devraient être transmises dans le contexte d'une éducation aux médias et à l'information. S'il importe de savoir quelle technologie est à la disposition des citoyens, il est encore plus important de se concentrer sur ce qu'ils en font, ou sur la manière dont ils réagissent à l'information, aux médias et à la technologie, dans leur désir de participation, d'information, d'échanges sur leur culture et de comportement éthique. Le forum MIL Forum a été le fruit d'une collaboration internationale entre l'UNESCO, la Commission européenne, l'Université libre de Barcelone et d'autres partenaires tels que le COST (Cooperation in Science and Technology) et le projet Translit de l'Agence nationale de la recherche française, dans le cadre de l'Alliance mondiale des partenaires de l'éducation aux médias et à l'information (GAPMIL). Cet événement a rassemblé plus de 350 personnes venues de différents pays.

La semaine de l'éducation aux médias et à l'information et du dialogue interculturel

(MILID Week) 2014 a débuté le 23 septembre par un symposium international organisé par l'Université Hosei de Tokyo (Japon). La troisième édition de cette MILID Week a été l'occasion de discuter des différentes manières dont l'éducation aux médias et à l'information chez les citoyens favorisait le dialogue interculturel et la compréhension mutuelle. Plus de 76 participants ont débattu et ont formulé des recommandations sur la manière de sensibiliser davantage le Japon et l'Asie-Pacifique à l'éducation aux médias et à l'information.

Cette année, la MILID Week a également été l'occasion de lancer l'édition 2014 de l'annuaire MILID (MILID Yearbook), consacré à la citoyenneté internationale dans un monde numérique (*Global Citizenship in a Digital World*) ; l'outil en ligne de ressources pédagogiques en matière d'éducation interculturelle aux médias et à l'information de l'UNESCO et de l'Alliance des civilisations des Nations Unies (UNAOC) ; et la traduction japonaise du *Programme d'éducation aux médias et à l'information pour les enseignants*. Elle a aussi invité des organisations et des communautés en rapport avec la MIL à se joindre à la GAPMIL.

La MILID Week s'est terminée par une conférence qui s'est tenue à l'Université de Tsinghua à Beijing (Chine) et qui a été coorganisée par le Centre international d'études en communication de l'Université Tsinghua (TICC) et par le réseau universitaire international MILID de l'UNESCO et de l'UNAOC.

Plus de 150 spécialistes, éducateurs et participants, venus de plus de 20 pays, ont assisté à cet événement, au cours duquel on a évalué les résultats de la mise en œuvre de la MIL à l'échelle locale et régionale, par exemple en Europe, en Amérique du Nord et au Brésil, ainsi que dans la ville méridionale de Guangzhou en République populaire de Chine.



www.lanacion.com.co

Après le succès du premier Forum européen d'éducation aux médias et à la liberté d'expression (MIL), le Forum MIL pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est tenu à Mexico (Mexique) en décembre 2014. L'un de ses principaux résultats a été le lancement de l'Observatoire d'éducation aux médias et à la liberté d'expression, dans la ligne de la Recherche sur l'apprentissage des médias dans l'Union européenne. Enfants d'une école rurale de Colombie ayant bénéficié d'un programme de fourniture d'accès Internet aux écoles rurales.

Mise en œuvre de l'Étude détaillée de l'UNESCO sur les questions relatives à Internet

Conformément à la décision de la 37^e session de la Conférence générale, l'UNESCO a procédé à des consultations auprès de diverses parties prenantes afin d'élaborer et de mener une étude sur les questions relatives à Internet dans les domaines de l'accès à l'information et à la connaissance, de la liberté d'expression, de la vie privée et des dimensions éthiques de la société de l'information.

L'UNESCO a organisé huit réunions de consultation avec les États membres ainsi que plusieurs réunions de consultation dans d'autres forums, tels que les réunions du Conseil intergouvernemental du PIPT et du PIDC, les manifestations de haut niveau SMSI, la réunion de la Coalition pour la liberté en ligne, le Forum de Stockholm sur l'Internet et la conférence internationale pour la Journée

mondiale de la liberté de la presse, entre autres. L'UNESCO a également entrepris un processus de consultation en ligne par le biais de son site Web.

En juillet 2014, un questionnaire en ligne a été rendu public et un appel aux contributions a été lancé auprès du public par l'intermédiaire des médias sociaux et des principaux forums en lien avec les questions relatives à Internet. Cet appel a également été lancé directement auprès des États membres et de plus de 300 experts et organisations représentant la société civile, le monde universitaire, le secteur privé, la communauté technique et les organisations intergouvernementales, ainsi que lors de forums internationaux. Afin d'offrir une analyse et des recommandations approfondies à ses États membres et aux autres parties prenantes en matière de questions relatives à Internet, l'UNESCO a fait élaborer une série de publications telles que *Fostering Freedom Online: The Role of Internet intermediaries*

(Promouvoir la liberté en ligne : le rôle des intermédiaires sur Internet). L'Organisation a également joué un rôle très actif dans le Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI) 2014, qui s'est tenu à Istanbul (Turquie), mettant ainsi en avant les contributions de l'UNESCO à la connaissance des questions relatives à Internet.

L'initiative « UN-wide framework on Cybersecurity and Cybercrime » (cadre harmonisé des Nations Unies sur la cybersécurité et la cybercriminalité) a été lancée par l'Union internationale des télécommunications en 2010 et cautionnée par la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB) en 2013. Cette initiative est pilotée par un comité directeur qui réunit l'Union internationale des télécommunications, l'UNESCO, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, le PNUD et la CNUCED, en collaboration avec les présidents du Comité de haut niveau chargé des programmes, du Comité de haut niveau sur la gestion et du GNUM, afin

d'élaborer une stratégie exhaustive et cohérente à l'échelle du système, axée sur cinq thèmes qui seront plus amplement présentés au fil de ce document, en vue d'en discuter lors la deuxième session ordinaire de 2014 de la CEB. L'UNESCO, en sa qualité de membre du comité directeur, a pris la tête des efforts relatifs au cinquième thème, consacré aux exigences des agences pour concilier respect de la vie privée et transparence dans la conduite de leur travail.

■ Amélioration de s conditions de vie et promotion des cultures locales grâce aux radios communautaires

En 2014, l'UNESCO a proposé une série d'actions pour stimuler l'utilisation de la radio au sein des groupes qui souffrent d'un manque

d'information. Les communautés vivant dans des régions isolées ou appartenant à des minorités ethniques n'ont pas facilement accès à l'information et peuvent difficilement la partager. Grâce aux radios communautaires, elles peuvent prendre part au débat public tout en diffusant leur culture et leur savoir. Les initiatives de l'UNESCO avaient aussi pour objectif de renforcer leurs compétences dans le domaine de la rédaction et leur utilisation des nouvelles technologies.

Viet Nam

Le Viet Nam jouit d'une diversité culturelle riche – le gouvernement reconnaît 54 groupes ethniques, pour un total de 13 millions de personnes. Si des politiques nationales sont mises en œuvre pour promouvoir l'identité culturelle tout en encourageant la diversité

ethnique dans les médias, très peu de radiodiffuseurs appartenant à des minorités ethniques peuvent transmettre leurs propres histoires dans leur langue.

Sur les 341 radiodiffuseurs d'émissions destinées aux minorités ethniques qui ont récemment pris part à une enquête, seuls quelques-uns pouvaient rédiger des actualités et des reportages dans la langue nationale, et moins encore dans leur langue maternelle. Dans ce contexte, l'UNESCO a pris part à plusieurs projets mis en œuvre en Asie-Pacifique pour introduire la radio communautaire, ainsi que la formation nécessaire, dans les communautés rurales et celles des minorités ethniques.

Voice of Viet Nam (VOV) et le Programme international de l'UNESCO pour le développement de la communication (PIDC) ont reconnu la nécessité d'augmenter le nombre

Un forum public s'est tenu à Accra (Ghana) à l'occasion de la Journée mondiale de la radio 2014. Trois stations de radio, dont Radio Universe, ont présenté leur travail à des élèves de classes élémentaires et leur ont expliqué le fonctionnement de l'industrie radiophonique.



de radiodiffuseurs issus de minorités ethniques et de leur dispenser une formation adaptée. Ils ont donc mis en place un programme de formation auprès de 60 radiodiffuseurs issus de minorités ethniques afin de leur transmettre les compétences de base et la confiance nécessaire pour partager avec leur communauté locale ce qu'ils avaient appris.

Les participants ont acquis les compétences nécessaires pour produire des contenus destinés aux minorités ethniques, rédiger des chroniques, utiliser des enregistreurs numériques et sélectionner les sons et les musiques appropriés. D'autres compétences importantes ont été intégrées aux programmes de formation, comme l'utilisation du logiciel d'édition du son Adobe Audition 1.5 et l'utilisation optimale des moteurs de recherche pour trouver l'information nécessaire à la production d'émissions.

Après la formation, le pourcentage de participants capables d'utiliser des enregistreurs numériques a grimpé de 30 à 97 %. De la même façon, la part de ceux qui étaient capables d'utiliser Adobe Audition 1.5 avec aisance pour l'édition et le mixage de son sur leur ordinateur personnel est passé de 0 à 100 %.

Sénégal

Pendant des années, la population de Bandafassi, village dans le Pays Bassari au Sénégal, avait peu d'information sur les élections, l'éducation et la nutrition. Mais une nouvelle radio communautaire a commencé à diffuser ses programmes dans les langues locales (Bassari, Bédick, Coniagui, Dialongou, Fulfulbé, et Mandingue) pour ce village ainsi que dans d'autres villages dans cette région proche de la Guinée.

La nouvelle radio est gérée par et pour les communautés. Elle a été inaugurée en 2014 par M. Macky Sall, président du Sénégal, dans le cadre de la construction d'un



© UNESCO Viet Nam

nouveau centre culturel pour la région Bassari. L'UNESCO soutient et encourage les radios communautaires, qui constituent un outil facilitant la communication sociale et appuyant les processus démocratiques au sein des sociétés. Ce qui fait toute l'efficacité des radios communautaires, c'est qu'elles s'adressent à des personnes ayant peu ou pas d'accès aux médias. Les radios sont donc d'excellents outils pour éduquer et informer les villageois sur les questions cruciales comme la santé, l'éducation et le développement durable.

Elles servent également à la diffusion des traditions orales d'une région. À Bandafassi, par exemple, la radio communautaire diffuse les contes et proverbes, la musique traditionnelle et l'histoire des différents villages. Elle fera appel aux griots et chanteurs traditionnels ainsi qu'aux villageois locaux qui détiennent des connaissances sur les plantes médicinales.

« La radio contribue à la promotion et au développement des cultures et des langues locales », a déclaré le président sénégalais lors d'une interview diffusée lors de l'inauguration

de la nouvelle radio. Il s'est engagé à apporter un soutien financier de 5 000 dollars des États-Unis pour permettre une inauguration efficace de la radio, notamment la mise en place d'une installation d'énergie solaire.

Dans le Delta du Saloum, de l'autre côté du Sénégal, la radio communautaire de Bétenty, île isolée, s'avère efficace. Lancées l'an dernier, les prévisions météorologiques quotidiennes sont particulièrement appréciées par les pêcheurs locaux. Bétenty FM 91.6 est également importante pour les villageois, car elle est la seule radio à utiliser la langue locale mandingue. La radio diffuse aussi ses émissions auprès des îles voisines et même de la Gambie.

Souvent, les radios communautaires font partie des centres multimédias communautaires (CMC), qui comprennent également un espace multimédia avec un accès payant à des ordinateurs, à des imprimantes et à des scanners. Ces services permettent de mobiliser les fonds pour le fonctionnement de la radio communautaire. L'UNESCO Dakar a contribué à la mise en place de 30 CMC dans tout le pays et forme sans cesse des journalistes

Au début de l'année 2014, Voice of Viet Nam (VOV) et le Programme international pour le développement de la communication (PIDC) de l'UNESCO ont coorganisé des formations à l'intention des radiodiffuseurs de programmes destinés à des minorités ethniques au Viet Nam. Ces formations avaient pour objectif d'améliorer les compétences des participants en matière de partage de l'information, à l'aide des évolutions technologiques les plus récentes.



© UNESCO/R.Manovallialao

De récentes études ont constaté que les médias du Myanmar pouvaient être source de conflit en raison de l'inexactitude de l'information et de la désinformation, elles-mêmes fruit d'un relatif manque d'expérience. En 2014, l'UNESCO et le PNUD ont créé conjointement un Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies visant à renforcer les capacités des institutions de médias de masse dans l'État Mòn et dans l'État de Kayin (Myanmar), afin de lutter contre ce problème.

communautaires aux questions clés du développement telles que la violence de genre et la sensibilisation à l'environnement.

■ Utilisation des indicateurs de l'UNESCO pour améliorer et développer les systèmes de médias nationaux

Dans le cadre de son action normative, l'UNESCO joue un rôle clé dans le développement de médias compétents et respectueux de l'égalité des genres. L'éventail de critères et d'indicateurs définis par l'Organisation permet aux décideurs de réaliser des évaluations précises et d'améliorer ainsi leurs propres systèmes de médias. Pour que l'efficacité des indicateurs soit maximale, ceux-ci doivent être adaptés à chaque contexte national. En 2014, plusieurs initiatives menées par des entités nationales avec le soutien de l'UNESCO ont été mises en œuvre à cette fin.

Dans le cadre des initiatives spéciales du PIDC, une évaluation exhaustive des indicateurs de développement des médias (IDM) a été menée à bien en Palestine tandis que la phase de recherche

est arrivée à son terme en Bolivie, à Curaçao, en Lybie (évaluation partielle), à Madagascar, en Mongolie et au Soudan du Sud. De nouvelles évaluations des IDM ont été entreprises en République dominicaine, à Madagascar, au Maroc, au Myanmar et au Swaziland. On dénombre donc actuellement 18 évaluations nationales des IDM en cours de réalisation ou d'achèvement, et une évaluation régionale.

Au cours de l'année 2014, le PIDC a apporté son soutien à 80 projets dans 62 pays avec un budget de 1 000 519 de dollars des États-Unis. Composé de 39 États membres choisis par la Conférence générale de l'UNESCO, le Conseil du PIDC s'est réuni au siège de l'UNESCO les 20 et 21 novembre 2014. Il a souligné le rôle de la liberté des médias dans l'agenda de développement post-2015 et a approuvé des initiatives spéciales sur la sécurité des journalistes, une Initiative mondiale d'excellence pour l'enseignement du journalisme, des indicateurs de développement des médias (IDM) et une décision sur le développement des médias axé sur le savoir. Le Conseil a accueilli sa première présidente, Mme Albana Shala, originaire des Pays-Bas, ainsi que sa première

rapporteuse, Mme Diana Heymann-Adu, originaire du Ghana. Parmi les nouveaux membres élus du Bureau du PIDC figurent l'Algérie, le Bangladesh et le Pérou, aux trois postes de vice-présidents, ainsi que le Danemark, le Niger et la Pologne.

Myanmar

En préparation de la toute première évaluation exhaustive du paysage médiatique du Myanmar, qui connaît une évolution rapide, une série d'ateliers de formation sur les IDM a été organisée à Yangon et Nay Pyi Taw du 22 au 30 mai à l'intention des chercheurs ainsi que des représentants du ministère de l'Information et du ministère des Communications et de la Technologie de l'information du Myanmar.

Si l'on observe les signes de réformes profondes des médias dans le pays, on peut toutefois aller plus loin. Coorganisé par le Bureau de l'UNESCO à Bangkok, le gouvernement du Myanmar, International Media Support (IMS) et le Media Development Thematic Working Group (MDTWG), ce nouvel exercice vise à donner aux responsables des politiques et aux parties prenantes de différents secteurs des renseignements clés et des recommandations fondées sur des données probantes afin d'orienter leurs interventions dans certains domaines prioritaires de développement des médias. Parmi ces domaines figurent la législation relative aux médias, les systèmes de propriété, la diversité et les programmes pédagogiques à l'intention des professionnels des médias.

Les ateliers comprennent deux parties principales : d'une part, une formation à l'enquête statistique sur les médias de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) ainsi qu'à un ensemble de statistiques sur le développement des médias propres au Myanmar ; et d'autre part, une formation à la méthodologie des IDM ainsi qu'à la formulation et à la mise en œuvre

d'une méthodologie de recherche adaptée au contexte sociopolitique du Myanmar.

Les données rassemblées par le biais de l'enquête statistique sont venues compléter les recommandations pratiques qualitatives fondées sur les IDM, formant ainsi le rapport d'évaluation global sur le développement des médias au Myanmar. Un comité consultatif, coprésidé par l'UNESCO et l'IMS et composé de représentants de tous les secteurs de la sphère médiatique du Myanmar, a également été mis en place pour orienter le processus de recherche et apporter sa contribution au rapport et aux recommandations.

Viet Nam

Cette année, le ministère vietnamien de l'Information et des Communications (MIC) a cautionné et mis en œuvre les tout premiers Indicateurs d'égalité des genres dans les médias (GSIM) du pays. Il s'agit d'un ensemble d'indicateurs permettant aux institutions de la sphère médiatique d'évaluer leur sensibilisation à l'égalité des genres.

Ces indicateurs visent à favoriser l'égalité des genres et la participation des femmes dans les médias et par l'intermédiaire des médias. Ils se classent en deux catégories : d'une part, les actions qui favorisent l'égalité au sein des organismes de la sphère médiatique, comme la parité au niveau décisionnel, l'égalité des genres au travail et dans les conditions de travail, et l'égalité de rémunération ; et d'autre part, la représentation des hommes et des femmes dans les contenus des médias, en particulier dans l'actualité et dans la publicité. Cette évaluation permet aux organisations de la sphère médiatique d'élaborer les politiques et les stratégies nécessaires et de suivre leur progression vers la réalisation des objectifs en matière d'égalité des genres.

Au Viet Nam, les médias jouent un rôle de plus en plus important dans la promotion

de l'égalité des genres. Ainsi, la quasi-totalité des médias consacre des cases horaires ou des chroniques au développement des femmes et à d'autres questions connexes, ce qui a considérablement amélioré la représentation des femmes aussi bien dans la gestion des médias que dans les contenus.

L'adhésion du Viet Nam à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ainsi que la promulgation de la loi sur l'égalité des genres et de la loi sur la famille et le mariage témoignent de l'engagement pris par le pays en faveur de l'égalité des genres. M. Nguyen Thai Thien, directeur général adjoint du service de presse du MIC, a déclaré que la mise en œuvre des Indicateurs d'égalité des genres dans les médias au Viet Nam allait aider le pays à respecter ses engagements internationaux et nationaux en matière d'égalité des genres. Les GSIM pour les médias vietnamiens sont une version adaptée au contexte vietnamien des GSIM élaborés par l'UNESCO en 2012. Cette adaptation a été mise en œuvre par le MIC en coopération avec l'UNESCO et OXFAM. Elle est pilotée par le diffuseur national VOV.

Palestine

En 2014, l'UNESCO a publié un rapport d'évaluation du développement des médias en Palestine (*Assessment of Media Development in Palestine*). Celui-ci vise à inspirer et à favoriser le développement du secteur des médias en Palestine en procédant à une évaluation exhaustive de l'environnement médiatique fondée sur les normes juridiques et les pratiques exemplaires internationales.

Ce projet s'inscrit dans une initiative plus large de l'UNESCO qui a pour objectif d'évaluer les points forts et les points faibles des secteurs des médias nationaux dans le monde à l'aide des indicateurs de développement des médias

Indicateurs sur la sécurité des journalistes (ISJ)

Les indicateurs sur la sécurité des journalistes (ISJ) ont été élaborés par l'UNESCO dans le cadre du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité et dans le cadre de la mise en œuvre de ce Plan pour l'exercice 2013-2014. Les indicateurs sur la sécurité des journalistes sont principalement axés sur les efforts entrepris, aussi bien par des acteurs nationaux qu'internationaux, pour favoriser et garantir un environnement de travail sûr aux professionnels des médias, et pour lutter contre l'impunité, de ceux qui commettent des crimes à leur encontre. Cet outil devrait faciliter le suivi de la progression de la mise en œuvre du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité et évaluer ses effets quant à l'amélioration de la sécurité des acteurs de la sphère médiatique dans plusieurs pays.

En 2014, les trois premières évaluations des ISJ ont été menées au Pakistan, au Honduras et au Guatemala par des institutions de recherche locales. Les rapports de recherche sont en cours d'achèvement chez ces organisations en coopération avec l'UNESCO. La fondation finlandaise Helsingin Sanomat finance le travail d'un coordinateur de recherche au siège de l'UNESCO de septembre 2014 à août 2015.



(IDM) de l'UNESCO/PIDC. Ces indicateurs constituent un cadre analytique commun cautionné par le Conseil intergouvernemental du PIDC de l'UNESCO.

À travers cette étude, l'UNESCO cherche à impliquer les parties prenantes nationales dans un processus de dialogue constructif et de réflexion critique afin de déterminer les grandes priorités en matière de développement des médias. Cette plateforme a permis de débattre des modalités les plus adaptées pour gérer ces priorités conformément aux normes internationales. L'UNESCO considère que ce rapport constituera une référence utile à toutes les parties prenantes et contribuera efficacement à poursuivre le développement du paysage médiatique palestinien.



Le 25 juin, le Bureau de l'UNESCO à Lima et les autorités gouvernementales du Pérou, du Chili, de la Colombie, de la Bolivie, de l'Équateur et de l'Argentine ont pris part à un événement qui s'est déroulé au sanctuaire de Pachacamac, à 30 kilomètres de Lima, afin de célébrer l'inscription du Réseau de routes andin du Qhapaq Ñan sur la Liste du patrimoine mondial cette année.

CHAPITRE 3

**Protéger
notre patrimoine
et favoriser
la créativité**



Protéger notre patrimoine et favoriser la créativité

En 2014, l'UNESCO a accompli des progrès considérables à l'échelle mondiale, régionale et locale dans le cadre de sa mission consistant à promouvoir et à faire connaître le rôle crucial du patrimoine culturel et de la créativité dans la construction d'un avenir durable. L'Organisation a été le chef de file des efforts internationaux visant à intégrer la culture à l'agenda de développement post-2015, bientôt en pleine application.. Elle a également publié un rapport majeur sur le lien profond qui unit la culture et l'égalité des genres, et a continué de soutenir et de former des professionnels à la réhabilitation et à la préservation du patrimoine culturel dans différentes régions du monde.

■ Plaidoyer de l'UNESCO pour l'intégration de la culture dans l'agenda de développement post-2015

En 2014, l'UNESCO a réaffirmé son engagement en faveur de l'intégration de la culture dans l'agenda de développement post-2015, qui devrait être adopté par les Nations Unies en septembre 2015. L'Organisation a pris part à des débats stratégiques, a produit un rapport capital des Nations Unies sur la culture et le développement durable et a contribué à faire progresser le processus de consultation mondial. Des messages clés ont été consignés dans la Déclaration de Florence.

La résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la culture et le développement durable, adoptée en décembre 2013, demandait à ce qu'un débat thématique spécial d'une journée soit organisé au plus haut niveau politique possible d'ici la fin de l'année 2014 afin qu'il soit dûment tenu compte du rôle de la culture et du développement durable lors de l'élaboration de l'agenda de développement post-2015. Cette résolution a également constitué une étape importante vers la reconnaissance du lien direct qui unit la culture et le développement économique, social et environnemental durable.

Ce débat thématique spécial intitulé « Culture et développement durable dans le programme de développement pour l'après-2015 » a été convoqué le 5 mai 2014 par le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies en partenariat avec l'UNESCO au siège des Nations Unies à New York. Il s'est composé d'une séance d'ouverture, de discours liminaires et d'un segment de haut niveau, suivis d'un débat d'experts. Dix-huit ministres de gouvernements, de nombreux représentants de haut niveau des États membres ainsi que le Groupe des 77, la Chine et l'Union européenne ont pris part au débat, au cours duquel ils ont souligné à quel point il était important d'intégrer la culture à l'agenda de développement post-2015 et ont formulé des recommandations sur la manière de procéder.

En octobre, lors de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, le Secrétaire général a présenté son rapport sur la culture et le développement durable. Ce rapport avait été préparé par l'UNESCO en consultation avec tous les États membres. Le rapport final a présenté les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la culture et le développement durable, et a proposé des solutions pour l'élaboration d'une approche globale des Nations Unies en matière de culture et de développement durable. Il rendait aussi compte de la position commune exprimée par plus de 600 organisations non gouvernementales représentant quelque 120 pays.

Dans son rapport de synthèse sur l'agenda post-2015 intitulé *The Road to Dignity by 2030* (La dignité pour tous d'ici à 2030), le Secrétaire général des Nations Unies a déclaré : « ... nous devons [...] faire jouer l'influence des cultures dans la mutation que nous tentons d'opérer.

Le ministre italien du Patrimoine et des activités culturelles et du Tourisme, Dario Franceschini, la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, le maire de Florence, Dario Nardella, et le sous-secrétaire d'État auprès du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Mario Giro, lors de la troisième édition du Forum mondial de l'UNESCO sur la culture et les industries culturelles, à Florence (Italie), en octobre 2014.

Messages clés de la Déclaration de Florence

La Déclaration demande aux gouvernements de « s'assurer de l'intégration, dans l'agenda de développement post-2015, d'objectifs et d'indicateurs explicites dédiés à la contribution de la culture, notamment dans le cadre des Objectifs de développement durable proposés par le Groupe de travail ouvert des Nations Unies concernant : la réduction de la pauvreté, la durabilité des villes et de l'urbanisation, la qualité de l'éducation, le changement climatique et l'environnement, l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, l'inclusion sociale et la réconciliation ». À cette fin, elle demande aux gouvernements, à la société civile et aux acteurs du secteur privé de soutenir le renforcement des capacités humaines et institutionnelles ; les environnements législatifs et politiques ; de nouveaux modèles de partenariat et des stratégies d'investissement innovantes ; ainsi que des programmes de plaidoyer et des indicateurs de valeur et d'impact afin de suivre et d'évaluer la contribution de la culture au développement durable.



FLORENCE, 2 – 4 OCTOBER 2014

UNESCO World Forum on Culture & Cultural Industries



Le monde dans lequel nous vivons est une remarquable mosaïque de cultures, qui reflète la diversité de nos conceptions du développement durable. Il nous faudra encore beaucoup apprendre des différentes cultures qui nous entourent pour pouvoir bâtir le monde que nous nous sommes choisis. Si nous voulons y parvenir, les nouveaux objectifs de développement durable ne pourront pas rester l'apanage des institutions et des États. Il faudra que le peuple les fasse siens. Par conséquent, la culture, dans tous ses aspects, jouera un rôle important dans la réalisation du nouveau programme d'action. »

En collaboration avec le FNUAP et le PNUD, l'UNESCO a mené en 2014 la consultation mondiale approfondie visant à éclairer le processus politique de l'agenda de développement post-2015 dans le cadre de l'exercice lancé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUMD). Cette consultation mondiale a englobé un large éventail de parties prenantes, dont des décideurs politiques, des universitaires, des experts, des acteurs du secteur privé et des citoyens intéressés.

À la demande d'États membres lors de la 68^e session de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a demandé au système des Nations Unies de s'appuyer sur les résultats des consultations déjà menées pour continuer d'éclairer le processus d'élaboration de l'agenda de développement post-2015. L'Équateur, la Bosnie-Herzégovine, le Mali, le Maroc et la Serbie ont répondu à cet appel en procédant à des consultations nationales afin de permettre

En mai 2014, le Directeur sortant du Bureau de l'UNESCO à La Havane, Herman van Hooff, a reçu la Médaille de l'amitié de la République de Cuba « en l'honneur du travail intense et fructueux accompli dans le pays pendant presque une décennie en tant que responsable du Bureau régional pour la culture en Amérique latine et dans les Caraïbes, et du Bureau multipays pour Cuba, la République dominicaine, Haïti et Aruba ».

à différents acteurs de présenter leur conception d'une approche de la culture reposant sur les droits de l'homme en tenant compte des contextes nationaux, et afin de leur permettre également de formuler des recommandations en vue de la mise en œuvre de l'agenda.

Parmi les conclusions importantes qui ont été adoptées, il a été établi que : la réduction de la pauvreté implique un secteur économique résilient, auquel la culture contribue en créant des perspectives d'activités rémunérées ; préserver le tissu social tout en garantissant l'inclusion sociale est possible si l'on place la culture au cœur du réaménagement des zones urbaines et des espaces publics qui attirent les investissements et améliorent les retombées économiques ; l'intégration d'éléments culturels dans les programmes d'éducation permet de renouer avec ses racines et offre du contenu pertinent à l'échelle locale, ce qui se traduit par l'acquisition de compétences plus adaptées et par un meilleur apprentissage ; la mise en œuvre de programmes de développement qui font le lien entre diversité culturelle et biodiversité et qui intègrent le savoir traditionnel favorise une durabilité environnementale accrue.

Les résultats des dialogues en matière de culture et de développement pour l'après-2015 ont été présentés lors de la table ronde ministérielle de la troisième édition du Forum mondial de l'UNESCO sur la culture et les industries culturelles, qui s'est tenu à Florence (Italie) du 2 au 4 octobre 2014. Ce forum a été conçu dans le cadre des initiatives de haut niveau entreprises par l'UNESCO afin de veiller à ce que la culture soit prise en compte dans les politiques internationales sur le développement, et notamment dans les négociations en cours au sein des Nations Unies en vue de définir l'agenda de développement post-2015.

L'UNESCO a organisé les deux premières éditions de ce forum en 2009 et en 2011 en coopération avec le gouvernement italien et avec le soutien de la Lombardie et de la ville de Monza.

Le Forum mondial de l'UNESCO sur la culture et les industries culturelles constitue une plateforme visant à rassembler des publics variés afin de partager des idées sur des thèmes spécifiques associés à la culture et aux industries culturelles, et variant d'une édition à l'autre. Le principal objectif du Forum est d'illustrer le potentiel de la créativité,





© Ville de Linz

La ville de Linz (Autriche) a rejoint le Réseau des villes créatives de l'UNESCO en 2014 dans la catégorie des arts numériques.

de l'innovation et de l'excellence qui nourrit les industries culturelles.

Ce troisième Forum s'est conclu par l'adoption de la Déclaration de Florence par les 400 participants. Cette déclaration met en avant les priorités et principes fondamentaux pour la culture et les industries culturelles, en vue de les inclure dans le processus d'élaboration de l'agenda de développement post-2015. Elle appelle les gouvernements, la société civile et les acteurs du secteur privé à prendre des mesures dans le cadre d'un partenariat mondial afin de promouvoir des environnements, des processus et des produits créatifs. Elle reflète les résultats des consultations nationales en matière de culture et de développement qui ont été menées conjointement par l'UNESCO, le FNUAP et le PNUD en 2014.

■ Croissance du Réseau des villes créatives

Lancé en 2004, le Réseau des villes créatives de l'UNESCO a fêté cette année dix ans d'existence. Il a pour vocation de stimuler la coopération internationale entre les villes qui cherchent à investir dans la créativité comme moteur de développement urbain durable et d'inclusion sociale. Les objectifs du Réseau et les diverses initiatives entreprises par ses membres à l'échelle locale, régionale et internationale sont particulièrement pertinentes à la lumière de la référence explicite au rôle de la culture dans la réalisation du développement urbain durable (objectif 11.4) qui figure dans la proposition du Groupe de travail ouvert des Nations Unies sur les objectifs de développement durable, présentée en 2014.

Cette année, 28 nouvelles villes ont rejoint le Réseau (*voir annexe p. 147*), qui compte sept domaines créatifs : l'artisanat et les arts

populaires, les arts numériques, le design, le cinéma, la gastronomie, la littérature et la musique. Ces nouvelles désignations portent à 69 le nombre de membres du Réseau des villes créatives de l'UNESCO.

Toutes les villes qui rejoignent le Réseau s'engagent à mettre en commun des pratiques exemplaires ainsi qu'à travailler de concert pour promouvoir la créativité et les industries culturelles, pour renforcer la participation à la vie culturelle et pour intégrer une dimension culturelle aux stratégies et aux programmes de développement économique et social.

Cette année, la conférence internationale « Le design créatif pour le développement durable », organisée en mars par l'UNESCO en collaboration avec la ville de Shenzhen (République populaire de Chine), a donné aux villes du Réseau une excellente occasion d'échanger et de coopérer. L'événement a rassemblé des représentants des villes créatives du design, des experts de

l'urbanisme ainsi que des décideurs, des architectes de renom et des acteurs du secteur privé.

Les participants ont présenté des études de cas et des propositions étayées par des approches novatrices et inclusives de la culture et du développement, par le biais d'initiatives de redynamisation des zones urbaines et des espaces publics centrées sur la culture. En mettant en avant des exemples d'approches axées sur le design ayant porté leurs fruits en matière de développement environnemental et culturel durable, la conférence a mis en lumière des solutions qui favorisent la croissance et la participation dans un contexte fragile, caractérisé par les crises actuelles et les risques mondiaux.

■ Rôle de l'égalité des genres dans le patrimoine culturel et la créativité

L'égalité des genres est au premier plan de l'action de l'UNESCO pour la promotion du patrimoine, de la créativité et de la diversité culturelle. L'égalité entre les femmes et les hommes dans l'accès, la participation, et la contribution à la vie culturelle relève autant des droits humains que des droits culturels. Elle contribue aussi à garantir la liberté d'expression pour tous ainsi que le développement durable. Forte de ses 70 ans d'existence consacrés à la préservation de la culture, l'UNESCO rassemble un nombre croissant

de témoignages qui démontrent comment les relations femmes/hommes entrent en jeu dans la transmission des connaissances sur le patrimoine et la promotion de la créativité.

En 2014, l'UNESCO a lancé un rapport inédit, intitulé *Égalité des genres, patrimoine et créativité*, qui démontre clairement la nécessité d'approfondir le débat, la recherche et les efforts de sensibilisation à l'appui de l'égalité des droits, des responsabilités et des chances entre les femmes et les hommes et entre les garçons et les filles dans le domaine du patrimoine et dans celui de la créativité. Ancré dans l'engagement pris par l'UNESCO de faire avancer les droits humains, et notamment les droits des femmes,

« L'égalité des genres est prise en considération dans n'importe quel domaine de la vie, qu'il soit culturel ou politique. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les arts ? », demande Gregory Maqoma, directeur et fondateur sud-africain du Vuyani Dance Theatre, lors d'un entretien vidéo produit par l'Organisation dans le cadre de la publication du rapport UNESCO intitulé Égalité des genres, patrimoine et créativité. Vuyani Dance Theatre, Beautiful Us (2013).



dans le domaine culturel, ce rapport reconnaît le rôle de la culture comme catalyseur permettant à toutes les personnes, indépendamment de leur genre, de réaliser leur plein potentiel.

Le rapport rassemble pour la première fois les travaux de recherche, les politiques, les études de cas et les statistiques existantes sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans le domaine culturel, fournies par diverses sources telles que la Rapporteuse spéciale des Nations Unies dans le domaine des droits culturels, des représentants gouvernementaux, des groupes de recherche et des groupes de réflexion internationaux, des universitaires, des artistes et des professionnels du patrimoine. Ce rapport est étoffé par les résultats d'une enquête menée auprès des 195 États membres de l'Organisation et conclut avec huit recommandations complémentaires les unes des autres visant à guider les gouvernements, les décideurs, les professionnels de la sphère culturelle et les autres parties prenantes.

Le diagnostic des genres du rapport identifie des symptômes familiers à d'autres domaines de la vie socio-économique : présence limitée des femmes aux postes de décision (« plafond de verre ») ; discrimination pour certains domaines d'activités (« murs de verre ») ; possibilités restreintes de formation continue, de renforcement des capacités et de développement de réseau ; partage inégal des tâches non rémunérées au détriment des femmes ; mauvaises conditions d'emploi (temps partiel, travail contractuel ou informel) ; et stéréotypes de genres et idées arrêtées sur les rôles culturellement appropriés des hommes et femmes, pas nécessairement fondés sur le consentement des personnes concernées. Le manque de données culturelles ventilées par genre est un facteur qui dissimule les disparités et les enjeux liés aux genres vis-à-vis des responsables et des décideurs politiques. Le rapport s'accompagne de vidéos en ligne et d'interviews avec des artistes,

des créateurs et d'autres professionnels de la culture à travers le monde.

La version espagnole du rapport a été présentée à la fin du mois de novembre à la Villa Ocampo à Buenos Aires (Argentine). La ministre de la Culture argentine, la représentante de l'Argentine auprès des Nations Unies et la Directrice du Bureau de l'UNESCO à Montevideo ont assisté à cet événement, qui était consacré au thème du genre et de la culture. Celui-ci a également donné la possibilité à des experts venus d'Argentine, d'Uruguay, du Chili et du Paraguay de discuter des résultats et des recommandations du rapport en les plaçant dans un contexte mondial, régional et local.

La Villa Ocampo était la demeure de l'écrivaine Victoria Ocampo, dont les efforts pour favoriser le dialogue entre les cultures sont étroitement liés au mandat de l'UNESCO. Certains des artistes et intellectuels les plus prestigieux du XX^e siècle ont fréquenté ce lieu historique. Cette cérémonie a également marqué l'inscription du centre de documentation de la Villa Ocampo au Registre de la Mémoire du monde de l'UNESCO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.



Égalité des genres, patrimoine et créativité

Égalité des genres, patrimoine et créativité a été publié par l'UNESCO en 2014 en anglais, en français et en espagnol. La version chinoise est en cours de préparation.

Signature d'accords de financement importants en faveur de la protection du patrimoine culturel

En 2014, plusieurs États membres ont contribué aux efforts de l'UNESCO en matière de protection du patrimoine culturel à travers le monde par le biais de leurs généreuses contributions.

Dans le cadre de l'Initiative pour le développement du patrimoine et des industries extractives en Afghanistan (Afghanistan Heritage and Extractive Industries Development Initiative) financée par une subvention de la Banque mondiale versée à l'Afghanistan, le Bureau de

l'UNESCO à Kaboul a signé un accord avec le ministère des Mines et du Pétrole du pays, d'un montant de deux millions de dollars des États-Unis, afin d'apporter une aide technique au projet « Patrimoine culturel à proximité des sites d'extraction minière en Afghanistan » (Cultural Heritage around Mining Sites in Afghanistan).

En septembre, le gouvernement du Japon a versé deux contributions supplémentaires au Fonds-en-dépôt (FED) japonais pour un montant total de 1,6 million de dollars

des États-Unis en faveur de la préservation du patrimoine culturel mondial et du patrimoine culturel immatériel.

Un accord de financement a été signé avec la Norvège à l'appui du projet « Préservation du patrimoine naturel du Myanmar de la deuxième phase du Cadre du patrimoine mondial » (Safeguarding Natural Heritage in Myanmar within the World Heritage Framework [Phase II]) pour un montant de 8 700 000 couronnes norvégiennes.

■ Protection des musées en Égypte

Cette année, l'UNESCO a tout mis en œuvre pour aider les pays en crise à restaurer et à remettre en état leur patrimoine culturel (*pour en savoir plus, voir : Réponse de l'UNESCO aux situations de crise et de transition, p. 6-29*). L'Organisation a également démontré son engagement en faveur de la protection et de la préservation du patrimoine culturel dans d'autres pays.

Le 24 janvier 2014, le Musée d'art islamique du Caire (Égypte), qui héberge aussi en son sein le Musée des archives de la Bibliothèque nationale à Bab el Khalq, a subi des dégâts considérables suite à l'attentat contre les locaux des services de sécurité situés à proximité. Fondé en 1881 durant le règne du Khédivé Tawfiq Muhammad Pasha, ce musée abrite quelque 100 000 objets, notamment des tapis, des pièces de monnaie et des médailles, des céramiques, des bijoux, des manuscrits, des sculptures et des textiles provenant du monde islamique tout entier, de l'ère préislamique (VII^e siècle) à la fin du XIX^e siècle.

Le personnel local est intervenu environ 45 minutes après l'explosion et a immédiatement mis en place les mesures d'urgence apprises le mois précédent à l'occasion d'une formation dispensée par l'UNESCO et l'ICCROM (Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels), dans le cadre du programme de renforcement des capacités mis en œuvre par l'Organisation auprès des professionnels des musées. Grâce à ces nouvelles compétences, ils ont pu assurer la préservation d'objets culturels des archives et du musée.

La Directrice générale de l'UNESCO a immédiatement déclaré s'engager à « mobiliser toute l'expérience et l'expertise de l'UNESCO pour reconstruire le musée et réparer les dégâts ». La déclaration d'Irina Bokova a été

suivie par l'envoi d'une mission d'évaluation d'urgence « UNESCO – ICOM (Conseil international des musées) – Bouclier bleu » au Caire du 30 janvier au 3 février. Ainsi, un représentant de l'UNESCO, un architecte et conservateur de musée, et une spécialiste de collections islamiques représentant l'ICOM et le Bouclier bleu ont évalué les dommages et élaboré un plan de restauration.

Passé le premier choc des destructions à l'intérieur et l'extérieur du bâtiment, la mission a finalement constaté que la structure du bâtiment n'avait pas été déstabilisée. Toutefois, de graves impacts ont été enregistrés sur le revêtement de la façade extérieure, sur les verrières et dans la plupart des salles d'exposition dans les deux institutions. Un travail d'urgence a été nécessaire pour protéger le bâtiment afin d'éviter de nouveaux dégâts en cas de précipitations et pour ôter de frêles panneaux de décoration sur le dessus de la façade.

Au musée, l'explosion a détruit toutes les vitrines et tous les équipements d'expositions. Cent soixante et un objets ont été entièrement détruits ou si endommagés que leur restauration nécessitera de nombreuses années et un financement substantiel. La collection de verres précieux, comprenant notamment des lampes de mosquées, a été réduite en débris. Heureusement, les laboratoires de conservation et les entrepôts, situés au sous-sol et à l'arrière du bâtiment, n'ont été que très peu endommagés et peuvent servir à l'entreposage et aux activités de restauration.

Quant au Musée des archives de la Bibliothèque nationale, toutes ses vitrines ont été brisées – mais seuls quelques manuscrits et livres ont été endommagés, principalement par une fuite d'eau et de la poussière de verre. Les opérations de nettoyage et de restauration se sont déroulées sur plusieurs mois.

Peu de temps après la mission, l'UNESCO a présenté son plan de restauration à des donateurs potentiels en Égypte et à l'étranger. L'Organisation a versé une contribution initiale de 100 000 dollars des États-Unis, qui servira à remettre en état et à rééquiper le laboratoire de conservation du musée sous la supervision du ministère des Antiquités. En novembre, le gouvernement italien a généreusement accordé 800 000 euros aux activités de renforcement des capacités dans le domaine de la conservation, au travail de documentation et à la rénovation des vitrines. À la fin de l'année 2014, la restauration de la façade a été entamée sous la supervision du Centre de recherche américain en Égypte (American Research Center in Egypt [ARCE]) tandis que le reste du bâtiment sera réhabilité grâce au généreux don du Sultan de Charjah (Émirats Arabes Unis). De prestigieux instituts, à l'image de la Smithsonian Institution, du Metropolitan Museum of Art (États-Unis) et de l'Institut archéologique allemand, ont promis de venir en aide aux conservateurs égyptiens responsables de la restauration des objets d'art endommagés.

À la demande du gouvernement égyptien, l'UNESCO et ses partenaires, l'ICCROM, l'ICOM et le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial, ont visité le Caire au début du mois de septembre pour discuter de projets en matière de patrimoine culturel avec les autorités égyptiennes, notamment au sujet du Musée d'art islamique du Caire et du Musée national de la civilisation égyptienne (NMEC), ainsi que

Dégâts au Musée d'art islamique dans le centre-ville du Caire (Égypte) après l'explosion du 24 janvier. Quelques jours plus tard, une mission d'évaluation d'urgence « UNESCO – ICOM (Conseil international des musées) – Bouclier bleu » était envoyée au Caire pour évaluer les dommages et élaborer un plan de restauration. La restauration de la façade a commencé à la fin de l'année 2014 et la réhabilitation du reste du bâtiment sera entreprise en 2015.



du projet de réhabilitation urbaine du Caire historique (Urban Regeneration of Historic Cairo [URCH]), dont la phase actuelle a été achevée à la suite de plusieurs études techniques.

Le projet en cours au Musée national de la civilisation égyptienne a été conçu pour renforcer les capacités du personnel du musée et lui apporter une expertise technique, à la demande du ministère des Antiquités. Il vise à améliorer la connaissance de la culture égyptienne à l'échelle internationale et à attirer des visiteurs venus d'Égypte et d'ailleurs.

En octobre, la Directrice générale de l'UNESCO et le ministre égyptien des Antiquités ont échangé leurs points de vue sur la coopération entre l'UNESCO et l'Égypte dans le domaine des musées et de la préservation des collections du patrimoine culturel, à l'occasion d'une conférence internationale sur les musées égyptiens, organisée conjointement par le gouvernement de l'Égypte et l'UNESCO, au siège de l'UNESCO. La Directrice générale a réaffirmé la détermination de l'UNESCO à poursuivre son soutien technique et a souligné l'engagement permanent de l'Organisation à lutter aux côtés des autorités égyptiennes contre le trafic illicite de biens culturels égyptiens.

■ Renforcement des capacités en vue d'une préservation efficace du patrimoine culturel immatériel à Cuba, en République dominicaine et à Haïti

Depuis 2011, l'UNESCO met en œuvre une stratégie mondiale de renforcement des capacités qui repose sur une implication globale à long terme des États membres en vue de créer des environnements institutionnels et sociaux favorables à la préservation du patrimoine culturel immatériel. Coordonnée et suivie par le siège de l'UNESCO, cette stratégie est mise en œuvre à travers le réseau des bureaux hors siège, en coopération avec leurs homologues nationaux. Elle répond à des besoins urgents de renforcement des capacités, comme la révision de la législation et des politiques pertinentes, la refonte des infrastructures institutionnelles, l'élaboration de méthodes d'inventaire et la mise en œuvre d'autres mesures permettant une préservation efficace, tout en visant à mobiliser pleinement les différentes parties prenantes concernées.

Depuis octobre 2012, et grâce à la contribution généreuse du gouvernement norvégien au Fonds pour la préservation du patrimoine culturel immatériel, les Bureaux de l'UNESCO à La Havane et à Port-au-Prince dispensent des services de formation et de renforcement des capacités à Cuba, en République dominicaine et à Haïti dans le cadre d'un programme régional. L'année 2014 a été le théâtre d'activités opérationnelles dans ces trois pays : formation supplémentaire sur la mise en œuvre de la Convention de 2003 à l'échelle nationale dans la région est de Cuba ; formation sur l'inventaire communautaire à Saint-Domingue et à Baní (République dominicaine) ; séance de travail à Cienfuegos (Cuba) pour élaborer une stratégie de préservation du patrimoine culturel immatériel présent sur le territoire cubain ; et aide technique apportée à Haïti en vue de mettre en place deux initiatives d'inventaire communautaire.

Toutes ces activités ont offert une plateforme qui a permis aux participants de réfléchir collectivement aux expériences et aux défis associés à la préservation du patrimoine culturel immatériel dans le contexte plus large du développement durable. La Norvège a aussi permis la mise en œuvre de programmes régionaux de renforcement des capacités en Asie centrale et dans les pays lusophones d'Afrique.

L'année 2014 a été le théâtre d'activités opérationnelles de formation et de renforcement des capacités mises en œuvre par les Bureaux de l'UNESCO à La Havane et à Port-au-Prince en vue de favoriser la préservation du patrimoine culturel immatériel à Cuba, en République dominicaine et à Haïti. Danse et chants cubains de style Tumba Francesa (tambour français), inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.



■ Évaluation de l'authenticité d'une épave historique par un Conseil consultatif de l'UNESCO

Le 14 mai, Bill Clifford, explorateur sous-marin américain, a annoncé avoir découvert l'épave de la *Santa Maria*, l'un des trois navires de Christophe Colomb lors de sa traversée de l'océan Atlantique. La *Santa Maria* s'était abîmée sur des récifs au nord de la côte haïtienne avant de sombrer un jour plus tard, le 25 décembre 1492. Cette épave avait déjà été visitée en 2003 par plusieurs équipes d'explorateurs, dont celle de Bill Clifford, qui affirmaient y avoir repéré un canon datant du XV^e siècle.

Dans une lettre en date du 12 juin, la ministre de la Culture d'Haïti, Monique Rocourt, a sollicité l'appui du Conseil consultatif scientifique et technique de la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique de 2001 de l'UNESCO, pour solliciter l'envoi d'une mission d'experts sur le site. Ce Conseil consultatif est composé de douze experts de renommée internationale élus par les États membres lors de la Convention de 2001. La Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, a exprimé sa préoccupation au sujet du pillage des sites submergés situés au large des côtes haïtiennes et a exhorté les États à joindre leurs efforts afin d'aider Haïti à retrouver la trace des objets volés sur ces sites archéologiques immergés.

En septembre 2014, l'UNESCO a envoyé une mission chargée d'examiner l'épave située au large de la ville de Cap-Haïtien, au nord du pays. Au début du mois d'octobre, cette mission d'experts est arrivée à la conclusion que le navire ne pouvait pas être la *Santa Maria*.

« Nous disposons désormais de preuves irréfutables qui montrent que l'épave date d'une période bien postérieure », a déclaré le responsable de la mission, Xavier Nieto Prieto, ancien directeur du Musée national espagnol



The Polyphonic Singing of the Aka Pygmies of Central Africa



unesco

S'abonner 26 602

YouTube^{FR}

1 187 077

© UNESCO/YouTube

d'archéologie subaquatique et grand spécialiste des épaves espagnoles, désigné par le Conseil consultatif scientifique et technique de la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique de l'UNESCO. Les fixations en bronze trouvées sur le récif de Coque Vieille renvoient à des techniques de construction navale caractéristiques de la fin du XVII^e siècle ou du XVIII^e siècle, époque à laquelle les revêtements des navires étaient en cuivre. Avant cette période, seuls le fer ou le bois servaient aux fixations utilisées dans la construction navale. De plus, d'après plusieurs documents historiques – notamment le journal de Christophe Colomb, transcrit par Bartolomé de Las Casas –, le navire se situe trop loin de la côte pour être la *Santa Maria*.

Le rapport a recommandé la poursuite des explorations en vue de localiser la *Santa Maria* et de faire l'inventaire de tous les sites archéologiques et épaves d'importance de la

zone. Il a également appelé Haïti à prendre des mesures législatives pour améliorer la protection du patrimoine subaquatique, notamment en ce qui concerne la délivrance d'autorisations pour la réalisation de fouilles sur des sites archéologiques submergés, et pour respecter les normes de la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique de l'UNESCO, que le pays a ratifiée. Le gouvernement haïtien a demandé à l'UNESCO d'entreprendre une mission de recherche d'envergure dans l'attente des fonds nécessaires.

Adoptée en 2001, la Convention vise à assurer la protection et la préservation du patrimoine subaquatique ainsi qu'à appuyer la recherche et la coopération internationale dans ce cadre. Les États qui la ratifient – ils étaient 48 à la fin de l'année 2014 – s'engagent à préserver ce patrimoine, à refuser l'exploitation commerciale des sites et à lutter contre le trafic illicite des biens pillés.

Une vidéo présentant la tradition orale des Pygmées Akkas de République centrafricaine, inscrite sur la liste du Patrimoine immatériel depuis 2008, a été la plus vue (par plus d'un million de personnes) en 2014 sur la chaîne UNESCO TV de YouTube.

Le Delta de l'Okavango, au Botswana, est devenu le millièm site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial cette année. Il s'agit de l'un des très rares grands systèmes de deltas intérieurs n'ayant pas de débouché dans la mer ou dans l'océan. Il abrite certaines des espèces de grands mammifères les plus en danger, tels que le guépard et le rhinocéros blanc.



© Gertraude M. Matswiriri

■ Célébration de l'inscription du Qhapaq Ñan sur la Liste du patrimoine mondial

En 2014, 26 nouveaux biens ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial lors de la 38^e session du Comité du patrimoine mondial qui s'est tenue à Doha (Qatar) en juin, portant ainsi le nombre de sites du patrimoine mondial à 1 007, dans 161 pays. Parmi les moments marquants de cette 38^e session du Comité du patrimoine mondial, on retiendra l'inscription du 1000^e site, celle du premier bien situé au Myanmar à rejoindre la Liste du patrimoine mondial et celle du Qhapaq Ñan, ce réseau de routes andin.

Le Réseau de routes andin du Qhapaq Ñan est un grand réseau de routes de communication, de commerce et de défense qui parcourt plus de 30 000 kilomètres et relie l'Argentine, le Chili, la Bolivie, le Pérou, l'Équateur et la Colombie.

Construit par les Incas sur plusieurs siècles et en partie basé sur une infrastructure préinca, ce réseau extraordinaire traversant l'un des terrains géographiques les plus difficiles du monde reliait les sommets enneigés des Andes (à plus de 6 000 mètres d'altitude) à la côte en passant par des forêts tropicales humides, des vallées fertiles et des déserts intégreaux. Il a atteint son extension maximale au XV^e siècle alors qu'il s'étendait sur toute la longueur et la largeur des Andes. Il comprend 274 sites individuels s'étendant sur quelque 5 000 kilomètres. Ces différents sites ont été choisis pour mettre en avant les réalisations architecturales, techniques, politiques, sociales du réseau, son infrastructure associée, destinée au commerce, à l'hébergement et au stockage des marchandises, ainsi que des sites d'importance religieuse.

Le 25 juin, le Bureau de l'UNESCO à Lima et les autorités gouvernementales du Pérou,

du Chili, de la Colombie, de la Bolivie, de l'Équateur et de l'Argentine ont pris part à un événement qui s'est déroulé au sanctuaire de Pachacamac, à 30 kilomètres de Lima, afin de célébrer l'inscription du Qhapaq Ñan sur la Liste du patrimoine mondial. Des représentations de traditions culturelles péruviennes et latino-américaines ainsi que le visionnage de vidéos sont venus agrémenter cet événement. Lors de la cérémonie, Ollanta Humala, président du Pérou, a souligné que le Qhapaq Ñan, route favorisant les échanges de biens et de pratiques culturelles, encourageait la fraternité et l'unité de toutes les communautés sud-américaines. L'inscription de ce site sur la Liste du patrimoine mondial incitera les États membres concernés à intensifier leurs efforts de préservation et à maintenir sa valeur universelle exceptionnelle en tant qu'élément du patrimoine commun de l'humanité.



Célébration de la troisième édition de la Journée internationale du jazz à Osaka (Japon)

Forte du succès des deux premières éditions, l'UNESCO, en partenariat avec le Thelonious Monk Institute of Jazz, a organisé la troisième Journée internationale du jazz, qui s'est tenue le 30 avril 2014. Cette Journée est destinée à sensibiliser la communauté internationale aux vertus du jazz comme outil éducatif et comme vecteur de paix, d'unité, de dialogue et de coopération renforcée entre les peuples.

Osaka était la ville hôte officielle en 2014. Compte tenu de sa réputation légendaire de « Mecque japonaise du jazz » dans la première moitié des années 1920, Osaka était le choix idéal en tant que ville hôte mondiale de la Journée internationale du jazz. Centre historique commercial et culturel du Japon, Osaka a joué un rôle essentiel dans le développement des traditions de jazz japonaises. Parmi les plus grandes figures des débuts du jazz à Osaka figurent le compositeur Hattori Ryōichi et le trompettiste Nanri Fumio, qui a notamment reçu le surnom de « Satchmo japonais » de la part de Louis Armstrong. Ryōichi et Fumio sont tous les deux nés à Osaka et ont acquis de l'expérience en jouant dans les salons de danse et les cabarets du quartier Dōtonbori. Aujourd'hui, le rôle d'Osaka demeure important dans le développement continu du jazz au Japon.

Dee Dee Bridgewater en direct à l'occasion de la troisième Journée internationale du jazz à Osaka (Japon) en avril 2014.

Le programme Criança Esperança est l'un des programmes sociaux les plus visibles et reconnus au Brésil. Initiative conjointe de Globo TV et de l'UNESCO, le Programme a déjà soutenu 5 000 projets visant à transformer l'avenir d'enfants et de jeunes vulnérables. En 2014, 103 nouveaux projets ont été sélectionnés dans cinq régions du Brésil.

Groupe de percussions de l'ONG Afro Reggae Cultural Group dans une favela de Rio de Janeiro.



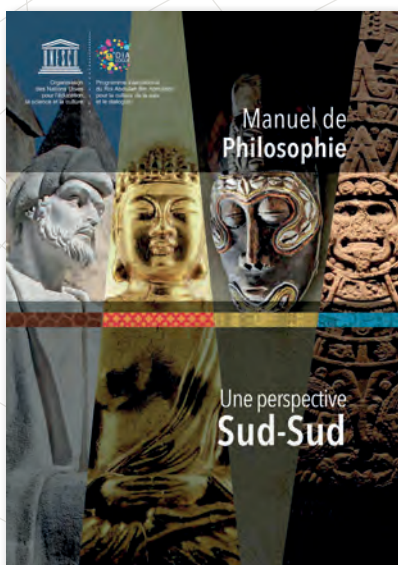
CHAPITRE 4

**Apprendre
à vivre
ensemble**



Apprendre à vivre ensemble

En 2014, l'UNESCO a animé d'importants débats internationaux pour veiller à ce que l'éradication de la pauvreté, l'inclusion sociale, l'égalité des genres et les défis rencontrés par les jeunes à travers le monde soient inclus au programme de développement pour l'après-2015 que les dirigeants mondiaux prévoient d'adopter en septembre 2015 au siège de l'ONU à New York. L'Organisation a également promu la culture de la paix et de la non-violence dans le cadre de la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2023) dont l'UNESCO est l'agence chef de file dans le système des Nations Unies. Enfin, elle a fait valoir le pouvoir du sport comme vecteur du dialogue interculturel.



Le Manuel de philosophie de l'UNESCO : une perspective Sud-Sud, produit par le Bureau de l'UNESCO à Rabat, a été publié en anglais, français et arabe à l'occasion de la Journée mondiale de la philosophie 2014. Il a été élaboré avec le soutien du Programme international du Roi Abdullah bin Abdulaziz pour une culture de la paix et du dialogue (Royaume d'Arabie Saoudite). Tout au long de l'année 2014, l'UNESCO a organisé plusieurs réunions internationales et régionales pour permettre aux communautés marginalisées et exclues de faire entendre leur voix dans le programme de développement pour l'après-2015.

■ L'éradication de la pauvreté et l'inclusion sociale dans le programme de développement pour l'après-2015

L'année 2015 sera l'occasion de fixer un nouvel objectif pour en finir avec la pauvreté sous toutes ses formes, partout dans le monde, d'ici 2030. En 2014, l'UNESCO a travaillé de manière active pour permettre aux communautés marginalisées et exclues de faire entendre leur voix dans le programme de développement pour l'après-2015.

En collaboration avec le Conseil international des sciences sociales (CISS), l'UNESCO a organisé en avril 2014 une réunion d'experts sur le thème Justice globale, pauvreté et inégalité dans l'agenda de développement pour l'après-2015. D'éminents experts du monde entier se sont rencontrés pour réfléchir sur les moyens d'atteindre une justice globale, en ayant recours aux connaissances disponibles, et d'améliorer la position des exclus afin d'éradiquer la pauvreté, l'inégalité et l'injustice. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre des contributions de l'UNESCO au processus de consultation visant le développement des Objectifs de développement durable inclus dans le programme de développement pour l'après-2015, et de la préparation par le CISS de ses deux programmes phares : le Forum

mondial des sciences sociales en 2015 et le *Rapport mondial sur les sciences sociales* en 2016. Ce rendez-vous a été pour les spécialistes en sciences sociales et les humanistes l'occasion de contribuer à travers une nouvelle approche de la justice sociale à une conception différente de l'éradication de la pauvreté et de l'égalité dans le monde, mais aussi d'identifier des lacunes en matière de connaissances, des questions, des domaines prioritaires et des solutions innovantes.

En octobre, le gouvernement de l'Équateur a organisé à Quito, en coopération avec l'UNESCO, le 10^e Forum des ministres du Développement social pour l'Amérique latine. Le thème du Forum était Surmonter les inégalités en Amérique latine : les transformations sociales et les politiques publiques. Cet événement faisait partie d'une série de forums organisés au niveau régional dans le cadre du programme de gestion des transformations sociales de l'UNESCO (MOST), qui a acquis une importance particulière dans la région. En effet, si l'Amérique latine n'est pas la région la plus pauvre du monde, elle est celle où les inégalités sont les plus grandes et, malgré les importants progrès réalisés, une partie significative de la population continue de vivre sous le seuil de pauvreté. Les politiques de développement et d'inclusion sociale engagées il y a plusieurs années commencent à porter leurs fruits, mais

il devient de plus en plus difficile de les mener efficacement. Le Forum avait notamment pour objectif de consolider l'agenda commun relatif à ce processus. Les conclusions de cette réunion viendront enrichir le débat visant à définir le programme de développement pour l'après-2015 en mettant l'accent sur la pertinence des politiques d'inclusion et de développement social.

L'UNESCO a également œuvré en faveur de l'inclusion sociale en organisant en septembre, en collaboration avec la municipalité d'Ambon, la 5^e Réunion de haut niveau des maires de villes inclusives, qui s'est tenue à Ambon (Indonésie). Cet atelier a réuni une centaine de participants de 37 municipalités d'Indonésie et des représentants locaux d'organisations de personnes handicapées (OPH), qui se sont penchés sur les thèmes de l'inclusion sociale et de l'emploi. À cette occasion, des dirigeants locaux et des représentants d'autorités régionales et d'OPH ont pu partager des bonnes pratiques sur l'inclusion sociale des personnes handicapées dans le monde du travail. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre des efforts de l'UNESCO en faveur de la création d'un Réseau de villes inclusives en Indonésie, dont l'objectif est de développer des environnements plus accessibles pour assurer la pleine participation des personnes handicapées. Des réunions similaires avaient déjà eu lieu en 2013 dans d'autres villes d'Indonésie. Début 2014, lors d'une réunion organisée à Denpasar, l'UNESCO et la municipalité de Denpasar ont signé un accord de partenariat prévoyant une collaboration en matière de sensibilisation au thème des personnes handicapées, le renforcement des capacités des fonctionnaires et de la prestation de conseils concernant le développement de politiques liées à l'inclusion sociale.

© ONU/Robaton



De nombreux habitants des hautes terres de la République démocratique populaire lao, comme cette femme et cet enfant, n'ont d'autre choix que de défricher la forêt en coupant les petits arbres, brûlant les déchets et se déplaçant vers un autre endroit après avoir exploité la terre. En 2014, l'UNESCO a accueilli plusieurs événements internationaux et régionaux pour garantir que les voix des exclus et des marginalisés soient entendues dans l'Agenda de développement post-2015.

Sociabilités souterraines : dialogue entre le Brésil et le Royaume-Uni sur le développement social

Depuis 2009, la London School of Economics (LSE) et le Bureau de l'UNESCO à Brasilia ont mené un partenariat de recherche innovant pour analyser comment les programmes de terrain sont mis en œuvre dans les favelas de Rio de Janeiro à travers les activités culturelles, mettant en exergue l'identité et l'imagination pour revitaliser les sphères publiques et construire un avenir positif pour les jeunes exposés au trafic de drogue, à la violence et aux guerres des narcotrafiquants. L'UNESCO a publié les résultats de cette étude en 2013 sous le titre *Sociabilités souterraines*.

En novembre 2014, un séminaire international a réuni plusieurs voix du Brésil et du Royaume-Uni pour discuter de la façon dont les expériences de développement social menées sur le terrain pouvaient se croiser avec l'élaboration et la mise en œuvre de processus politiques à l'initiative des gouvernements et des décideurs. Un deuxième séminaire a également été organisé au siège de l'UNESCO.



© UNESCO/Amina Hamshari

+∞ *(Plus infini) est une exposition participative et évolutive conçue par Ruedi Baur, graphiste de renommée internationale, pour la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022). Cinq thèmes liés à la Décennie ont été présentés lors du vernissage de l'exposition au siège de l'UNESCO à l'occasion de la Journée des droits de l'Homme : Migrants, Femmes africaines et culture de la paix, Argent, Cartes et Inspiration.*

■ Encourager une culture de la paix

Pendant toute l'année 2014, l'UNESCO a accueilli une série d'événements dans le cadre des deux initiatives suivantes : le Programme d'action pour une culture de la paix et de la non-violence, et la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022), dont

l'Organisation est l'agence chef de file. Ces rendez-vous ont contribué à la réalisation des objectifs du Plan d'action pour la Décennie, adopté en mars 2014 par le Conseil exécutif de l'UNESCO lors de sa 194^e session.

Accroître le soutien à la consolidation de la paix au Soudan du Sud – que ce soit à travers l'éducation, le pluralisme culturel et la liberté d'expression, ainsi que le renforcement de la protection des enfants touchés par les conflits armés – était le thème central d'une visite conjointe en juin d'Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour les enfants et les conflits armés et de l'Envoyé spécial de l'UNESCO Forest Whitaker (pour en savoir plus, voir : *Réponse de l'UNESCO aux situations de crise et de transition*, p. 6-29).

En juillet, la Maison de l'UNESCO pour une culture de la paix au Burundi a organisé un atelier national de formation des leaders des sections Jeunesse des partis politiques et de la société civile à Bujumbura (Burundi), en collaboration avec le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, l'Association pour la promotion de la fille burundaise (APFB), l'Association des scouts du Burundi (ASB) et le Réseau des organisations des jeunes en action pour la paix, la réconciliation et le développement (REJA). L'objectif était de renforcer les capacités de jeunes Burundais pour leur permettre de devenir de vrais acteurs de changements et de transformations sociales dans leurs communautés afin de contribuer à la préparation d'élections libres, pacifiques et transparentes en 2015. Des jeunes filles et jeunes hommes représentant 19 partis politiques ainsi que des jeunes leaders d'associations et réseaux de jeunes ont répondu à ce rendez-vous.

À l'occasion de la Journée internationale de la paix (21 septembre), l'UNESCO a organisé en collaboration avec le Comité de liaison des ONG-UNESCO une table ronde sur le thème Paroles de paix : comment œuvrer pour le droit des peuples à la paix ? Le débat a porté sur les enjeux de la mise en œuvre du droit des peuples à la paix, faisant écho au thème choisi par les Nations Unies pour la célébration de cette Journée en 2014.

Le Festival des cultures méditerranéennes, organisé en partenariat avec l'association Culture Sud, a eu lieu du 22 septembre au 2 octobre au siège de l'UNESCO. Quinze pays ont participé à la table ronde, à l'exposition et au concert du festival. Il s'agissait de rassembler des artistes et des intellectuels autour de valeurs humanistes et progressistes, de sensibiliser le grand public au rôle de la culture et de ses répercussions sur le développement humain et social, mais également de valoriser les pays méditerranéens et leur apport à la culture

Promouvoir une culture de la paix au Burkina Faso

L'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme des Nations Unies (CTITF) et l'UNESCO se sont engagées pour la promotion d'une culture de la paix au Burkina Faso. Dans le cadre de l'initiative d'assistance intégrée en matière de lutte contre le terrorisme des Nations Unies (I-ACT), le projet conjoint de la CTITF et de l'UNESCO sur la Promotion de la culture de la paix, la gestion des conflits, la citoyenneté, la démocratie et la bonne gouvernance à travers l'éducation formelle au Burkina Faso a été approuvé et bénéficiera d'un financement fourni par le Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (UNCT), à hauteur de 285 000 dollars des États-Unis. Le projet a été officiellement lancé le 25 septembre à Ouagadougou.

de la paix et au rapprochement des cultures. Pendant l'événement, l'accent a été mis sur la transmission du patrimoine immatériel commun aux pays des deux rives.

En novembre, s'inscrivant en marge du Colloque international Représentation et expériences du vivre ensemble : un état des lieux, un atelier spécial a eu lieu sur le thème Diversité, tolérance et intolérance dans les médias sociaux. Il était organisé par l'UNESCO, le Centre interuniversitaire d'étude sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT) et la Maison des Sciences de l'Homme-Paris Nord (MSH), au CELAT/Université de Laval à Québec (Canada). Des experts de divers horizons disciplinaires et institutionnels ont été invités à réfléchir aux enjeux éthiques, sociaux et politiques liés à l'utilisation des médias sociaux et des plates-formes numériques, ainsi qu'à leur rôle dans la promotion de la tolérance et de la diversité. Une attention spéciale a été portée à l'utilisation des réseaux sociaux par les jeunes.

À l'occasion de la Journée internationale de la tolérance le 16 novembre, la Directrice générale de l'UNESCO a rappelé l'engagement de l'Organisation envers la promotion de la tolérance à travers ses programmes éducatifs et culturels, et a appelé tous les États membres et les partenaires de l'UNESCO à réaffirmer le pouvoir transformateur de la tolérance, en tant que vecteur de dialogue et de paix. Pour célébrer la Journée, le Prix UNESCO-Madanjeet Singh 2014 pour la promotion de la tolérance et de la non-violence a été remis aux deux militants pour les droits de l'homme M. Ibrahim Ag Idbaltanat (Mali) et M. Francisco Javier Estévez Valencia (Chili).

Dans le cadre du projet Renforcer les compétences pour le développement des politiques et des programmes pour un dialogue interculturel respectueux des droits

de l'homme, financé par le gouvernement du Danemark, un dossier intitulé *From Words to Action* (Des paroles aux actes) a été publié à l'occasion de la Journée des droits de l'homme (10 décembre 2014). Ce document a permis d'élaborer un cadre de compétences interculturelles inspirées des droits humains en exploitant les travaux de recherche menés par des experts internationaux sur le lien entre le respect de la diversité culturelle et des droits humains et leurs implications. Conçu pour être un outil phare de la Décennie, le contenu de ce dossier

sera enrichi et remanié pour devenir un outil d'apprentissage en ligne.

En 2014, l'Organisation a organisé plusieurs événements pour réaffirmer son rôle de plateforme universelle de la coopération intellectuelle et du dialogue interculturel.

Le Directeur général adjoint de l'UNESCO, Getachew Engida, présente le Prix UNESCO-Madanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence aux militants pour les droits de l'homme M. Ibrahim Ag Idbaltanat (Mali) et M. Francisco Javier Estévez Valencia (Chili) en novembre 2014.





Le projet La Route de l'Esclave a fêté ses 20 ans

Le 10 septembre, l'UNESCO a célébré le 20^e anniversaire du projet La Route de l'esclave : résistance, liberté, héritage. Ce rendez-vous a été l'occasion d'évaluer les accomplissements du projet et de débattre de ses perspectives dans le cadre de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine (2015-2024). Lancé en 1994 à Ouidah (Bénin), le projet La Route de l'esclave est un programme phare de l'UNESCO, qui a œuvré de façon déterminante à une meilleure connaissance de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs conséquences, à travers la recherche scientifique, la publication de livres de référence, le développement de matériels éducatifs, l'inventaire des sites de mémoire, la promotion des cultures vivantes et la préservation des archives et des traditions orales liées à cette histoire. Une cérémonie commémorative, une table ronde et une exposition intitulée Africains en Inde ont été organisées au siège de l'UNESCO pour célébrer cet anniversaire. Plus de 1 500 participants ont assisté à la cérémonie, qui a été relayée par quelque 35 organes de presse.

Une cinquantaine de manifestations organisées à travers le monde, notamment au Costa Rica, au Maroc, au Japon, au Cameroun, en France et en Indonésie, ont fait écho à la célébration qui s'est tenue

Marcus Miller, Artiste de l'UNESCO pour la paix et porte-parole du projet La Route de l'esclave, et la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, participent au lâcher de colombes autour du globe symbolique au siège de l'UNESCO, pour célébrer le 20^e anniversaire du projet La Route de l'esclave.

au siège de l'UNESCO. Ainsi, le gouvernement du Cabo Verde a lancé un programme de célébration de trois mois pour commémorer l'anniversaire du projet, dans le but de réconcilier le pays avec son passé. Un comité multisectoriel réunissant des représentants de plusieurs ministères, la Commission nationale pour l'UNESCO, ainsi que des mairies, écoles et médias, a mis en place un programme d'activités qui a duré jusqu'au 15 décembre 2014. Ces événements, qui se sont tenus dans les principales îles du pays, comprenaient quatre expositions itinérantes et la projection de dix films, ainsi que des débats et forums.

En novembre, la réunion ordinaire du Comité scientifique international du projet La Route de l'esclave, financée par l'Institut national d'anthropologie et d'histoire, a eu lieu à Mexico (Mexique). Les discussions ont porté sur les accomplissements et les nouvelles perspectives du projet, ainsi que les actions à mener dans le cadre de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine (2015-2024).

Centenaire de la Première guerre mondiale

Le centenaire de la Première guerre mondiale (1914-1918) a constitué une occasion unique de délivrer un message de paix et de réconciliation. Il a également permis d'attirer l'attention sur la préservation du patrimoine culturel subaquatique de la Première guerre mondiale, qui se compose de quelque 10 000 épaves reposant sur les fonds marins de diverses régions du monde. Il s'agit de navires de guerre, mais aussi de navires civils coulés par accident ou victimes du blocus naval. Certaines de ces épaves sont bien préservées, mais beaucoup ont été détruites ou sévèrement endommagées par des opérations de récupération non-scientifiques,

de démolition ou de chalutage, ou encore par des opérations commerciales ou des pilleries. Bien que ce patrimoine soit le témoin d'un conflit majeur de l'histoire récente, il n'a toujours pas été entièrement étudié. L'UNESCO a donc fait appel à ses États membres pour qu'ils s'engagent en faveur de la préservation de ce patrimoine unique, en tant que témoignage puissant de la guerre et voix convaincante en faveur de la paix. Le patrimoine submergé de la Première guerre mondiale est entré à partir de 2014 dans le champ d'application de la Convention de 2001 de l'UNESCO sur la protection du patrimoine culturel subaquatique.

Le centenaire de la Première guerre mondiale a été l'occasion de sensibiliser le public sur l'importance de la préservation du patrimoine submergé datant de cette période et sur son message de paix et de réconciliation. Vestiges d'une barge de la Première guerre mondiale au large des côtes de la péninsule de Gallipoli (Turquie).



© Harun Öztaş

le Pérou. À travers divers objets et photos, l'exposition a présenté leurs rites et mythes, leur quête d'immortalité et leur vie quotidienne. Le public a également eu l'occasion de discuter avec quelques membres de cette communauté de leurs traditions et de leur mode de vie dans leurs villages.

Entre 2008 et 2014, plus de 300 ateliers et activités de documentation ont été organisés dans le cadre de ce projet, dont les deux tiers

ont eu lieu dans des villages autochtones. Ces ateliers, qui portaient sur la formation et le renforcement des capacités en matière de méthodes et de techniques de documentation, ont réuni au total 40 chercheurs non autochtones et 200 chercheurs autochtones, ainsi que 180 collaborateurs des communautés concernées. Ces activités ont largement contribué à la sauvegarde et à la consolidation de ce nouveau domaine de connaissances à travers le pays.

La Fondation arabe pour l'image et l'écrivain Farouk Mardam-Bey lauréats du Prix UNESCO-Sharjah pour la culture arabe

La Fondation arabe pour l'Image (Liban), organisation à but non lucratif qui collecte, préserve et étudie les photographies du monde arabe et de sa diaspora, et l'écrivain français Farouk Mardam-Bey ont reçu le Prix 2014 UNESCO-Sharjah pour la culture arabe. Ils ont été choisis par un jury international d'experts pour leur travail en faveur de la valorisation, de la diffusion et de la promotion de la culture arabe. Le Prix UNESCO-Sharjah pour la culture arabe a été prolongé pour une période de six ans, conformément à la décision prise par le Conseil exécutif de l'UNESCO lors de sa 195^e session (automne 2014).



■ La jeunesse africaine et le défi de la promotion de la culture de la paix

« On dit parfois que la jeunesse, c'est l'avenir – mais pour moi, la jeunesse, c'est le présent », a déclaré la Directrice générale le 13 décembre à Libreville (Gabon), entourée de 90 jeunes Africains et Africaines en provenance d'une quarantaine de pays rassemblés à Libreville pour le Forum panafricain La jeunesse africaine et le défi de la promotion d'une culture de la paix.

L'événement a été marqué par le lancement officiel du Réseau Jeunesse et culture de la paix constitué de conseils nationaux de la jeunesse et d'organisations de la jeunesse d'Afrique et de la diaspora, engagés dans des actions de promotion d'une culture de la paix, dont le Gabon accueillera le secrétariat. Le Forum a également mis à l'honneur le renforcement du partenariat avec la Fondation WPDI de l'Envoyé spécial

de l'UNESCO pour la paix et la réconciliation Forest Whitaker, qui vise à promouvoir la capacité des jeunes à œuvrer à la paix et au développement dans leur communauté au sein de pays en situation vulnérable. La Fondation Omar Bongo Ondimba pour la paix, la science, la culture et l'environnement a également annoncé la création d'un prix international de la jeunesse pour la culture de la paix qui récompensera l'action de trois organisations de la jeunesse, qui se répartiront un montant de 45 millions de CFA, soit près de 85 000 dollars des États-Unis.

La Semaine africaine est une manifestation annuelle qui vise à accroître la visibilité de l'Afrique à travers la mise en valeur de la diversité de son patrimoine culturel et artistique. En 2014, l'éducation et la science au service de l'agriculture en Afrique était le thème choisi pour célébrer la Semaine africaine au siège de l'UNESCO. Organisée par le groupe africain des États membres de l'UNESCO, la Semaine

a été marquée par des projections de films, des expositions et des conférences thématiques. Le coup d'envoi a été suivi par le troisième cycle de conférences consacré à Joseph Ki-Zerbo, historien et homme politique burkinabé (1922–2006).

En mai, le Southern African Node of the Millennium Project a organisé, en coopération avec l'UNESCO et la WITS School of Governance (Université de Witwatersrand, Johannesburg), le Forum de tous les futurs de l'Afrique sur le thème Transformer l'avenir de l'Afrique. Le but était de réunir des penseurs et professionnels africains afin d'explorer les façons dont la « discipline de l'anticipation » a été façonnée et appliquée en Afrique, et comment ce processus peut devenir un levier pour transformer l'avenir de ce continent et l'amener sur des trajectoires plus positives. Le projet prospectif « Imagining Africa's Futures » a pour vocation de soutenir la priorité stratégique adoptée par l'UNESCO pour répondre aux besoins et aspirations des sociétés africaines.

S.E. M. Michel Martelly, Président d'Haïti, lors du coup d'envoi des célébrations du 70^e anniversaire de l'UNESCO au siège de l'Organisation le 31 octobre 2014.



© UNESCO/L. Rukingamubiri

Nelson Mandela à l'honneur de la cérémonie de lancement du 70^e anniversaire de l'UNESCO

La cérémonie donnant le coup d'envoi des célébrations du 70^e anniversaire de l'UNESCO s'est tenue au siège de l'Organisation le 31 octobre 2014 au soir. Placée sous le signe de l'héritage de Nelson Mandela, auquel la Directrice générale, Irina Bokova, a rendu un vibrant hommage, cette cérémonie a été marquée par la présence de nombreuses personnalités, dont le Président d'Haïti, S.E. M. Michel Martelly, et par une série de performances artistiques exceptionnelles. Les célébrations d'anniversaire se poursuivront pendant toute l'année 2015.

■ Égalité des genres

L'égalité des genres n'est pas seulement un droit humain fondamental, mais une base indispensable pour la création de sociétés pacifiques et durables. En 2014, l'UNESCO a encouragé les recherches et les discussions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes à travers le monde.

Malgré la ratification de la Convention relative aux droits de l'enfant par tous les pays de la région, la prévention de la violence contre les enfants et les réponses qui lui sont apportées restent inadaptées, puisque les enfants continuent d'être victimes de violences à l'école. La violence basée sur le genre en milieu scolaire (VGBMS) demeure une réalité pour de nombreux élèves dans le monde. Sur la base des conclusions du rapport régional sur la VGBMS en Asie-Pacifique, ainsi que du rapport mondial et du document de discussion de l'UNESCO-UNGEI consacrés à ce thème, le Bureau de l'UNESCO à Jakarta a commissionné une étude documentaire sur la VGBMS en Indonésie. Cette étude s'est penchée sur la nature et l'étendue de la violence basée sur le genre en milieu scolaire en Indonésie, ses répercussions, les réponses apportées en termes de politiques, de programmes et de mise en œuvre, ainsi que sur les actions permettant de prévenir et de combattre ce phénomène. Pour discuter des conclusions de cette étude et identifier les mesures à prendre pour lutter contre ce problème, le Bureau de l'UNESCO à Jakarta a organisé une réunion de parties prenantes qui a analysé l'état des lieux de la VGBMS en Indonésie et les réponses qui lui sont apportées. Cette rencontre a été l'occasion de se pencher sur diverses questions, notamment les répercussions de la VGBMS sur les résultats scolaires, ainsi que le lien entre ce phénomène et la mauvaise estime de soi, les performances scolaires médiocres,

la fréquentation irrégulière et l'abandon des études. Lors de cette réunion, des représentants gouvernementaux de divers ministères, d'ONG et d'organes de l'ONU ont fait le point sur les interventions de prévention et de prise en charge, et ont formulé des recommandations pour lutter contre la VGBMS en Indonésie.

Une série de Forums UNESCO sur l'égalité des genres a eu lieu entre 2007 et 2010, en

accord avec la priorité Égalité des genres de la nouvelle Stratégie à moyen terme pour 2008-2013. Les séminaires de ces forums étaient centrés sur différents sujets concernant l'autonomisation des femmes et l'égalité des genres, dans le but d'attirer davantage l'attention sur les questions d'égalité des genres en rapport avec les domaines d'action de l'UNESCO. En 2014, l'UNESCO a renoué avec

UNESCO
Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

México

FORO
LOS RETOS
DE LA EDUCACIÓN
EN MATERIA DE
IGUALDAD DE GÉNERO
EN MÉXICO
2014

10 y 11 de diciembre
Museo de la Mujer
República de Bolivia 17
Centro, Cuauhtémoc
06020, México D.F.
(55) 5795 9425
museodelamujer.org.mx

ESTADO DE MÉXICO
Secretaría de Educación

SEDU

Une conférence de l'UNESCO portant sur les défis de l'éducation en matière d'égalité des genres a été organisée conjointement par l'UNESCO et le Secretaría de Educación del Distrito Federal (SEDU) à Mexico en décembre 2014. Cette conférence s'inscrit dans le plan d'action de l'Organisation en faveur d'une éducation de qualité et inclusive pour les femmes et les filles au Mexique, mis en œuvre en partenariat avec le gouvernement fédéral, d'autres agences des Nations Unies dans le pays, des ONG et la société civile.

cette tradition en lançant le 6 novembre un nouveau Forum sur l'égalité des genres, au programme duquel figurait une présentation de la Directrice Senior sur le genre au sein de la Banque Mondiale : Promouvoir l'égalité des genres dans le développement de l'agenda post-2015 : stratégie, substances et structure.

■ Renforcer la voix des jeunes et conduire le changement

Le travail de l'UNESCO avec et pour les jeunes vise à autonomiser les jeunes femmes et les jeunes hommes, et à les aider à travailler ensemble pour encourager l'innovation et les changements sociaux, et favoriser une culture de la paix.

En mai 2014, le Bureau de l'UNESCO à Santiago a participé au Forum régional des jeunes pour l'Amérique latine et les Caraïbes,

qui s'est tenu à Quito (Équateur). Cette rencontre avait pour objectif de créer un mécanisme régional de dialogue entre les organismes locaux et internationaux, les entités gouvernementales et la société civile. Les participants ont analysé l'engagement des jeunes d'Amérique latine et des Caraïbes au programme de développement pour l'après-2015. Ce rendez-vous organisé par l'ONU a rassemblé de nombreuses voix, idées et alliances régionales pour favoriser l'intégration au programme de développement pour l'après-2015 des problèmes et priorités des jeunes, notamment l'éducation, l'emploi et le travail décent, la santé, l'engagement des jeunes et la violence. Les recommandations formulées par les jeunes dans ces domaines essentiels ont été présentées au Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) lors de sa session de juin.

L'un des événements les plus marquants de 2014 dans ce domaine a été le lancement le 5 juin d'un projet fournissant des connaissances et des outils pour autonomiser les jeunes femmes et hommes des bassins orientaux et occidentaux de la Méditerranée. Le projet Réseaux de la jeunesse méditerranéenne (NET-MED Youth) est mis en œuvre par l'UNESCO et financé par l'Union européenne, qui y a alloué 12 millions de dollars des États-Unis

Un des moments marquants de cette année a été le lancement du projet des Réseaux de la jeunesse méditerranéenne (NET-MED Youth), mis en œuvre par l'UNESCO et soutenu par l'Union européenne, pour aider à développer les connaissances, les compétences et les outils permettant d'autonomiser les jeunes femmes et hommes dans les bassins occidentaux et orientaux de la Méditerranée. Atelier organisé dans le cadre de ce projet à Tunis (Tunisie) en décembre.



pour les trois prochaines années, dont 10 % de co-financement.

Les pays du sud de la Méditerranée partagent des défis communs liés à l'inclusion sociale des jeunes, tels que la faible représentation dans les sphères publiques et politiques, le désintérêt de l'engagement citoyen, l'exclusion des grands médias et la marginalisation économique. NET-MED Youth apporte une réponse intersectorielle à ces défis en se fondant sur une analyse des aspirations et des besoins de la jeunesse dans chacun des pays de la région couverts par le projet. Cette initiative aide les jeunes femmes et hommes à développer leurs compétences, à revendiquer et à exercer leurs droits, et à s'engager de manière significative en tant que citoyens actifs, notamment dans la prise de décisions relatives aux politiques de jeunesse. Le projet NET-MED Youth permet également de promouvoir la liberté d'expression des jeunes, une meilleure représentation dans les médias grand public ainsi que leur autonomisation par le biais de l'éducation aux médias et à l'information, dans le but d'améliorer leur participation au débat public et à l'élaboration de politiques d'emploi facilitant leur transition de la formation vers le marché du travail. Les activités sont menées au niveau national et accompagnées de possibilités de réseautage transnational afin de partager les expériences entre deux pays ou plus et de soutenir l'intégration régionale.

En septembre, le 3^e Forum international des ONG partenaires officiels de l'UNESCO s'est tenu à Sofia et Sozopol (Bulgarie) sur le thème Le rôle de la jeunesse dans la sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel. Pendant trois jours, le Forum a fait le point sur les différents modes de participation des jeunes à la sauvegarde du patrimoine, partagé des expériences, en particulier sur les difficultés que peuvent rencontrer les ONG dans ce domaine, et

cherché des voies afin d'encourager des soutiens pour le travail de sauvegarde avec les jeunes.

En octobre, le premier Forum mondial sur les politiques de jeunesse a été organisé dans le but de faire avancer le débat sur l'élaboration de politiques de jeunesse et leur mise en œuvre pleine et effective à tous les niveaux. Cette plateforme inédite a réuni 700 participants, dont des représentants de ministères de la jeunesse, de gouvernements, du milieu académique, d'organisations de jeunesse, de la société civile, du système de l'ONU et d'organisations multilatérales. Accueilli à Bakou (Azerbaïdjan), le Forum a été convoqué par l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la jeunesse en collaboration avec l'UNESCO, le PNUD et le Conseil de l'Europe, avec le soutien de Youthpolicy.org. Les informations partagées pendant le Forum ont montré que les gouvernements étaient de plus en plus conscients de la nécessité de cadres juridiques et politiques répondant de manière adéquate aux besoins, aux aspirations et aux demandes des jeunes. Malgré ces avancées, un certain nombre de défis continuent d'affecter à la fois

l'efficacité et l'intégration de ces politiques de jeunesse. Les résultats du Forum serviront de base à la préparation du 9^e Forum des jeunes de l'UNESCO en octobre 2015.

■ Sport et antidopage

En 2014, l'UNESCO a continué d'agir dans tous les domaines pour mobiliser le pouvoir du sport, en développant des approches novatrices de l'éducation, en favorisant le dialogue interculturel, en faisant la promotion de l'égalité des genres, en s'employant à faire participer des groupes marginalisés sur un terrain de jeu commun et en luttant contre le dopage.

La première Journée internationale du sport au service du développement et de la paix s'est tenue le 6 avril. La Journée sera désormais l'occasion de célébrer le pouvoir qu'a le sport de réunir des personnes de cultures différentes autour de valeurs partagées. Elle permettra aussi de sensibiliser le public sur l'importance du sport pour une vie saine et des sociétés résilientes, et de souligner le rôle capital du sport pour la promotion de l'égalité des genres et de l'autonomisation des jeunes.

Le pianiste russe Denis Matsuev nommé Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO

Le 2 avril, la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, a nommé le célèbre pianiste russe Denis Matsuev Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO. Denis Matsuev a été nommé en reconnaissance de « son engagement en faveur de l'éducation musicale, de ses efforts pour soutenir les jeunes talents par le biais de sa fondation New Names et de son dévouement aux idéaux et aux objectifs de l'Organisation ». Depuis 2008, Denis Matsuev préside cette fondation caritative qui sélectionne de jeunes musiciens, artistes et poètes russes de talent dans le but de les aider à réaliser leurs objectifs professionnels.





Social and Human Sciences Sector

UNESCO'S FUND FOR THE ELIMINATION OF DOPING IN SPORT

ESTABLISHED IN 2008 TO ASSIST COUNTRIES DEVELOP AND IMPLEMENT PROJECTS CONSISTENT WITH THE INTERNATIONAL CONVENTION AGAINST DOPING IN SPORT

CLEAN SPORT = CLEAN SOCIETY

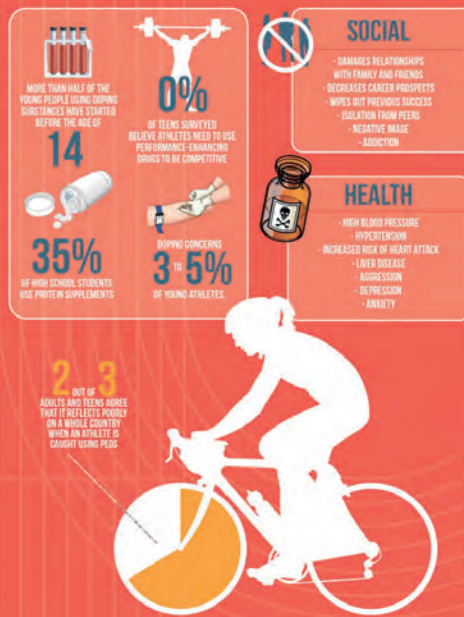


MAKING THE RIGHT CHOICE



"SPORT HAS THE POWER TO INSPIRE, TO BRING JOY AND TO IMPART THE POSITIVE VALUES WHICH LIE AT THE CORE OF UNESCO'S PEACE-BUILDING MANDATE. DOPING UNDERMINES THIS POWER, TAINISHING THE REPUTATION OF SPORT."
THANIA EKROEVA, UNESCO DIRECTOR-GENERAL

DANGERS OF DOPING



EDUCATE AND EMPOWER



APPLY TO UNESCO'S FUND FOR THE ELIMINATION OF DOPING IN SPORT!



Lutte contre le dopage : 29 nouveaux projets financés

En 2014, 29 nouveaux projets, pour un montant de 630 000 dollars des États-Unis, ont été retenus par le Comité d'approbation du Fonds de l'UNESCO pour l'élimination du dopage dans le sport, lors de deux réunions qui se sont tenues en mai et en octobre au siège de l'UNESCO. Ces initiatives porteront ainsi à 149 le nombre de projets nationaux ou internationaux soutenus par ce Fonds depuis sa création en 2008, pour un montant total de 2,7 millions de dollars des États-Unis.

Le 15 mai, l'Université de la Sorbonne et l'International Centre for Sport Security (ICSS), avec le soutien de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe, ont tenu un Forum sur l'intégrité du sport afin de présenter les résultats d'une étude inédite de deux ans portant sur l'ampleur de la corruption dans le sport, les paris sportifs et la manipulation liée aux compétitions sportives. L'étude analyse la façon dont le sport est de plus en plus victime des paris en ligne non réglementés et de l'augmentation du risque lié à l'infiltration par le crime organisé et le blanchiment d'argent. Elle comporte également un ensemble de recommandations pour les pouvoirs publics, le mouvement sportif et l'industrie des paris, ainsi que des principes directeurs communs à respecter par toutes les parties prenantes.

Événement majeur de l'année pour la promotion du sport et de l'antidopage, le Forum mondial des jeunes sur le sport, la culture et la paix a été organisé

Infographie produite en 2014 pour illustrer le fonctionnement du Fonds de l'UNESCO pour l'élimination du dopage dans le sport.

conjointement par le gouvernement municipal de Nanjing, le Comité d'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse de Nanjing (NYOGOC) et l'UNESCO. Il s'est tenu à Nanjing (République populaire de Chine) à l'occasion des Jeux Olympiques de la Jeunesse. Le Forum a réuni de jeunes athlètes, de jeunes leaders, des experts, des sportifs de haut niveau, des représentants de la société civile, des membres d'organisations de jeunesse et des jeunes intéressés par le sport. Son objectif était de contribuer à la paix par le développement et l'engagement civique de la jeunesse, le sport et la culture en positionnant les jeunes femmes et hommes comme acteurs clés de l'intégration de la culture et du sport dans le processus de développement humain et de paix durable. En organisant ce Forum pendant les Jeux Olympiques de la Jeunesse de Nanjing, l'UNESCO a souligné l'importance de travailler pour les jeunes et avec les jeunes, et a reconnu les diverses contributions du sport et de la culture dans la promotion de la paix et du développement.

En septembre, une réunion d'experts a été organisée à Medellin (Colombie) pour la révision de la Charte internationale de l'éducation physique et du sport (1978). Les participants à la 5^e Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS V), qui s'est tenue à Berlin (Allemagne) en mai 2013, avaient invité la Directrice générale à envisager une révision de la Charte qui tienne compte de leurs conclusions et recommandations. La révision de la Charte sera soumise au Conseil exécutif lors de sa 196^e session.

Une deuxième réunion de suivi de la 5^e Conférence internationale des ministres

et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS V, 2013) pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes a été organisée en octobre à Montevideo (Uruguay), sur l'invitation du gouvernement de la République d'Uruguay. Des représentants de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes ont examiné le suivi et la surveillance des engagements et recommandations pris lors de MINEPS V et de la Première réunion de suivi de MINEPS V pour la région (Bogota, 2013).

Le Sous-Directeur général de l'UNESCO pour les relations extérieures et l'information du public, Éric Falt, remet le trophée au capitaine du Real Madrid, Fernando Hierro, à la fin du match.

Des joueurs de légende de la Juventus et du Real Madrid disputent le match de la Coupe de l'UNESCO

L'UNESCO et le club de football italien de la Juventus de Turin ont uni leurs forces pour combattre le racisme et la discrimination dans le sport. Le partenariat a été officiellement lancé le 2 juin lors du match de la Coupe de l'UNESCO qui a opposé des joueurs de légende de la Juventus et du Real Madrid au Juventus Stadium à Turin (Italie). Parmi les joueurs qui ont participé au match du 2 juin, on peut citer Emilio Butragueño, Zinedine Zidane, Fernando Hierro et Fernando Morientes pour le Real Madrid ; Edgar Davids, Fabio Grosso, Pavel Nedved et Gianluca Pessotto du côté de la Juventus. Les recettes du match permettront de financer des programmes pour aider d'anciens enfants soldats au Mali et en République centrafricaine. La Juventus financera également un projet mondial de recherche sur la discrimination et le racisme dans le sport. Les résultats seront publiés dans un rapport visant à fournir aux gouvernements et autres acteurs impliqués des connaissances et des données sur ces phénomènes.



© Daniele Badolato / LaPresse

Élève d'une école pour enfants malentendants au Sri Lanka. Afin d'encourager les parties prenantes à concevoir et à offrir des services abordables et accessibles, des solutions concrètes ainsi que des technologies de pointe à l'intention des personnes handicapées, l'UNESCO a organisé la conférence De l'exclusion à l'autonomisation : le rôle des TIC pour les personnes handicapées à New Delhi (Inde) au mois de novembre.



CHAPITRE 5

Construire des sociétés du savoir



Construire des sociétés du savoir

Les nouvelles technologies, de plus en plus présentes dans notre vie quotidienne, nous permettent de partager d'énormes quantités d'informations et de connaissances. C'est pour cette raison qu'en 2014, l'UNESCO s'est de nouveau engagée en faveur de l'accessibilité des technologies pour tous, en particulier pour les communautés ciblées qui ne bénéficient généralement pas des technologies de l'information et de la communication. Le partage du savoir est essentiel à la création de sociétés inclusives, domaine dans lequel les solutions libres ont un rôle majeur à jouer. L'UNESCO a donc décidé de soutenir la mise en œuvre de solutions libres tout en lançant des projets basés sur leur utilisation.

■ Renforcer le rôle de chef de file mondial de l'UNESCO en matière d'utilisation des technologies au service du développement durable

En 2014, le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) a salué la contribution unique de l'UNESCO à l'utilisation des technologies au service du développement durable. Dans le cadre du Forum 2014 du SMSI, l'UNESCO, l'Union internationale des télécommunications (UIT), le PNUD et la CNUCED ont coorganisé une Réunion d'examen SMSI+10 de haut niveau à Genève en juin. À cette occasion, quelque 1 500 participants ont

adopté par consensus deux documents finaux : la « Déclaration du SMSI+10 sur la mise en œuvre des résultats du SMSI » et la « Vision du SMSI+10 pour le SMSI au-delà de 2015 ».

C'est la première fois que la vision de l'UNESCO en matière de sociétés du savoir inclusives a été systématiquement traduite dans un document négocié et adopté au niveau international, inspirant ainsi la vision que les ministres et d'autres décideurs politiques auront de la société de l'information du futur. À l'heure où l'UNESCO travaille en étroite collaboration avec l'UIT, spécialiste en matériel et infrastructures, la communauté internationale et les experts sont désormais conscients que le renforcement des capacités, l'accessibilité, le contenu local, la liberté

d'expression, le multilinguisme et la dimension éthique des sociétés du savoir inclusives sont aussi importants que les câbles et la connectivité. Les questions techniques de connectivité sont en train de passer au second plan, dépassées par les questions relatives à l'utilisation des technologies et aux transformations socio-culturelles et économiques, ce qui met l'UNESCO à l'avant-garde du domaine de la technologie au service du développement durable.

La Commission des Nations Unies sur le haut-débit pour le développement numérique, codirigée par l'UNESCO et l'UIT, montre elle aussi le travail d'avant-garde déployé par l'Organisation en matière de technologies pour le développement. La Commission réunit 45 personnalités influentes du domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) sous la présidence conjointe de S.E. M. Paul Kagame, Président du Rwanda, et de l'entrepreneur mexicain, M. Carlos Slim. Les secrétaires généraux de l'UIT et de l'UNESCO assurent la vice-présidence de la Commission.

Lors de sa 9^e réunion, qui a lieu en mars 2014 à Dublin, la Commission a convenu que le haut-débit jouait le rôle de moteur du développement dans le programme de développement durable de l'ONU pour l'après-2015. Elle a de nouveau appelé la communauté internationale à prendre conscience du potentiel de transformation des réseaux à haut-débit et à veiller à l'intégration explicite des taux de pénétration cibles du

La Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova; le président de la République du Rwanda, Paul Kagamé; le représentant de la Fondation Carlos Slim, Carlos Jarque; le Vice-Secrétaire général des Nations Unies, Jan Eliasson; et le Secrétaire général de l'UIT, Hamadoun Touré, présentent le rapport Broadband for All (Le haut-débit pour tous) lors de la neuvième réunion de la Commission des Nations Unies sur le haut-débit pour le développement numérique.



© ITU/S. Nyman

haut-débit dans les objectifs de développement durable de l'ONU pour l'après-2015.

La Commission a également exhorté les gouvernements et les organismes de financement internationaux à supprimer les obstacles actuels à l'investissement. À l'échelle mondiale, 95 % des infrastructures de télécommunications sont financées par le secteur privé, mais il est urgent de proposer de meilleures incitations pour que les investissements puissent aller au même rythme que la croissance exponentielle prévue des usagers d'Internet et du volume de données générées par l'« Internet des objets ». On estime que, dans les 200 plus grandes villes du monde, le nombre d'appareils connectés devrait passer d'une moyenne de 400 appareils par kilomètre carré à plus de 13 000 appareils par kilomètre carré d'ici 2016.

Le Président Paul Kagame a exhorté les membres de la Commission à voir au-delà des infrastructures et à chercher à améliorer leur utilisation : « Dans un premier temps, nous avons mis l'accent sur la connectivité en mettant en place les infrastructures et les outils nécessaires à l'accès des citoyens à l'ère du numérique. À partir de maintenant, nous devons nous efforcer d'optimiser l'utilisation intelligente du haut-débit pour aider les populations à utiliser des services qui améliorent leur vie de manière significative. »

À l'heure où l'acceptation des TIC s'accélère à travers le monde, le haut-débit mobile est considéré comme la technologie à la croissance la plus rapide de l'histoire de l'humanité. Aujourd'hui, le nombre d'abonnés de téléphonie mobile équivaut plus ou moins à celui de la population mondiale (près de 7 milliards de personnes), tandis que le nombre d'usagers d'Internet dépasse les 2,7 milliards. On compte désormais dans le monde trois fois plus d'abonnements actifs au haut-débit mobile (2,1 milliards) que d'abonnements à une connexion à haut-débit fixe (700 millions).



© ITU/I. Wood

Ce qui est encore plus encourageant, c'est qu'une très grande partie de ces progrès ont eu lieu dans le monde en développement, qui a représenté 90 % des nouveaux abonnés de téléphonie mobile et 82 % des nouveaux usagers d'Internet depuis début 2010, date de création de la Commission.

« Le haut-débit peut accélérer la croissance inclusive et durable en ouvrant de nouvelles voies de création et de partage des connaissances, en élargissant les opportunités d'apprentissage et en renforçant la liberté d'expression, a affirmé la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova. Mais cela ne se fera pas tout seul, il faut donner un cap et faire preuve de volonté. C'est pour cela que la Commission est importante. »

Lors de la réunion, les membres de la Commission ont discuté du besoin urgent de nouvelles stratégies pour financer des investissements massifs dans les réseaux de télécommunications afin de faire face à l'essor spectaculaire du volume de données mobiles qui est prévu.

Lors de la 10^e réunion de la Commission qui s'est tenue à New York le 21 septembre, cette puissante coalition de parties prenantes issues des gouvernements, du secteur privé et de la société civile a lancé la dernière édition de son rapport sur le haut-débit pour tous. Depuis plusieurs années déjà, l'UNESCO œuvre pour le développement des TIC de diverses manières : elle met l'accent sur l'importance de l'utilisation du haut-débit pour le développement, elle dirige des groupes de travail sur l'éducation et le multilinguisme dans des domaines tels que le développement de la formation des enseignants à travers le référentiel de compétences pour les enseignants en matière de TIC (CFT TIC), elle aide à faire avancer la dimension du genre et, enfin, elle insiste sur l'importance d'aider les pays en développement à saisir les nouvelles opportunités numériques et de ne pas les laisser tomber dans de nouveaux clivages numériques. La Directrice générale a fait la déclaration suivante : « L'accès universel aux applications du haut-débit sera déterminant pour atteindre cet objectif (la création de sociétés du savoir inclusives), car ce sont elles qui rendront

La Réunion d'examen de haut niveau SMSI+10, qui s'est tenue en juin 2014, a offert une plateforme d'examen des progrès réalisés par toutes les agences participantes dans la mise en œuvre des résultats du SMSI. Participants à la cérémonie de clôture de l'événement.

Le projet-cadre de politiques publiques pour l'usage inclusif des TIC dans l'éducation des personnes handicapées a été copublié en anglais en 2014 par l'UNESCO, l'Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive, et l'Initiative mondiale pour des technologies de l'information et de la communication inclusives (G3ict).



possibles une éducation de qualité, le partage des connaissances scientifiques, le renforcement de la cohésion sociale et la promotion de la diversité culturelle. »

■ Les TIC au service de l'autonomisation

Mettre davantage les TIC au service des personnes handicapées

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) peuvent aider les personnes handicapées, qui sont au nombre d'un milliard dans le monde, à surmonter les obstacles qui les empêchent trop souvent de vivre pleinement leur vie, que ce soit à l'école, au travail ou dans la société en général.

En novembre 2014, l'UNESCO et le gouvernement indien ont organisé à New Delhi une conférence intitulée « De l'exclusion à l'autonomisation : les technologies de l'information et de la communication au service des personnes handicapées ». Il s'agissait de la

première conférence de haut niveau consacrée à la promotion des droits humains et des libertés fondamentales de cet énorme groupe de personnes, qui représente 15 % de la population mondiale.

La conférence a réuni quelque 700 décideurs politiques, experts et représentants de la société civile et du secteur des technologies de l'information de 80 pays. Dans un message vidéo, le Professeur Stephen Hawking, auteur de l'ouvrage *Une brève histoire du temps*, a lancé un appel concernant la « nécessité de faire en sorte que cette technologie soit rendue accessible à ceux qui en ont besoin afin que personne ne vive dans le silence. Je parle au nom des gens qui ne peuvent entendre. Sans la technologie, je serais incapable de demander une tasse de thé et, *a fortiori*, de parler de ma théorie de l'univers. »

Le document final « The New Delhi Declaration on Inclusive ICTs for Persons with Disabilities: Making Empowerment a Reality » (La Déclaration de New Delhi sur les TIC inclusives au service des personnes handicapées : Faire de l'autonomisation une réalité) a encouragé toutes les parties prenantes à prendre des mesures concrètes en faveur de l'autonomisation des personnes handicapées au travers des TIC, en se basant sur la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (2006). Plus de 140 intervenants du monde entier ont discuté des enjeux liés au développement durable, à l'accessibilité et aux solutions technologiques, ainsi qu'à l'accès des personnes handicapées à l'information et au savoir grâce aux TIC.

Au programme de la conférence figuraient le festival « We Care 2014 », festival de courts-métrages et de documentaires visant à attirer l'attention sur les nombreuses capacités des personnes handicapées, ainsi

qu'un espace d'exposition des nouvelles TIC et technologies d'assistance pour les personnes handicapées.

La session de la conférence consacrée à l'utilisation de l'apprentissage ouvert et à distance (ODL) par les personnes handicapées a été l'occasion de procéder à une large consultation internationale des parties prenantes qui ont travaillé à l'élaboration de lignes directrices sur l'inclusion des étudiants handicapés grâce à l'ODL, dont la version finale devrait être prête dans le courant de l'année 2015. Ces lignes directrices donneront des recommandations aux parties prenantes, notamment aux gouvernements, institutions, concepteurs pédagogiques, enseignants, organismes d'assurance et de certification qualité et, bien sûr, aux personnes handicapées, pour exploiter des solutions libres telles que les ressources éducatives libres (REL), le libre accès et les logiciels libres et open source (FOSS), le but final de ces recommandations étant d'assurer l'accès des personnes handicapées à des opportunités d'apprentissage de qualité grâce à l'ODL.

Environ 15 % de la population mondiale, soit près d'un milliard de personnes, vit avec un handicap, chiffre qui augmente parallèlement à la croissance démographique, aux avancées médicales et au vieillissement global de la population. Au vu du pourcentage élevé de personnes vivant avec un handicap, il est primordial d'élargir leur accès aux opportunités d'éducation. À cet égard, la grande diversité de méthodes d'ODL, associée aux REL et aux FOSS, peut permettre aux personnes handicapées d'apprendre et de contribuer aux connaissances et compétences de leurs communautés.

Cette activité s'inscrit également dans le cadre des efforts permanents de l'UNESCO en faveur de l'application des TIC pour améliorer la qualité et l'accès à l'éducation, et de l'accès universel à l'information.



L'UNESCO encourage l'utilisation des TIC, outil efficace pour permettre aux communautés marginalisées d'avoir accès à l'information et pour favoriser une véritable participation de ces personnes à la vie de la société. Un jeune garçon suit une formation aux TIC destinée aux personnes handicapées en Colombie.

Le Programme Information pour tous

En 2014, le Programme Information pour tous (PIPT) a continué de se développer et de s'étendre à de nouveaux États membres grâce à de nouveaux partenariats, projets, consultations d'experts et conférences internationales. Ces collaborations ont débouché sur d'importantes contributions à l'élaboration de politiques sur les six priorités du PIPT.

De nouveaux comités nationaux et points focaux du PIPT ont été établis en Afrique, en Asie-Pacifique et en Amérique latine, et des experts nationaux ont rejoint les groupes de travail du PIPT. Ces nouvelles collaborations ont permis de mieux adapter et cibler les actions du PIPT par rapport aux enjeux nationaux.

Le Conseil et les groupes de travail du PIPT ont également continué de fournir de précieux conseils d'experts au Programme de l'UNESCO, notamment sur les

points suivants : étude complète des questions relatives à Internet mandatée par la Conférence générale de l'UNESCO, développement et mise en œuvre de solutions ayant pour objet d'améliorer la participation des personnes handicapées aux sociétés du savoir, ou encore levée des obstacles à la diversité linguistique sur Internet.

Parmi les activités entreprises cette année, on peut citer les suivantes : le projet « Safe and Secure Youth.Net », au travers duquel plus de 500 jeunes hommes et femmes de l'ex-République yougoslave de Macédoine ont appris à utiliser Internet de manière sécurisée ; la formation de jeunes volontaires grenadiens à l'utilisation de matériel de numérisation pour protéger des documents fragiles des archives nationales datant du XVIII^e siècle et, enfin, des activités de sensibilisation à destination des décideurs politiques, menées dans quatre pays d'Afrique australe.

Lancement de l'initiative YouthMobile

Pour donner aux jeunes les moyens de contribuer efficacement au développement de sociétés du savoir inclusives tout favorisant en le développement durable et en combattant le grave problème du chômage des jeunes, l'UNESCO a lancé en 2014 l'initiative YouthMobile, qui vise à engager directement au moins 25 000 jeunes du monde à acquérir les compétences de haut niveau et la confiance nécessaires pour développer, promouvoir et vendre des applications mobiles.

Sachant qu'il y aura un milliard d'utilisateurs de l'Internet mobile supplémentaire dans les pays en développement d'ici peu et que le smartphone sera leur seul outil informatique au pouvoir transformateur, cette initiative sur quatre ans inclura des programmes de renforcement des capacités à destination des enseignants, des programmes multilingues localisés de qualité sous licence ouverte pour les apprenants, ainsi que des partenariats avec des gouvernements, le secteur privé et des ONG. L'UNESCO ciblera également de manière spécifique les jeunes

filles et les femmes pour tenter de redresser le fort déséquilibre entre les genres qui existe dans ce nouveau domaine.

En 2014, l'UNESCO a accueilli une Réunion mondiale rassemblant des experts en programmes scolaires de 20 pays et a lancé des ateliers de formation au Soudan du Sud et au Kenya. D'ici fin 2015, des ateliers seront organisés au Nigéria, en Tunisie, en Iraq, au Qatar, en Chine, en Inde et au Brésil, l'objectif premier étant de donner les moyens à un millier de jeunes et à leur communauté de développer quelque 250 applications mobiles.

Pour des millions de jeunes des pays en développement, les smartphones sont les seuls ordinateurs accessibles. C'est pour cette raison que l'initiative YouthMobile de l'UNESCO encourage l'utilisation de ces appareils, qui aident les jeunes à relever des défis personnels et à s'attaquer à des problèmes auxquels leurs communautés locales sont confrontées. Femmes et enfants lisant sur des appareils mobiles à Kisumu (Kenya).



Un outil d'apprentissage en ligne pour l'autonomisation des femmes africaines

Depuis le lancement en novembre 2013 de *Femmes dans l'histoire d'Afrique : un outil d'e-formation*, Amanuella Alemayehu Mengiste, élève du secondaire à Addis-Abeba en Éthiopie, a eu l'opportunité d'utiliser et de partager le contenu du site destiné à promouvoir la contribution des femmes africaines au développement. En effet, avec ses amies, elle a pu télécharger sur son portable ou son ordinateur des bandes dessinées numériques ainsi que des récits sous la forme de chansons et d'enregistrements audio. Selon les dires de cette jeune fille, « les récits de femmes qui font des choses pour elles-mêmes, qui réalisent leurs rêves et qui font ce qu'elles ont envie de faire, donnent de l'inspiration. Si quelqu'un vous dit 'Non, tu ne peux pas faire cela', on peut dorénavant prendre l'exemple de l'une de ces femmes et répondre 'Si elle l'a fait, pourquoi ne pourrais-je pas le faire ?' ». Les récits personnels de ces femmes « qui ont réussi » comme Wangari Maathai, Funmilayo Ransome Kuti, Gisele Rabesahala, Nzinga Mbandi, Taytu Betul et bien d'autres, sont, grâce à cette plateforme d'e-information, partagés à travers le désert du Sahara, dans la vallée du Rift et sur les côtes de l'Océan indien. Grâce au pouvoir des TIC, les histoires de ces femmes sont lues, chantées et partagées, ce qui permet d'inspirer les jeunes femmes et les filles pour les inciter à réaliser leurs rêves et à poursuivre leurs études.

Pour récompenser la plateforme *Femmes dans l'histoire d'Afrique : un outil d'e-formation*, qui contribue à promouvoir par les TIC la diffusion des applications, du contenu, des capacités et de l'acquisition de compétences destinées à autonomiser les femmes sur le plan social et politique, et qui fait le lien entre l'autonomisation des femmes et le

développement durable, l'UNESCO a reçu le premier prix GEM-TECH (Gender Equality and Mainstreaming-Tech Awards). Ce prix a été remis conjointement par l'UIT et l'ONU-Femmes au Directeur général adjoint, Getachew Engida, lors de la première édition de ce concours, le 28 octobre à Busan (Corée du Sud) à l'occasion de la Conférence des plénipotentiaires de l'UIT. Le prix GEM-TECH récompense les décideurs et les organisations qui utilisent les technologies dans le but d'amorcer des changements et de promouvoir l'égalité des genres.

Femmes dans l'histoire de l'Afrique : un outil d'e-formation, financé par la contribution généreuse du gouvernement de la République de Bulgarie, développe des outils de TIC pour acquérir des connaissances et les diffuser, ce qui encourage l'éducation des jeunes femmes. Il promeut par ailleurs l'utilisation des TIC et le lien entre les technologies, la culture, l'éducation et le développement durable. Il est actuellement disponible en anglais et en français. En 2015, cet outil sera disponible en arabe et en plusieurs langues africaines comme le swahili et le dioula. En outre, de nouveaux récits de personnages féminins africains ou issus de la diaspora africaine seront mis à disposition et de plus amples partenariats seront mobilisés.

Afin de promouvoir l'égalité des genres à travers le développement des médias et de leur diffusion locale, des artistes africains ou issus de la diaspora africaine spécialistes de la bande dessinée, qui ont pour la plupart moins de 35 ans et qui sont majoritairement des femmes, ont participé à l'élaboration des supports multimédias. Des illustrateurs venant de République démocratique du Congo, de France, du Kenya, de Madagascar et du Nigéria, ainsi que des danseurs de hip-hop et des chanteurs de slam issus des États-Unis, du Sénégal et d'Afrique orientale ont contribué à l'élaboration des supports pédagogiques qui



Extrait de la bande dessinée numérique consacrée à Funmilayo Ransome-Kuti, l'une des femmes remarquables présentées dans le projet de l'UNESCO *Femmes dans l'histoire de l'Afrique : un outil d'e-formation*. Illustrations d'Alaba Onajin.

Nouveau recueil de livres numériques produit par de jeunes Brésiliens issus des communautés autochtones

Seize jeunes hommes et femmes issus de huit communautés autochtones du nord-est du Brésil se sont réunis pour apprendre, concevoir et gérer leur propre entreprise créative. La première entreprise choisie collectivement a consisté à produire un recueil de livres numériques sur les peuples autochtones, écrits et publiés par eux-mêmes. Deux livres numériques disponibles dans quatre langues sont désormais en vente dans les principales librairies en ligne.

Cette session, qui s'est tenue en avril 2014 au siège de l'ONG Thydêwá, à Olivença, Ilhéus, État de Bahia (Brésil), fait partie du projet de livres numériques autochtones de Thydêwá. Ce projet est parrainé par le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) de la Convention de 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Il s'agissait de la première de trois sessions de 40 heures (complétée par des activités à distance avec les communautés) visant à publier des livres électroniques en portugais, français, anglais et espagnol, dont certains contenus sont disponibles gratuitement.

Ce projet a encouragé le développement d'autres entreprises d'économie solidaire et créative par de jeunes autochtones. Il a également intégré les actions de Rede de Pontos de Cultura Indígena do Nordeste-Mensagens da Terra (Culture autochtone du réseau du nord-est – Messages de la Terre), qui a initié ses activités en mars 2014 en partenariat avec le ministère de la Culture brésilien.

« Nous cherchons à renforcer les talents et les capacités de jeunes autochtones pour qu'ils deviennent des entrepreneurs créatifs valorisant leur culture et qu'ils intègrent le concept de viabilité culturelle et financière de leur communauté », a déclaré Sebastián Gerlic, l'un des coordinateurs du projet.



peuvent être consultés librement et gratuitement sur ordinateur, sur téléphone portable et sur tablette. Le résultat final est le fruit d'une collaboration entre des intellectuels, des artistes, des techniciens et des pédagogues et fait de l'UNESCO une OOO pour l'innovation, la coopération internationale et l'échange.

Femmes dans l'histoire de l'Afrique : un outil d'e-formation est un grand pas dans le processus de diffusion de la connaissance du rôle des femmes dans l'histoire africaine afin de lutter contre les préjugés et les stéréotypes dans le cadre des travaux précurseurs de l'UNESCO sur l'utilisation pédagogique de *l'Histoire de l'Afrique*. En accord avec le plan d'action de l'UNESCO sur l'égalité des genres, ce projet a pour but d'autonomiser les femmes par l'usage des TIC et de promouvoir l'accès à l'information et à la connaissance afin de fournir une explication précise de leur rôle dans le développement économique, social, culturel et politique de la région.

■ Promouvoir l'utilisation de solutions libres

Libre accès

Depuis 2011, suite à la décision de sa 36^e Conférence générale, l'UNESCO met en place une stratégie globale inclusive en faveur du libre accès à la recherche scientifique et aux communications universitaires. Cette stratégie prévoit plusieurs activités de sensibilisation, de comblement des déficits, de renforcement des capacités et de diffusion que l'UNESCO devra mettre en œuvre d'ici 2019. La stratégie de libre accès de l'UNESCO comprend un ensemble de plans d'action à court, moyen et long terme accompagnés d'échéances définies ayant pour objet d'aider les gouvernements à renforcer les processus visant à accorder un droit irrévocable d'accès permettant de copier, d'utiliser, de diffuser, de transmettre et de produire des travaux



JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE & du droit d'auteur

23
avril
2014



dérivés sous toute forme et dans certaines limites. Dans le cadre de cette stratégie, l'UNESCO a pour mission de promouvoir le libre accès en mettant l'accent sur les informations scientifiques (articles de revues spécialisées, documents de conférences et divers types d'ensembles de données) qui émanent de travaux de recherches financés par des fonds publics. La mise en

œuvre de la stratégie de libre accès complète le Programme Information pour tous (PIPT). Dans le cadre de cette stratégie, plusieurs pays intéressés, notamment le Mexique, Saint-Kitts-et-Nevis et le Cambodge, ont bénéficié d'un soutien pour le développement de leur politique de libre accès. Au Mexique, l'UNESCO a travaillé avec le Comité de la science et de la technologie

Célébration de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur

Le 23 avril 2014, l'UNESCO a célébré la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur au siège de l'UNESCO en organisant un événement majeur qui a réuni plus de 300 personnes. La Journée a été l'occasion de réfléchir ensemble aux moyens de mieux diffuser la culture de l'écrit et de permettre à tous les individus d'y accéder, par les programmes d'alphabétisation et les ressources éducatives libres.

Cette édition a été dédiée aux jeunes : plus de 500 enfants ont participé à un concours de dessin qui consistait à créer une couverture de livre sur le thème du respect des différences.

Une carte interactive a également été conçue pour mettre en lumière les 196 événements organisés par des bibliothécaires, des libraires et des éditeurs du monde entier. L'UNESCO a profité de la Journée pour mettre gratuitement en ligne deux de ses publications phares, le *Guide du patrimoine mondial* et *Mémoire du monde*, qui ont été téléchargées par 2 600 personnes en l'espace de 24 heures.

du Sénat et le Conseil national de la science et de la technologie (CONACYT) pour rendre la science et la technologie plus accessibles à la population mexicaine. Résultat : le Mexique est devenu en 2014 le deuxième pays d'Amérique latine à disposer d'une politique nationale sur le libre accès.

L'UNESCO a organisé en septembre à Paris une conférence sur le libre accès et les publications universitaires pour discuter des dernières avancées dans ces domaines. Plus de 150 participants et plusieurs représentants de délégations nationales se sont réunis à cette occasion pour discuter du rôle et du contexte du libre accès dans les activités actuelles de préparation du programme de développement pour l'après-2015. La conférence a également été l'occasion de se pencher sur les préoccupations relatives aux frais de traitement des articles, qui dissuadent les scientifiques et les chercheurs du monde en développement de publier leurs travaux de recherche. Les participants ont envisagé l'examen du modèle commercial du libre accès et des revues prédatrices pour que les frais de traitement des articles n'empêchent pas les scientifiques de partager leurs travaux.

En 2014, l'UNESCO a également organisé en Bulgarie une Université d'automne sur le libre accès. Une centaine de participants venus du monde entier ont été invités à Veliko Tărnovo et à Sofia pour découvrir les dernières avancées en matière de libre accès.

L'UNESCO a mené en 2014 une évaluation globale des capacités dans le but de renforcer ces dernières à plusieurs niveaux. Sur la base de cette évaluation, l'Organisation a développé des programmes en trois volumes, divisés eux-mêmes en onze modules, qui bénéficieront à la communauté du libre accès dans son ensemble. Ainsi, pour sensibiliser les jeunes scientifiques sur les avantages du libre accès aux travaux de recherche scientifique, les programmes de l'UNESCO guident ces derniers sur les questions liées aux communications universitaires, aux concepts de ressources libres et de libre accès, aux droits de propriété intellectuelle, aux métriques d'évaluation de la recherche et aux principes de base du partage de travaux en libre accès.

L'UNESCO s'engage activement en faveur du renforcement des politiques nationales en se penchant sur les contraintes au niveau des institutions ou des universités locales dans le but de favoriser l'ouverture de la recherche scientifique. Pour cela, il est souvent nécessaire d'encourager l'établissement de mandats au niveau des institutions ou des universités et de mener des efforts de sensibilisation pour former les chercheurs scientifiques sur les avantages en matière de visibilité que peuvent leur apporter la publication en libre accès, le partage en libre accès et les contenus libres. L'UNESCO organise des activités en ce sens pendant les semaines du libre accès, dans le cadre desquelles l'Organisation s'associe à l'INASP pour décerner dix bourses annuelles à des universités et institutions situées principalement dans des pays en développement, pour qu'elles



© Kyoto Prefectural Library and Archives

organisent des événements. En 2014, dix bourses ont été attribuées aux établissements suivants : Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales, Programa Cuba ; Dedan Kimathi University of Technology Kenya ; Pwani University, Kenya ; College of Medicine, University of Lagos, Nigéria ; FAMSACOMER, Nigéria ; Catholic University of Health and Allied Sciences-Bugando and Tanzania Rural Health Movement (TRHM), Tanzanie ; International Medical and technological University (IMTU) Tanzanie ; Uganda Martyrs University, Ouganda ; Bulawayo Polytechnic, Zimbabwe ; et Midlands State University, Zimbabwe.

L'UNESCO collabore avec l'Information Technology and Research Academy d'Inde et le projet Environmental Services for Poverty Alleviation du Royaume-Uni pour renforcer l'utilisation des TIC au service des enjeux et problèmes scientifiques. En août 2014, l'UNESCO a organisé à Bangalore (Inde), en coopération avec l'Institut indien des sciences (IISC), une Université de la mousson ayant pour objet d'optimiser l'utilisation des TIC lors des inondations urbaines. Quelque 34 participants

de l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale (SAARC) ont participé à cette rencontre à laquelle quatre universitaires des États-Unis avaient été invités dans le but de renforcer la coopération Nord-Sud. Dans la continuité de son engagement en faveur de la gestion des connaissances environnementales, l'UNESCO a organisé en septembre une réunion d'évaluation du projet Hydroflux. Des participants venus d'Inde et du Royaume-Uni se sont réunis pour discuter du rôle de la gestion des connaissances et des données relatives au changement climatique dans le bassin du Gange, dans le sous-continent indien.

Le référentiel de compétences pour les enseignants en matière de TIC

Les TIC peuvent transformer les systèmes éducatifs. Pourtant, tous les pays du monde font face aux défis urgents d'exploiter pleinement leur potentiel en matière d'éducation. Si les enseignants sont depuis des années de constants promoteurs de l'innovation dans les établissements d'enseignement, il reste nécessaire de soutenir dans de nombreuses



Le Programme Mémoire du monde vise à préserver le patrimoine documentaire mondial à l'aide des techniques les mieux adaptées, et à rendre ce patrimoine accessible à tous. Les Tōji Hyakugō Monjo (archives du temple Tōji contenues dans cent boîtes), présentées par le Japon en 2014 en vue d'une inscription au Registre de la Mémoire du monde en 2015.

régions du monde le développement des compétences des enseignants en matière d'utilisation pédagogique des TIC.

Le référentiel de compétences pour les enseignants en matière de TIC (CFT TIC) est considéré par l'UNESCO et ses États membres comme le moyen par excellence pour former les enseignants à intégrer les TIC dans l'exercice de leur profession et atteindre les objectifs nationaux en matière de société du savoir. Un projet a été mis en place dans le but d'exploiter les ressources éducatives libres (REL) afin de mettre en place le CFT TIC. Ce projet aide les États membres à mettre en contexte le CFT TIC pour atteindre les objectifs nationaux et développer par la suite des REL et des programmes de formation afin de mettre en

œuvre ces objectifs. La phase pilote de ce projet a été lancée en 2013 et 2014 dans trois régions de l'UNESCO : Kenya, Rwanda (Afrique) ; Oman (États arabes) et Indonésie (Asie-Pacifique). Il est prévu que le projet soit étendu à d'autres États membres en 2015. Des partenaires nationaux ont développé un système de gestion de l'apprentissage open source avec des ressources éducatives libres. Ce système sera redéfini pour être utilisé, réutilisé et adapté à d'autres États membres.

Le cycle du projet porte sur l'identification de liens entre les TIC nationaux dans les objectifs de formation des enseignants et les énoncés de vision nationaux, les énoncés de mission liés à la participation aux sociétés du savoir globales et les objectifs du CFT TIC. Le but de ce projet est de développer une stratégie nationale permettant d'identifier des cibles pour la formation des enseignants à l'utilisation des TIC dans les écoles et de se servir du CFT TIC pour soutenir ce processus. Sur la base de cette stratégie, des développeurs de formations représentant les acteurs nationaux de la formation des enseignants sont formés au développement de

supports de formation des enseignants basés sur les REL et associés au CFT TIC.

Le Programme ordinaire de l'UNESCO, la Fondation Hewlett et la Commission européenne assurent le soutien financier de ce projet, qui fait suite à la Déclaration de Paris sur les REL adoptée en juin 2012 au siège de l'UNESCO. Il s'inscrit dans la ligne des efforts constants de l'UNESCO pour promouvoir l'utilisation des TIC afin d'améliorer la qualité et l'accès à l'éducation. Ces efforts consistent à stimuler la production et à développer le partage et l'accès aux REL.

Nouveau document normatif de l'UNESCO sur la préservation et l'accès au patrimoine documentaire

Une réunion d'experts internationaux de haut niveau s'est tenue à Varsovie (Pologne) du 25 au 28 juin 2014, suite à l'adoption, lors de la 37^e session de la Conférence générale, de la résolution 53 demandant à l'UNESCO de préparer un projet de recommandation sur la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire. Trente-neuf experts venus du monde entier ont entamé la rédaction de cet instrument normatif, le premier du genre, qui devrait être adopté lors de la prochaine session de la Conférence générale en novembre 2015.

L'idée-force des propositions des experts est que le patrimoine documentaire mondial appartient à tous et qu'il devrait être intégralement préservé et protégé, tout en tenant dûment compte des spécificités et pratiques culturelles qui s'y rattachent, et devrait être accessible à tous sans aucun obstacle. Le rapport préliminaire de la Directrice générale ainsi que la première version de la recommandation ont été envoyés le 5 septembre à tous les États membres de l'UNESCO, pour qu'ils puissent faire part de leurs commentaires et l'enrichir de leurs remarques.

Cette île en forme de raie, qui fait partie de l'atoll de Dhaalu aux Maldives, pourrait voir la majorité de sa surface submergée d'ici à la fin du siècle. Afin d'attirer l'attention de la communauté internationale sur un groupe de pays qui présentent un cas particulier pour le développement durable du fait de leurs vulnérabilités uniques et particulières, les Nations Unies ont décidé que 2014 serait l'Année internationale des petits États insulaires en développement (PEID).

© ONU/Mohamed Abdulla Shafeeg



An aerial photograph of a tropical island. The island is in the bottom left corner, featuring a sandy beach, several palm trees, and dense green vegetation. The surrounding water is a vibrant turquoise color, with a large, dark, textured area representing a coral reef extending from the island towards the top of the frame. The overall scene is bright and clear, suggesting a healthy marine environment.

CHAPITRE 6

Une planète, un océan

Une planète, un océan

En 2014, l'UNESCO a plaidé en faveur d'une action concertée pour protéger notre planète. Forte de sa profonde implication dans des initiatives axées sur les défis auxquels les petits États insulaires en développement sont confrontés aujourd'hui, ainsi que dans l'élaboration d'une feuille de route pour l'avenir de l'Éducation en vue du développement durable, l'UNESCO a également contribué à enrichir le référentiel de données visant une prise de décisions plus pointue en ce qui concerne l'océan et à créer un rapport plus étroit entre la science, la politique et la société.

■ Une grande année pour les petits États insulaires en développement (PEID)

Les Nations Unies ont décidé que 2014 serait l'Année internationale des petits États insulaires en développement afin d'attirer l'attention de la communauté internationale sur un groupe de pays qui présentent un cas particulier pour le développement durable du fait de leurs vulnérabilités uniques et particulières. Au fil des ans, les PEID se sont caractérisés par des approches innovantes, des mobilisations sociales et une force d'adaptation ancrée dans la tradition et dans la continuité. Face à un avenir

dont la seule certitude est le changement, il leur reste néanmoins bien des défis à relever.

Le coup d'envoi de l'Année internationale des petits États insulaires en développement a été marqué par l'inauguration officielle du Réseau des jeunes des PEID, le 24 février à New York. Ce réseau a été créé pour favoriser la participation des jeunes au processus des PEID. Il est le fruit de la collaboration de l'UNESCO, de l'UNICEF, du FNUAP, de l'OIT, d'ONU Femmes, de l'OMS, de l'ONUSIDA, des agences régionales des PEID, des ONG et des jeunes impliqués dans le processus préparatoire de la troisième Conférence internationale sur les PEID (Apia, Samoa, septembre 2014).

Le Réseau des jeunes des PEID rassemble des jeunes de plus de 40 États membres des PEID. Il a pour objectif de garantir la participation des jeunes au processus des PEID dans son intégralité et leur offre une plateforme qui leur permet d'être des agents du développement durable dans leurs pays et dans les PEID à travers le monde. Un ensemble deancements locaux, nationaux et régionaux organisés par des membres du réseau se sont fait l'écho de ce lancement mondial dans les Caraïbes, dans le Pacifique et dans les régions de l'Atlantique, de l'océan Indien, de la Méditerranée et de la mer de Chine méridionale.

Le 28 août, 245 jeunes des PEID et d'autres pays du monde entier se sont réunis à Apia pour débattre de leurs visions de l'avenir pour les PEID. Sous la direction du gouvernement du Samoa, des Nations Unies, du Major Group pour

Children and Youth (Grand groupe des enfants et des jeunes) et du Conseil national des jeunes du Samoa, les jeunes se sont rencontrés lors du premier forum pré-conférence organisé en amont de la troisième Conférence internationale sur les PEID. Ce forum a constitué l'épilogue des délibérations qui se sont déroulées pendant plus d'un an entre jeunes de petits États insulaires à l'occasion de séries de réunions organisées en Jamaïque, aux Fidji, aux Seychelles et à la Barbade à l'initiative de l'UNESCO. Le Major Group, qui avait suivi l'évolution du processus au fil de ses réunions préparatoires, est responsable de la déclaration des jeunes Vers un héritage de réussite, d'adaptabilité et d'opportunités à travers les partenariats et l'unité (TALAVOU). Cette déclaration, présentée aux plus de 2 000 délégués ayant assisté à la Conférence sur les PEID en septembre, soulevait des questions clés telles que l'éducation, l'emploi et l'esprit d'entreprise, l'eau, l'assainissement, la sécurité alimentaire, la gestion des déchets, la biodiversité, le changement climatique et la réduction des risques de catastrophes, les énergies renouvelables, la science et la technologie, la gouvernance, la santé – y compris les droits liés à la santé sexuelle et reproductive, et à la sexualité – et la participation des jeunes.

La troisième Conférence internationale des Nations Unies sur les PEID s'est déroulée du 1^{er} au 4 septembre 2014 et a réuni plus de 2 400 délégations. Le Secrétaire général de l'ONU et la Directrice générale de l'UNESCO figuraient parmi les personnalités de premier

En 2014, l'UNESCO a publié Sauvegarder les précieuses ressources des communautés insulaires (Série des Cahiers du patrimoine mondial vol. 38), première publication de l'UNESCO consacrée au patrimoine mondial des PEID à travers le monde.





plan présentes à cet événement. Pendant quatre jours, des représentants des gouvernements, des Nations Unies, de la société civile, du secteur privé et du monde universitaire ont entrepris de définir les priorités de la décennie à venir.

À la fin de la conférence, les États membres des Nations Unies ont officiellement adopté les modalités d'action accélérées pour les PEID (SIDS Accelerated Modalities of Action, SAMOA), par lesquelles les pays reconnaissent la nécessité de soutenir les PEID et d'investir en leur faveur, afin de leur permettre d'atteindre un développement durable. Les priorités définies sont étroitement liées au programme de travail de l'UNESCO, de sorte que l'Organisation œuvrera aux côtés des États membres pour que le SAMOA Pathway se matérialise en actions concrètes.

Consciente de l'importance de l'éducation en vue du développement durable (EDD) dans les

PEID directement menacés par le changement climatique, l'UNESCO a amorcé plusieurs partenariats en faveur du renforcement de la résilience dans les PEID — notamment par le biais du projet Sandwatch et de la coopération Sud-Sud, ainsi qu'en mobilisant la science, la technologie et l'innovation. Tirer parti de la collaboration entre les PEID et coopérer avec ceux-ci au sein de réseaux axés sur le changement climatique sont deux priorités reconnues dans le cadre du Programme d'action global pour l'EDD, lancé à Aichi-Nagoya (Japon) en novembre 2014. La Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI-UNESCO) a proposé plusieurs partenariats afin d'appuyer la formation en océnologie dans les PEID dans le but de renforcer les capacités dans ce domaine, prérequis d'une gestion durable des vastes

espaces et ressources océaniques sous l'autorité nationale des PEID. L'acidification de l'océan, qui pourrait avoir de lourdes conséquences sur les récifs coralliens, les pêches pélagiques et les communautés qui en dépendent, est source d'une vive inquiétude. Suite à l'appel lancé par le SAMOA Pathway pour que la coopération internationale améliore notre compréhension des répercussions potentielles de l'acidification marine sur les environnements marins, des nations insulaires ont lancé un nouveau réseau relatif à l'acidification des océans pour les Caraïbes, le Pacifique et les régions de l'Atlantique, de l'océan Indien, de la Méditerranée et de la mer de Chine méridionale au sein du réseau mondial d'observation de l'acidification des océans, avec l'appui de la COI-UNESCO et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Spectacle samoan lors de la cérémonie d'inauguration de la troisième Conférence internationale des Nations Unies sur les PEID, qui a eu lieu à Apia (Samoa) au mois de septembre. Pendant cette conférence, l'UNESCO a pris des mesures concrètes pour favoriser l'éducation en vue du développement durable, la capacité en sciences océanographiques et la protection de l'océan, ainsi que la promotion du patrimoine culturel matériel et immatériel.

Ce rapport publié par l'UNESCO en 2014 évalue l'impact de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2014) à tous les niveaux et dans tous les domaines de l'éducation. Il a été présenté lors de la première journée de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation en vue du développement durable à Nagoya (Japon).



Tout au long de la conférence, un éventail d'ateliers et d'événements consacrés au patrimoine mondial, au patrimoine culturel immatériel (PCI), au patrimoine culturel subaquatique (PCS) et aux industries culturelles et créatives ont mis en avant que la résilience et la viabilité de la culture des PEID constituaient la pierre angulaire du développement durable dans ces pays. Parmi les résultats concrets de cette conférence, citons par exemple la mise en place de l'initiative Pacific UCH Partnership (PUCHP), partenariat sur le patrimoine culturel subaquatique du Pacifique qui invite les États, les universités, l'industrie de la plongée ainsi que les organismes et les experts de la société civile à améliorer le partage de l'information et le renforcement des capacités en matière de protection et de gestion du PCS en faveur du développement durable dans les PEID.

Des élèves suédois découvrent les questions liées au développement durable. L'éducation en vue du développement durable (EDD) dote les apprenants des connaissances, des aptitudes et des valeurs nécessaires pour relever les défis sociaux, environnementaux et économiques du XXI^e siècle.

Le Document final « SAMOA Pathway » a également reconnu que la richesse de la culture des PEID était un moteur et un catalyseur du développement durable et a vivement encouragé les efforts de ces pays pour la promotion de la diversité culturelle, du dialogue interculturel et de la coopération internationale dans le domaine de la culture, conformément aux conventions sur la culture de l'UNESCO. Les sites de la Liste du patrimoine mondial y sont considérés comme des outils précieux permettant de renforcer les capacités locales, de sensibiliser davantage aux PEID, d'enrichir le patrimoine culturel matériel et immatériel, notamment le savoir local et autochtone, et de renforcer chez les communautés locales le sentiment d'être de véritables parties prenantes.

Lors de la conférence, Irina Bokova a rencontré quelque 100 jeunes pour discuter de la Déclaration TALAVOU des jeunes, qui couvre nombre des domaines de travail de l'UNESCO. Ces jeunes femmes et hommes ont formulé des recommandations concrètes sur la manière dont les jeunes pourraient éduquer leurs pairs, sensibiliser à certaines questions et

plaider en faveur du développement durable dans les PEID. L'UNESCO ainsi que le ministère de l'Environnement et de l'Énergie des Seychelles ont également offert aux jeunes scientifiques une plateforme leur permettant de préciser une meilleure éducation scientifique et d'encourager les jeunes des PEID à choisir une carrière dans les sciences.

■ Feuille de route pour l'avenir de l'Éducation en vue du développement durable

Le principal temps fort de cette année a été la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation en vue du développement durable, qui s'est tenue à Aichi-Nagoya (Japon) en novembre. Cette conférence a marqué la fin de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2014) et présenté le Programme d'action global pour l'EDD comme moyen d'assurer le suivi de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable après 2014, qui formule de nouveaux buts et objectifs, de nouveaux domaines d'interventions prioritaires et de nouvelles stratégies.





La Directrice générale de l'UNESCO participe à une cérémonie d'ouverture d'un tonneau de saké lors de la réception de bienvenue organisée par le comité d'Aichi-Nagoya pour la Conférence mondiale de l'UNESCO pour l'éducation en vue du développement durable (EDD) en novembre 2014.

La Directrice générale de l'UNESCO et le prince héritier du Japon ont inauguré la conférence intitulée Apprendre aujourd'hui pour un avenir viable. Plus de 1 100 participants, venus de 150 États membres et États membres associés de l'UNESCO, dont 122 délégations officielles et 76 participants ministériels, se sont réunis à Nagoya aux côtés de représentants d'ONG, du monde universitaire, du secteur privé, de la jeunesse et d'agences des Nations Unies. La Conférence s'est articulée en quatre sessions plénières, 34 ateliers, 25 événements parallèles, 25 expositions consacrées aux bonnes pratiques en matière d'EDD et autres stands, afin d'offrir aux parties prenantes et aux partenaires la possibilité de présenter leur travail, de débattre de questions spécifiques en matière d'EDD et de mettre en commun des initiatives couronnées de succès dans divers pays à travers le monde.

Lors de la session plénière inaugurale, l'UNESCO a présenté le rapport final pour la

Décennie, intitulé *Façonner l'avenir que nous voulons*. Ce rapport évalue l'impact de la Décennie à tous les niveaux et dans tous les domaines de l'éducation, et tire les principaux enseignements qui guideront le travail à venir. Cette étude reposait sur des questionnaires envoyés aux États membres, aux agences des Nations Unies et à d'autres parties prenantes, ainsi que sur de vastes recherches menées en complément. Cet exercice a révélé que les deux tiers des pays ayant répondu au questionnaire disposaient déjà d'une stratégie ou d'un plan national en matière d'EDD et que la moitié avaient intégré l'EDD aux politiques pertinentes. Le rapport souligne la nécessité de mettre en adéquation les politiques et les pratiques en matière d'éducation et de développement durable afin de veiller à ce que l'éducation constitue un soutien direct à la réalisation des objectifs de développement durable. Un appui politique systématique

et soutenu sera nécessaire pour passer de la création d'un environnement favorable à la mise en œuvre de véritables changements dans les programmes scolaires et dans les pratiques éducatives à tous les niveaux de l'éducation.

Un film réalisé par des enfants célèbre l'action de l'UNESCO sur les questions de développement durable

Depuis 1989, le festival international du film CIAK JUNIOR offre aux jeunes une plateforme d'expression et de communication unique en son genre. Cette année, le Bureau de l'UNESCO à Venise a rejoint le jury international chargé de visionner les films en compétition à Cortina (Italie) et a décerné une récompense spéciale au court métrage *War No More*, qui traduisait le mieux la mission et le mandat de l'Organisation. L'UNESCO reconnaît le rôle fondamental des jeunes dans la mise en œuvre de la mission de l'Organisation, par leur prise en charge de nouveaux défis et leurs propositions de solutions concrètes en vue du développement durable.

La Conférence s'est conclue par la présentation du Programme d'action global et l'adoption à l'unanimité de la Déclaration d'Aichi-Nagoya qui appelle toutes les nations à prendre sans délai des mesures visant à tenir compte de l'EDD et à l'inclure dans l'agenda de développement durable post-2015. Cette déclaration contribuera au Forum mondial sur l'éducation, qui aura lieu à Incheon (République de Corée) en mai 2015. Pour assurer le suivi de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable, le Programme d'action global lancera et développera des actions en matière d'EDD dans cinq domaines prioritaires : renforcer les politiques ; transformer les environnements d'apprentissage et de formation (« approches scolaires globales ») ; renforcer les capacités des éducateurs et des formateurs ; mobiliser les jeunes et leur donner les moyens d'agir ; et accélérer la mise en œuvre de solutions durables à l'échelle locale. En réponse à un appel lancé à l'échelle mondiale pour obtenir des contributions spécifiques au Programme d'action global, l'UNESCO a reçu quelque

365 engagements provenant de 80 pays. La mise en œuvre de ce programme est définie dans une *Feuille de route* détaillée que l'UNESCO a présentée à la conférence.

Le Prix UNESCO-Japon d'éducation en vue du développement durable a été annoncé lors de la conférence. Pendant cinq ans (2015-2019), trois récompenses de 50 000 dollars des États-Unis seront attribuées chaque année à des personnes ou à des organisations apportant des contributions exemplaires à la promotion de l'EDD dans un ou plusieurs des domaines prioritaires du Programme d'action global.

La COI-UNESCO et le Réseau Océan Mondial ont pris part à la Conférence mondiale sur l'EDD dans le cadre d'un atelier intitulé Une planète, un océan, afin d'aborder le rôle de l'éducation relative à l'océan comme moteur de changement. Les participants ont recommandé l'inclusion de l'océan parmi les objectifs de développement durable post-2015 et dans toutes les stratégies et politiques liées à l'EDD qui en découleront. Ils ont aussi demandé à ce que la COI-UNESCO soit reconnue comme l'organe compétent au sein du système des Nations Unies pour développer les connaissances à fondement scientifique nécessaires à la prise de décisions en vue de la mise en œuvre des objectifs de développement durable liés à l'océan. Ils ont fait savoir qu'ils espéraient que les gouvernements s'impliquent de manière active dans les programmes d'éducation relative à l'océan tels que l'Ocean Literacy Initiative – initiative d'initiation à l'océan développée dans différentes régions du monde suite à l'élan initial suscité par l'EDD –, ces programmes constituant une plateforme d'interface science-politique favorisant la diffusion de la science. De plus, il a été recommandé aux gouvernements d'élaborer des principes directeurs internationaux en matière d'initiation à l'océan, d'adapter ceux-ci aux besoins locaux et de les intégrer à tous les programmes scolaires nationaux.

Botaniste, un métier d'avenir ?

Avec l'essor de la physiologie, de la génétique des plantes et de la biologie moléculaire, quel peut être aujourd'hui le rôle des botanistes ? La question a été posée à l'occasion de la conférence Quels botanistes pour le XXI^e siècle ? Métiers, enjeux et opportunités organisée en septembre au siège de l'UNESCO. Plus de 300 experts internationaux, qu'ils soient scientifiques, universitaires, responsables politiques ou encore représentants de la société civile ou du secteur privé, ont dressé l'état des lieux des connaissances et des savoir-faire liés aux plantes – connaissances scientifiques mais aussi autochtones et locales – et de la manière dont ces connaissances pourraient s'adapter aux besoins de la science moderne. Malgré un déclin des vocations de botanistes depuis plusieurs décennies, on estime qu'il reste encore 70 000 plantes à découvrir. Par ailleurs, les avancées technologiques ouvrent de nouvelles perspectives pour le développement de cette discipline, comme la mise en place de collections mondiales d'herbiers numérisées ou la reconnaissance de végétaux assistée par ordinateur.





Des enfants et des jeunes Vietnamiens prennent part à des activités prônant un style de vie respectueux de l'environnement grâce à l'organisation vietnamienne Green Future of Children, qui œuvre auprès des jeunes. Cette organisation, considérée par l'UNESCO comme un exemple de bonne pratique en matière d'EDD, apporte aux écoles élémentaires du pays des activités pédagogiques qui facilitent la compréhension des questions environnementales.

■ Préservation de l'océan

L'importance de l'océan dans le développement durable a été reconnue lors de la Conférence internationale sur le développement durable de 2012 et figure au cœur des négociations menées au sein de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Par le biais de la COI-UNESCO, des 46 sites marins inscrits à ce jour sur la Liste du patrimoine mondial et de la mise en œuvre de la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique, l'UNESCO est aux avant-postes des efforts intergouvernementaux visant à approfondir la recherche océanographique et l'élaboration de politiques dans ce domaine.

La Journée mondiale de l'océan est l'occasion de célébrer le rôle majeur de l'océan pour la vie sur Terre et de se mobiliser pour

sa protection. En 2014, cette Journée a été célébrée sous le titre Ensemble, nous avons le pouvoir de protéger l'océan. Elle a été marquée par le lancement de la Plateforme Océan et climat 2015, qui réunira la communauté de la recherche et la société civile avec un objectif : placer l'océan au cœur des discussions internationales relatives au climat. Le lancement de cette plateforme intervient en amont de la prochaine Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21) qui se tiendra à Paris en novembre 2015.

En 2014, l'UNESCO a été à la tête de plusieurs activités visant à améliorer les connaissances sur l'océan et à fournir des informations scientifiques aux décideurs.

En début d'année, le projet PEGASO a tenu sa dernière réunion à Antalya (Turquie). Ce projet,

s'inscrivant dans le septième programme-cadre pour la recherche et le développement technologique de la Commission européenne, a été créé pour soutenir des politiques intégrées communes pour les milieux côtiers, marins et maritimes du bassin de la Méditerranée et de celui de la mer Noire. En quatre ans, PEGASO est parvenu à combler l'écart entre la science et l'élaboration de politiques en fournissant des outils simples d'utilisation aux utilisateurs finals, afin d'aider ceux-ci à prendre des décisions fondées sur des données scientifiques et favorables au développement durable des zones côtières et marines de ces deux bassins. La COI-UNESCO est un partenaire clé qui a élaboré un ensemble d'indicateurs relatifs aux objectifs en matière de politiques. Ces indicateurs ont été testés dans plusieurs études de cas dans les deux bassins. La Commission a également dirigé l'élaboration d'une méthodologie visant l'évaluation régionale intégrée des zones côtières et marines, qui peut servir de modèle à d'autres évaluations dans d'autres régions du monde.

En avril, près de 600 spécialistes des sciences de la mer ont participé au neuvième Colloque

Cette photo, intitulée Above water seascapes (Paysages marins en surface), est l'œuvre de Mark A. Johnson (Australie). Elle fait partie des photos récompensées lors du premier concours annuel de photographie organisé à l'occasion de la Journée mondiale de l'océan en 2014.



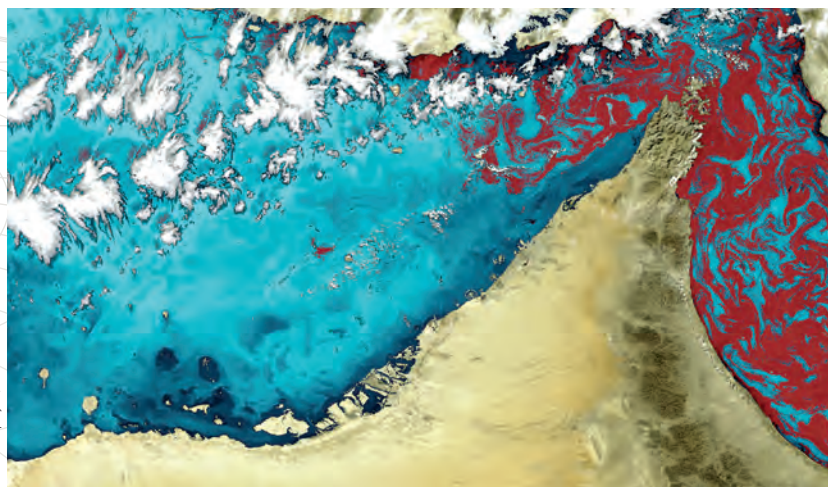
Les enfants célèbrent l'océan à l'occasion de la Journée mondiale de l'océan

Le concours d'art sur le thème Vivre ensemble avec l'océan — organisé par la Sous-Commission de la COI pour l'Afrique et les États insulaires adjacents (IOCAFRICA) pour fêter la Journée mondiale de l'océan et la première édition de la Journée africaine des mers et des océans — a donné aux enfants et aux jeunes de tous âges la possibilité de réfléchir à la relation qu'ils entretiennent avec l'océan. Les gagnants ont été annoncés au Bureau de l'UNESCO de Nairobi en juillet. IOCAFRICA compilera les meilleures œuvres reçues dans un livre qui sera distribué auprès des écoles et des universités participantes.

scientifique international de la WESTPAC intitulé A Healthy Ocean for Prosperity in the Western Pacific: Scientific Challenges and Possible Solutions (Un océan sain au service de la prospérité dans le Pacifique occidental : défis scientifiques et solutions possibles), organisé par le gouvernement du Viet Nam. Parmi les temps forts de cet événement figure la déclaration conjointe adoptée par les directeurs d'instituts des sciences de la mer, de facultés universitaires et d'agences d'opérations de la région indo-pacifique. Cette déclaration demande que des mesures soient prises sans délai pour mettre en place le Réseau indo-pacifique d'observations et de services océaniques (Indo-Pacific Ocean Observations and Services Network, IPON) et pour sensibiliser davantage les États membres de la COI-UNESCO, les dirigeants régionaux et les décideurs à la nécessité de mettre en place l'IPON. La déclaration demande aussi aux communautés des sciences de la mer d'approfondir les recherches sur les processus océaniques et le climat, sur la dynamique terrestre, ainsi que sur les effets du changement climatique, de l'acidification des océans et des activités anthropiques sur la biodiversité et les écosystèmes marins vulnérables. Elle a également exhorté la COI-UNESCO à intensifier ses efforts en matière de renforcement des capacités dans les nations en développement de la région indo-pacifique, notamment en élaborant des programmes d'aide technique et en concrétisant la mise en place du Réseau régional de centres de recherche et de formation en sciences de la mer de la COI.

Toujours au mois d'avril, la COI-UNESCO a mis sur pied un comité international et a coorganisé une conférence internationale avec le Middle East Desalination Research Center (Centre de recherche sur le dessalement du Moyen-Orient) ainsi qu'avec des partenaires régionaux et locaux, pour aborder les problèmes liés aux efflorescences algales nuisibles et au

© C-wams project, Planetek, Helias/ESA



dessalement. Il est désormais prouvé que les proliférations d'algues nuisibles (HAB) constituent une menace pour l'industrie du dessalement et la sécurité de l'eau sur de nombreuses îles et dans de nombreux pays de régions arides. L'étude des HAB à proximité des usines de dessalement est une science émergente, car on dispose de peu de renseignements sur les problèmes que peuvent poser les efflorescences algales nuisibles. La Conférence sur les proliférations d'algues nuisibles et le dessalement, qui s'est déroulée à Muscat (Oman), a fait progresser l'état de la technologie de dessalement et a favorisé le dialogue entre les scientifiques, les ingénieurs et les responsables.

En novembre, la COI-UNESCO, l'Oceanography Society et la Fundació Navegació Océanica Barcelona ont rassemblé plus de 600 experts des sciences océanographiques venus de 69 pays afin de définir la collaboration internationale en sciences et technologie de la mer, à l'occasion de la deuxième Conférence internationale sur la recherche océanographique, qui s'est tenue à Barcelone (Espagne). Cette conférence visait aussi à planifier l'avenir des océans du monde pour la décennie à venir et à faire figurer cette question sur l'agenda politique international à l'approche du sommet sur le changement climatique qui aura lieu à Paris

en 2015. Étant donné l'ampleur des défis actuels, notamment l'acidification des océans, la surexploitation des ressources marines, la dégradation de la biodiversité ou encore les proliférations d'algues nuisibles, les scientifiques ont un rôle clé à jouer pour prévenir la société des menaces qui pèsent sur les océans et pour améliorer sans délai la protection des océans.

Les participants ont été d'accord pour dire que l'on pouvait favoriser le changement en s'appuyant sur des exemples de politiques réussies et en renforçant les liens avec la société civile. Une meilleure gouvernance est également indispensable à la protection des océans : en l'état actuel des choses, les institutions responsables de la recherche océanographique, de la surveillance et de la conservation sont trop nombreuses et trop dispersées pour permettre une action concertée et efficace. Les experts ont également demandé une coopération plus étroite entre les scientifiques des différentes disciplines. L'accent a également été mis sur la contribution majeure des sciences sociales pour favoriser la compréhension et la perception de certains phénomènes. Constatant que l'océan occupait toujours une place marginale dans les négociations internationales relatives au climat, surtout focalisées sur les émissions terrestres de CO₂, les participants ont souligné la nécessité de modifier cette tendance.

Il est prouvé que les proliférations d'algues nuisibles, comme celle qui s'étend ici du golfe d'Oman au golfe persique, constituent une lourde menace pour la sécurité de l'eau dans de nombreuses régions du monde. En 2014, la COI-UNESCO, en coopération avec le Middle East Desalination Research Center (Centre de recherche sur le dessalement du Moyen-Orient), a mis sur pied un comité international pour aborder les problèmes liés aux efflorescences algales nuisibles et au dessalement.

Des skippers investis d'une mission scientifique lors de la Barcelona World Race

Une alliance inédite a réuni la communauté de la voile et la communauté scientifique lorsque des skippers de renommée mondiale et d'éminents océanographes se sont rassemblés avant l'inauguration de la deuxième édition de la Conférence internationale sur la recherche océanographique, qui a eu lieu cette année à Barcelone (Espagne). Ce partenariat s'est poursuivi à l'issue de la conférence, chaque équipage ayant accepté de contribuer aux initiatives scientifiques lors de l'édition 2014 de la Barcelona World Race, organisée par la Fundació Navegació Oceànica Barcelona. Le départ de ce tour du monde sans escale a été donné à Barcelone le 31 décembre.

Pour la première fois dans une course océanique, chacun des voiliers en compétition a un mandat scientifique. Chaque équipage recueille actuellement des données sur les températures en surface et la salinité ainsi que des données météorologiques, qui seront analysées par des réseaux de recherche océanographiques internationaux. Chaque équipe déploiera aussi un flotteur Argo dans les eaux peu fréquentées entre le cap de Bonne-Espérance et le cap Horn afin d'enrichir notre compréhension du système océanique et du changement climatique, et de donner une forte impulsion au réseau Argo, qui nécessite 1 000 déploiements par an. En outre, le voilier baptisé *One Planet One Ocean* (Une planète, un océan), d'après le slogan de la COI-UNESCO, collectera aussi des échantillons de pollution microplastique. Ces données serviront de plateforme à la sensibilisation environnementale.

Un voilier participant à l'édition 2014 de la Barcelona World Race a été baptisé One Planet One Ocean (Une planète, un océan), d'après le slogan de la COI-UNESCO. Il a pris la mer le 31 décembre et collectera des échantillons de pollution microplastique.

© Gilles Martin-Raget/Barcelona World Race



■ Surveiller l'océan

Cette année, l'Organisation a pris part à plusieurs projets concrets pour contribuer à la progression, à la mise en commun et à la normalisation de la recherche scientifique, mais aussi pour avertir des changements océaniques sans précédent qui affectent et vont affecter les populations.

Données ouvertes reposant sur des normes techniques communes

Tirer parti du potentiel des données ouvertes afin d'améliorer la vie des personnes du monde entier : tel était l'engagement renouvelé des 77 organisations et 90 nations présentes lors du 10^e sommet plénier et ministériel du Groupe sur l'observation de la Terre (GEO-X), qui a eu lieu à Genève en janvier 2014. Le GEO est un partenariat réunissant des gouvernements

et des organisations internationales qui coordonnent leurs efforts afin de bâtir un Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS). Les systèmes mondiaux d'observation ciblés ont été créés afin de permettre à la communauté internationale de connecter entre eux un éventail varié de plus en plus important d'instruments et de systèmes d'observation de la Terre afin de surveiller les changements environnementaux. Les données recueillies par ces systèmes alimentent la prise de décisions à fondement scientifique et se traduisent par la création de nombreux outils et services utiles à la société, qu'il s'agisse de prévoir la météo ou les épidémies, d'améliorer la gestion des catastrophes, de protéger la biodiversité ou encore de mieux comprendre le changement climatique. La COI-UNESCO joue un rôle crucial dans plusieurs systèmes de ce genre à travers le coparrainage du Système

mondial d'observation du climat (SMOC) et la direction du secrétariat du Système mondial d'observation de l'océan (GOOS).

Mesure de la température et de la salinité de l'océan entre 2 000 mètres de profondeur et le plancher océanique

Le programme Argo, sous l'égide de la COI-UNESCO, teste actuellement une nouvelle technologie qui permettra une compréhension approfondie du rôle de l'océan dans des processus globaux tels que le changement climatique. Argo fournit un profil de la température et de la salinité de l'océan. En juin 2014, deux flotteurs Argo « de plongée profonde » ont pour la première fois été déployés à l'est de la fosse des Kermadec par le navire de recherche *Tangaroa* de l'Institut néo-zélandais de



recherche hydrologique et atmosphérique (National Institute of Water and Atmospheric Research, NIWA). Suite à cette première plongée réussie, ils ont transmis à la surface les données recueillies à plus de 5 000 mètres de profondeur. « Il s'agit d'une véritable technologie émergente de pointe qui, pour la première fois, nous permettra de compléter les données manquantes entre 2 000 mètres de profondeur et le plancher océanique », a déclaré Phil Sutton, océanographe du NIWA. La plateforme LEARNZ a suivi le lancement, proposant aux étudiants une excursion virtuelle sur le navire et leur permettant de discuter en direct avec l'équipage. Après la réussite de cette mission, l'équipe envisage de revenir sur les lieux l'année prochaine, afin de déployer d'autres flotteurs Argo de plongée profonde dans le Pacifique sud-ouest.

Concentrations record de gaz à effet de serre dans l'atmosphère

L'océan absorbe aujourd'hui le quart des émissions anthropiques de CO₂, limitant ainsi l'accroissement du CO₂ atmosphérique causé par l'exploitation des combustibles fossiles. La teneur de l'atmosphère en gaz à effet de serre a atteint un nouveau pic en 2013, d'après le bulletin annuel de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) sur les gaz à effet de serre publié en septembre 2014. Ce bulletin comprend pour la première fois une section sur l'acidification de l'océan, établie en collaboration avec la COI-UNESCO, le Comité scientifique pour les recherches océaniques (SCOR) et le Centre de coordination de l'action internationale relative à l'acidification (OA-ICC) de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). L'acidification de l'océan est déjà mesurable car l'océan absorbe environ 4 kilogrammes de CO₂

par jour et par personne. Le rythme actuel de ce processus semble sans précédent depuis au moins 300 millions d'années et continuera de s'accélérer. Face à ces conclusions, la nécessité d'une action internationale concertée est encore plus urgente et seule une forte réduction des émissions peut infléchir la tendance actuelle.

■ Agir à l'égard du changement climatique

L'éducation au changement climatique est particulièrement importante dans les PEID qui subissent ses répercussions de plein fouet. Par le biais d'une série d'ateliers, l'UNESCO œuvre auprès d'éducateurs et de formateurs pour leur permettre d'élaborer des programmes d'EDD dotés d'applications pratiques, s'appuyant sur l'approche MAST (mesurer, analyser, partager et agir) du projet Sandwatch. Le dernier atelier en date sur le thème de l'éducation au changement climatique à l'intérieur et à l'extérieur des salles de classe pour la région Pacifique s'est déroulé à Poindimié (Nouvelle-Calédonie) en octobre 2014, avec le soutien de la Province Nord de Nouvelle-Calédonie. Avant cet atelier, trois autres ateliers d'éducation au changement climatique avaient déjà eu lieu au Cabo Verde,

Le Guide to Evaluating Marine Spatial Plans (Guide d'évaluation de la planification spatiale maritime), publié en 2014 par la COI-UNESCO, aidera les planificateurs et les responsables maritimes à surveiller et à évaluer si la planification spatiale maritime parvient à produire de véritables résultats et de véritables effets.



en Afrique du Sud et en République dominicaine, englobant ainsi l'Afrique et les Caraïbes.

En novembre, un séminaire international consacré à l'Impact de la fonte des glaciers sur les systèmes d'eau nationaux et transfrontaliers en Asie centrale, coorganisé par le Bureau de l'UNESCO à Almaty, s'est déroulé à Douchanbé (Tadjikistan). Les participants, cette année, ont discuté de la manière d'améliorer la coopération scientifique et technique en glaciologie, en réduction des risques de catastrophe et en gestion des ressources en eau. Cet événement a contribué à promouvoir le dialogue entre les pays d'Asie centrale en matière de gestion durable des ressources en eau dans un contexte de changement climatique. Le programme d'action proposé devrait permettre aux personnes de la région de mieux s'adapter au changement environnemental et de mieux gérer les ressources en eau.

De récentes études révèlent que le changement climatique freinera la reconstitution de nos réservoirs d'eaux souterraines du sous-sol, tandis que le rythme de pompage des eaux souterraines continue de s'accroître chaque année. L'eau du robinet et l'eau en bouteille que nous buvons chaque jour proviennent en grande partie des eaux souterraines, qui

fournissent près de la moitié de l'eau de boisson consommée dans le monde. Les eaux souterraines jouent aussi un rôle crucial dans la production alimentaire. Considérant que la prise de conscience est la première étape vers le changement, le Centre international d'évaluation des ressources en eaux souterraines de l'UNESCO (IGRAC) a lancé au mois de novembre la campagne #HiddenResource (ressources cachées), qui s'appuie sur la vidéo d'animation *Groundwater, the Hidden Resource* (Eaux souterraines, les ressources cachées) pour expliquer pourquoi les eaux souterraines sont importantes. L'IGRAC travaille en étroite collaboration avec le Programme hydrologique international de l'UNESCO afin de promouvoir l'échange de connaissances et de données sur les eaux souterraines à l'échelle mondiale.

Le Bureau de l'UNESCO à Lima a organisé des visites guidées de l'exposition en plein air Impacts du changement climatique sur les régions montagneuses à travers le monde à l'intention des scolaires et des étudiants. Cette exposition a été organisée au mois de décembre par l'UNESCO dans le cadre de la 20^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP20).

Elle présentait des images satellitaires mettant en relief les fonctions essentielles des montagnes et les implications du changement climatique sur leurs écosystèmes, sur les ressources en eau et sur les moyens de subsistance.



Le carbone bleu côtier expliqué étape par étape

Les écosystèmes côtiers jouent un rôle crucial dans le maintien du bien-être des êtres humains et de la biodiversité mondiale. Les mangroves, les marais salants et les herbes marines piègent et retiennent en quantité considérable le carbone bleu côtier de l'atmosphère et de l'océan. Leur rôle dans l'atténuation du changement climatique est désormais reconnu. Face à cet enjeu, une équipe de 34 experts de la Blue Carbon Initiative, spécialisée dans la mesure du carbone côtier, la télédétection et la politique sur le climat, a publié *Coastal Blue Carbon: Methods for Assessing Carbon Stocks and Emissions Factors in Mangroves, Tidal Salt Marshes, and Seagrass Meadows* (Le carbone bleu côtier: méthodes d'évaluation des réserves de carbone et des facteurs d'émissions dans les mangroves, les marais salants et les prairies sous-marines), sous la codirection de Conservation International, de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et de la COI-UNESCO.



© Bureau de l'UNESCO à Lima



*Reconstitution d'une
vue panoramique
d'Aceh (Indonésie)
présentant, à gauche,
les dégâts causés
par le tsunami qui
a frappé la côte
indonésienne le
26 décembre 2004 et,
à droite, Aceh dix ans
plus tard.*



■ Situation de l'océan Indien dix ans après le tsunami

Dix ans après le tsunami du 26 décembre 2004 qui a ravagé les pays de l'océan Indien, 160 participants venus de 28 pays ainsi que plusieurs agences des Nations Unies, organisations du secteur des médias, ONG, institutions de recherche, universités et organisations privées se sont réunis lors d'une conférence organisée à Jakarta (Indonésie) au mois de novembre à l'initiative de la COI-UNESCO et de l'Agence indonésienne pour la météorologie, la climatologie

et la géophysique (BMKG). Cette conférence avait pour objectif de reconnaître les progrès réalisés au cours de ces dix dernières années dans la mise en place d'un système régional d'alerte aux tsunamis ; de mettre en évidence le travail qu'il reste à accomplir ; et de solliciter un engagement renouvelé pour soutenir le Système d'alerte aux tsunamis et d'atténuation de leurs effets dans l'océan Indien (IOTWS).

L'océan Indien est bien plus sûr qu'il ne l'était il y a dix ans. Son réseau sismique central comprend désormais plus de 140 sismomètres à large bande, contre treize en 2004, et le

réseau d'observation du niveau de la mer compte plus de 100 jauges littorales du niveau de la mer, contre seulement quatre en 2004. On dispose aussi de neuf tsunamimètres en eaux profondes – il n'y en avait aucun en 2004 – afin que les données d'alerte aux tsunamis puissent être partagées quasiment en temps réel. Enfin, il existe désormais trois fournisseurs de services relatifs aux tsunamis – en Australie, en Inde et en Indonésie – qui offrent des services de conseil à tous les pays de la région. Toutefois, il faut poursuivre le travail à l'échelle communautaire. Il convient aussi d'intégrer



© CARE/Josh Estey

pleinement l'alerte rapide aux tsunamis à la planification de la gestion des catastrophes à l'échelle nationale et locale. Il est également essentiel d'adopter une approche stratégique de l'élaboration des politiques et du renforcement de la capacité institutionnelle afin de garantir une pleine intégration au sein des systèmes de gestion de l'urgence. Il a été convenu que la COI-UNESCO devait continuer de piloter la coordination, en étroite coopération avec les organisations partenaires, en vue de parvenir à des systèmes d'alerte aux tsunamis durables et harmonisés à l'échelle mondiale.

Une coopération régionale efficace et une bonne préparation ont permis de sauver des vies en Amérique du Sud

Le Système d'alerte aux tsunamis et d'atténuation dans le Pacifique a été activé le 1^{er} avril 2014 suite à un séisme de magnitude 8,2 sur l'échelle de Richter, qui s'est déclenché à faible profondeur à 95 kilomètres au nord-ouest d'Iquique (Chili). L'alerte a été lancée à temps, ce qui a permis l'évacuation de près d'un million de personnes vivant dans les zones présentant un risque élevé de tsunami sur la côte chilienne et sur l'île de Pâques. Dans un premier temps, le Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique (PTWC) avait lancé une alerte pour le Chili, le Pérou et l'Équateur, avant de l'étendre à la Colombie et au Panama. Une veille aux tsunamis a été mise en place pour le Costa Rica, le Nicaragua, le Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Mexique. Des rapports ultérieurs ont indiqué que la planification préalable aux catastrophes et les stratégies d'atténuation portaient leurs fruits : les populations locales sont bien préparées ; la coopération régionale est efficace, tout comme le sont les mécanismes d'alerte et d'intervention. La situation s'est considérablement améliorée depuis le tsunami du 27 février 2010 qui avait frappé le Chili. Depuis, l'UNESCO a réalisé un énorme travail pédagogique en matière de planification préalable aux tsunamis par le biais de ses bureaux à Santiago, à Lima et à Quito, en coopération avec la COI-UNESCO.



Scientific Advisory Board of the Secretary-General of the United Nations

hosted by the
United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

Inaugural Meeting · Berlin, 30-31 January 2016



Les 26 éminents scientifiques, représentant toutes les régions du monde et d'un large éventail de disciplines, qui composent le Conseil consultatif scientifique (SAB) du Secrétaire général de l'ONU, lors de la réunion inaugurale qui s'est tenue cette année à Berlin. Ils sont accompagnés de la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, du Sous-Directeur général pour la planification stratégique de l'UNESCO, Hans d'Orville (extrême gauche de l'image), et de la Sous-Directrice générale pour les Sciences naturelles par intérim et Secrétaire exécutive de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO, Wendy Watson-Wright (extrême droite de l'image).



CHAPITRE 7

**La science
au service
d'un avenir durable**

La science au service d'un avenir durable

La science permet de renforcer la paix et le développement durable, mais aussi de rééquilibrer les inégalités entre les genres, de créer des opportunités d'emploi et d'améliorer la qualité de vie de nombreuses communautés défavorisées dans le monde. C'est armée de cette conviction qu'en 2014, l'UNESCO a continué de travailler pour faire avancer les débats et la coopération à l'échelle internationale, s'engageant dans des projets clés aux niveaux régional et local.

■ La science au service de la paix et de la coopération internationale

Cette année, l'UNESCO a participé à quelques-unes des réussites les plus exemplaires de la coopération scientifique internationale.

2014 : Année internationale de la cristallographie

En 2012, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2014 Année internationale de la cristallographie et a chargé l'UNESCO d'en assurer la coordination en collaboration avec l'Union internationale de la cristallographie. L'Année a commémoré le centenaire de la découverte de la diffraction aux rayons X, qui a permis l'étude détaillée de la matière cristalline. Au carrefour de la physique, de la chimie, des mathématiques et de la biologie, la cristallographie est à l'origine de très nombreuses applications dans l'industrie agroalimentaire, pharmaceutique et technologique.

L'Année avait pour mission de favoriser la coopération internationale dans le domaine de la cristallographie et de sensibiliser le public sur ce sujet. La cérémonie d'ouverture a eu lieu en janvier au siège de l'UNESCO, en présence de quelque 800 participants. Les discussions ont porté sur les avancées scientifiques liées à la cristallographie, le rôle que peut jouer cette discipline en matière de développement, notamment dans les pays émergents, et ses applications futures.

L'Année a donné lieu à trois sommets régionaux : à Karachi (Pakistan), à Campinas (Brésil) et à Bloemfontein (Afrique du Sud). Conçus comme des plates-formes d'échanges entre décideurs et scientifiques, ils avaient pour vocation de favoriser le développement de la

recherche en cristallographie. Des laboratoires de démonstration équipés de diffractomètres, appareils permettant de déterminer la structure de la matière, ont été mis sur pied dans des universités de différents pays pour former des scientifiques à l'utilisation de ces appareils. De plus, trois expositions itinérantes à destination des jeunes ont parcouru l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine. Un programme de bourses sera associé à ces expositions après 2014.

Lancement d'une bibliothèque mondiale de la science

À l'occasion de la Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement 2014, l'UNESCO, Nature Education et Roche ont lancé la World Library of Science (WLoS) (Bibliothèque mondiale de la science), ressource en ligne gratuite sur l'éducation à la science. Fruit des efforts conjoints entre ces trois partenaires, la bibliothèque disposait dès son lancement de plus de 300 articles de référence, 25 livres en ligne et plus de 70 vidéos mis à disposition par les éditeurs de *Nature*, la revue scientifique la plus citée au monde. Les utilisateurs peuvent rejoindre des classes existantes, construire des groupes et entrer en contact avec d'autres étudiants. Accessible à tous gratuitement, cette bibliothèque en ligne comporte une base de données consultable offrant du contenu libre révisé par des pairs, qui peut être adapté et partagé pour toute utilisation éducative ou non

2014
international year of
crystallography

UNESCO
IUCr

Partners for the International Year of Crystallography

**international year of
crystallography**

IUCr-UNESCO OpenLabs
Fully operational crystallographic laboratories will be set up in different regions in the developing world. Students from nearby countries will travel to attend tutorials, workshops and hands-on experiments at these hubs laboratories. The hubs will also host conferences and exhibitions.

Regional summit meetings
Crystal-growing competition for schools
Fellowship initiatives in Africa, Latin America and South-East Asia
Exhibitions, public engagement events

Find out more at
www.iucr2014.org

© IUCr

Des élèves découvrent les principes de base de la robotique dans le cadre d'activités pratiques organisées au siège de l'UNESCO, à l'occasion de la Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement 2014.



commerciale. Dans les années à venir, l'UNESCO portera une attention particulière à la formation des enseignants et étudiants des pays les moins développés sur l'utilisation de la WLoS pour promouvoir l'apprentissage scientifique dans les régions défavorisées.

■ Enrichir la discussion sur l'éthique des sciences et des technologies

Depuis son implication dans la promotion des réflexions internationales sur l'éthique des sciences de la vie dans les années 1970, l'UNESCO continue de développer et de renforcer les liens entre les éthiciens, les scientifiques, les décideurs politiques, les juges, les journalistes et la société civile pour aider les États membres à établir des politiques saines et raisonnées sur les questions éthiques relatives aux sciences et aux technologies.

Le Comité international de bioéthique de l'UNESCO (CIB) et le Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB) ont organisé en septembre 2014 une discussion publique sur deux sujets fondamentaux : l'article 15 de la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits humains sur le partage

© UNESCO

Page d'accueil de la World Library of Science (bibliothèque mondiale de la science), ressource pédagogique scientifique en ligne gratuite, libre et évaluée par les pairs, inaugurée par l'UNESCO, Nature Education et Roche en 2014.

Le Conseil scientifique consultatif du Secrétaire général de l'ONU

Le Conseil scientifique consultatif du Secrétaire général de l'ONU (SAB) s'est réuni pour la première fois à Berlin en janvier 2014. Créé par le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon, en septembre 2013, il est le fruit des efforts de l'UNESCO, qui en assure le Secrétariat. Le Conseil est chargé de guider le Secrétaire général et les responsables des organismes des Nations Unies dans le domaine des sciences, de la technologie, de l'innovation et du développement durable. Il s'agit du premier organisme créé par le Secrétaire général des Nations Unies pour influencer et orienter les actions de la communauté internationale en faveur du développement durable et de l'éradication de la pauvreté.

Lors de la réunion inaugurale, les membres du SAB ont défini les éléments de leur futur programme de travail. Ils ont convenu que, pendant la phase initiale,

leur travail s'articulerait autour des éléments suivants : science et approches multidisciplinaires nécessaires au développement durable ; liens entre science et société et mobilisation de toutes les parties prenantes au service du développement durable ; approches, modalités et processus nouveaux visant à intégrer les progrès de la science aux décisions des politiques ; et enfin, pertinence de la science pour les objectifs de développement durable. Le travail du Conseil a débouché sur trois notes de synthèse : la science et les objectifs de développement durable (présentée à l'occasion d'une session de haut niveau de l'ECOSOC à New York en juillet 2014), le changement climatique (présentée au Sommet des Nations Unies sur le climat en septembre 2014) et l'interface science-politique. Le SAB organisera sa troisième réunion à Kuala Lumpur en mai 2015, à l'aimable invitation de la Malaisie.

des bienfaits, ainsi que le génome humain et les droits humains. Le CIB et le CIGB ont également adopté une déclaration conjointe sur l'état d'urgence actuel imposé par la crise de l'Ebola en Afrique de l'Ouest (pour en savoir plus, voir : *Réponse de l'UNESCO aux situations de crise et de transition*, p. 6-29).

Le problème du partage des bienfaits pose d'importantes questions éthiques qui doivent être traitées si on veut aller vers un partage équitable et juste des bienfaits scientifiques, médicaux et technologiques. Par conséquent, le débat sur ces enjeux s'est penché sur des questions pratiques d'application afin d'aider à établir une fondation claire sur laquelle le partage des bienfaits puisse être efficacement réalisé.

Le débat sur le génome humain et les droits humains a soulevé des questions fondamentales sur la nature de la recherche génétique. Les développements récents dans la technologie génétique, tels que le don de mitochondries dans les embryons humains et les tests directement accessibles aux consommateurs, ont généré des controverses partout dans le monde. D'un côté, ces avancées sont incroyables, mais de l'autre, de nombreux enjeux éthiques sérieux sont soulevés, par exemple, l'accès à l'information génétique personnelle, le problème des découvertes fortuites et la protection de l'information génétique personnelle détenue dans les biobanques. Les enjeux quant à l'utilisation de techniques qui impliquent le transfert nucléaire afin de prévenir la naissance d'enfants affligés de troubles graves sont l'objet de préoccupations particulièrement importantes.

La rencontre du CIB et du CIGB a aussi été l'occasion de travailler sur la révision de la Recommandation concernant la condition des chercheurs scientifiques (1974) et d'étudier

la présentation du Conseil de l'Europe sur les aspects éthiques des technologies convergentes.

La Commission mondiale de l'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST) a consacré sa session extraordinaire au débat sur la relation entre la science et la société. Cette réunion, qui s'est tenue à Québec (Canada) en octobre, avait un double objectif : réviser la Recommandation de 1974 de l'UNESCO et finaliser un rapport sur les liens entre la science et la société s'inscrivant dans le cadre de l'agenda pour l'après-2015.

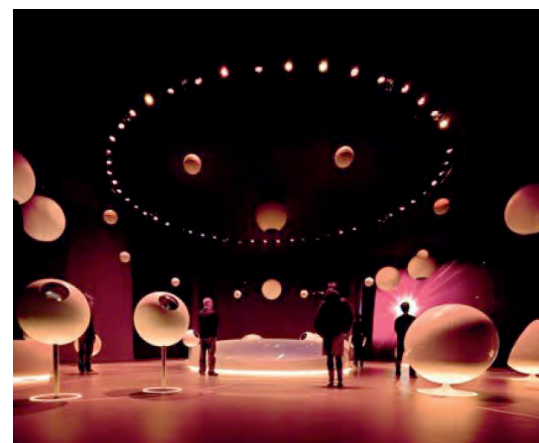
Le 5^e Congrès de RedBioética pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qui s'est tenu à Lima (Pérou) en 2014, s'est penché sur la bioéthique et la vulnérabilité en Amérique latine et aux Caraïbes. Le Bureau de l'UNESCO à Montevideo et RedBioética UNESCO ont organisé cet événement en collaboration avec le Colegio Médico del Perú et l'Institut national de la Santé. Le Congrès a abordé des thèmes importants relatifs à l'éthique des sciences et de l'environnement, directement liés aux questions traitées lors de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique 2014 (COP 20), qui s'est également tenue à Lima en fin d'année. Le travail de la COMEST en matière de changement climatique, qui a aussi fait l'objet de discussions à Québec, a été présenté lors d'une session parallèle sur les questions éthiques organisée en marge de la réunion COP 20.

Pour améliorer la qualité de l'enseignement de l'éthique et les capacités pédagogiques y afférentes, l'UNESCO a conçu un cours de formation des professeurs d'éthique en collaboration avec des spécialistes internationaux en la matière. Ce cours, qui a été dispensé en Croatie, en Jordanie et à Oman en 2014, a offert aux participants l'occasion unique d'améliorer leurs capacités d'enseignement de l'éthique.

Le CERN fête ses 60 ans à l'UNESCO

L'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) a organisé avec l'UNESCO un événement pour commémorer son 60^e anniversaire. Organisée au siège de l'Organisation à Paris, la célébration a été ouverte par la Directrice générale de l'UNESCO et le Directeur général du CERN. La cérémonie d'ouverture a été suivie d'une table ronde sur le thème « La science pour la paix ».

Basé à Genève (Suisse), le CERN est né au lendemain de la Seconde guerre mondiale, alors que la recherche européenne en physique avait été réduite à néant par quatre années de conflit. Soixante ans plus tard, le CERN est devenu l'une des plus exemplaires réussites de coopération scientifique dans le monde. Le succès le plus important du CERN est la découverte du boson de Higgs grâce à son Grand collisionneur de hadrons en 2012



Univers de particules, exposition permanente au siège du CERN. Au travers de vitrines sphériques et d'écrans d'information interactifs, cette exposition permet de pénétrer dans l'univers des particules fondamentales et de découvrir le fonctionnement du Grand collisionneur de hadrons (LHC).

© Michael Jungblut/CERN

L'UNESCO a poursuivi la mise en œuvre de son projet d'assistance aux comités de bioéthique, qui aide les États membres à établir des comités nationaux de bioéthique. Cette année, l'UNESCO a organisé sept formations en Équateur, en Guinée, au Togo, au Gabon, au Tchad, au Salvador et en Malaisie.



monde (82 lauréates, dont deux ont par la suite remporté un prix Nobel, et 1 920 boursières). En outre, le Programme L'Oréal-UNESCO des jeunes talents internationaux distingue chaque année les meilleures boursières des prix « Pour les Femmes et la Science ». Il existe également des programmes nationaux de bourses L'Oréal-UNESCO dans 46 pays du monde. Chaque programme aide les femmes scientifiques à un point critique de leur carrière pour qu'elles puissent poursuivre leurs recherches grâce à une aide financière flexible.

■ Renforcer la science, la technologie et l'innovation en Afrique

Convaincue que le renforcement des capacités en matière de science, technologie et innovation (STI) pour l'Afrique est essentiel à l'émergence du savoir, à la croissance économique, à l'emploi des jeunes et au développement durable, l'UNESCO a poursuivi en 2014 son travail en faveur de la consolidation des systèmes de STI sur le continent.

Tout au long de l'année, l'Organisation a fourni des orientations et des conseils sur les politiques en matière de STI à plus de 20 États membres africains, grâce à l'important soutien extrabudgétaire du gouvernement d'Espagne. En février, l'UNESCO a collaboré avec des parties prenantes locales pour organiser plusieurs ateliers de formation sur la gouvernance en matière de STI à destination des parlementaires à Dakar (Sénégal) et à Ouagadougou (Burkina Faso). Ces ateliers avaient pour objet de donner aux décideurs politiques les moyens d'améliorer le processus de législation en matière de STI. Parmi les recommandations formulées, on peut citer la mise en place d'une plateforme de dialogue entre les parlementaires, les scientifiques et les

L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) a lancé en 2014 un nouvel outil interactif, « Les femmes et la science », qui présente les dernières données disponibles sur la participation des femmes aux différents domaines scientifiques, par pays, quel que soit leur niveau de développement.

■ Consolider la participation des femmes dans les sciences

Dans toutes les régions du monde, les femmes restent sous-représentées dans le domaine de la recherche et du développement expérimental (R-D), une situation que l'Organisation s'efforce de faire changer. Les travaux de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) permettent désormais de connaître l'étendue de cette sous-représentation.

L'ISU a lancé cette année un nouvel outil interactif, « Les femmes et la science », qui présente les dernières données disponibles sur la participation des femmes dans les différents domaines scientifiques, par pays, quel que soit leur niveau de développement. Cet outil permet

d'explorer et de visualiser les écarts qui se creusent entre les sexes pendant le cursus censé conduire à une carrière dans la recherche, de la décision d'obtenir un diplôme de doctorat aux domaines des sciences dans lesquels les femmes s'investissent en passant par les secteurs dans lesquels elles travaillent. Cet outil interactif a été l'un des lauréats des KANTAR Information is Beautiful Awards 2014.

Cette année encore, l'UNESCO a rendu hommage à la participation des femmes à la science. Le 19 mars, la Fondation L'Oréal et l'UNESCO ont remis les 16^e prix annuels L'Oréal-UNESCO « Pour les Femmes et la Science » à cinq femmes scientifiques exceptionnelles. Depuis 1998, ce programme a récompensé plus de 2 000 femmes dans le

© UNESCO

médias, ainsi que la création d'un programme de parrainage parlementaires-chercheurs.

En octobre, le 2^e Forum ministériel sur la science, la technologie et l'innovation (STI) en Afrique a réuni pendant trois jours à Rabat (Maroc) des intervenants et partenaires clés qui ont présenté et analysé l'état actuel et les enjeux futurs des STI en Afrique, en présence de 300 participants. Le Forum s'est achevé par la signature de la Déclaration ministérielle de Rabat par plus de 20 ministres africains ou leurs représentants. La Déclaration de Rabat engage à renforcer l'harmonisation des politiques et des plans d'action de STI, consolider les liens entre les communautés de recherche et de développement d'entreprise, encourager les jeunes – notamment les filles – à davantage s'orienter vers les filières scientifiques et technologiques et enfin,

faciliter la mobilité des chercheurs ainsi que la mise en réseau des universités africaines en matière de politique STI et de gestion de l'innovation.

Le Forum a également été l'occasion pour l'UNESCO de s'entretenir avec des partenaires stratégiques sur la mise en place de divers projets conjoints, notamment l'établissement de réseaux universitaires pour les programmes de formation et de recherche en politique STI, car le manque de capacités en politique et gouvernance des STI est un défi majeur dans les pays en développement, ainsi que la création d'un hub africain en STI et d'une future plateforme virtuelle qui mettra en relation et facilitera l'échange d'expériences et le partage de connaissances entre décideurs politiques, chercheurs, scientifiques, innovateurs, entrepreneurs et éducateurs.



L'UNESCO a publié en 2014 les deuxième et troisième titres de la série GO→SPIN, qui présentent de nouveaux profils pays en matière de politique sur la science, la technologie et l'innovation (STI) pour le Zimbabwe et le Malawi.

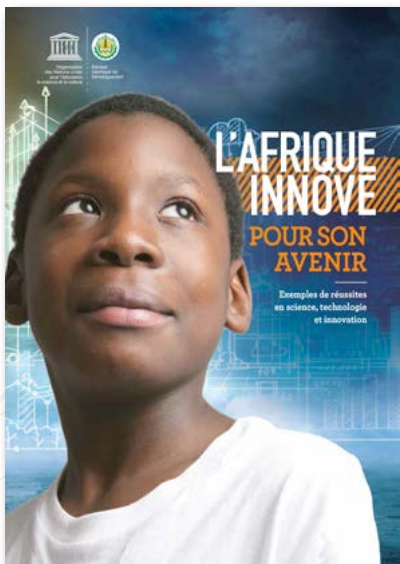
Semaine de l'ingénierie en Afrique : l'UNESCO accompagne les filles en science, technologie, ingénierie et mathématiques

La première Semaine de l'ingénierie en Afrique a été organisée cette année du 1^{er} au 5 septembre dans des écoles de toute l'Afrique. L'inauguration officielle de la Semaine, accueillie par le gouvernement sud-africain, a eu lieu le 1^{er} septembre à l'Université de Johannesburg. Plus de 200 écoliers ont participé à la cérémonie d'ouverture. Le thème de la Semaine était « L'ingénierie change la vie ! ». Le gouvernement sud-africain, le Bureau de l'UNESCO à Nairobi et CISCO ont co-organisé deux événements d'encadrement sur la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STEM). Ces initiatives cherchaient à susciter un changement d'attitude des lycéennes envers les matières scientifiques et les mathématiques. Les jeunes filles ont eu l'occasion de voir des scientifiques et des ingénieurs dans leur environnement de travail, mais aussi de découvrir l'importance des technologies pour une collaboration future et les différentes options de carrière des ingénieurs.



© Alice Ochanda

L'Afrique innove pour son avenir, publié par l'UNESCO, la Banque islamique de développement et SciDev.Net, contient des exemples de réussite qui montrent comment des travaux de recherche menés en Afrique ont été exploités au profit des populations africaines.



M. Hao Ping, président de la 37^e session de l'Assemblée générale, Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, et M. Mohamed Sameh Amr, président du Conseil d'administration, lors de la visite de la Directrice générale en République populaire de Chine. Cette visite a été l'occasion pour la Directrice générale de signer l'accord de création du Centre international de connaissances pour les sciences et technologies de l'ingénieur (IKCEST), centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO, et de procéder à son inauguration.

■ Nouvelles opportunités de renforcement des capacités en science et ingénierie

Les expérimentations en classe et en laboratoire constituent une part essentielle de l'enseignement des sciences, car elles stimulent l'imagination et l'esprit de découverte des jeunes. Or, ces expériences pratiques d'une valeur inestimable figurent rarement dans l'emploi du temps de nombreux élèves à travers le monde. Tout au long de l'année 2014, l'UNESCO s'est efforcée de changer cette situation, en particulier dans les pays en développement.

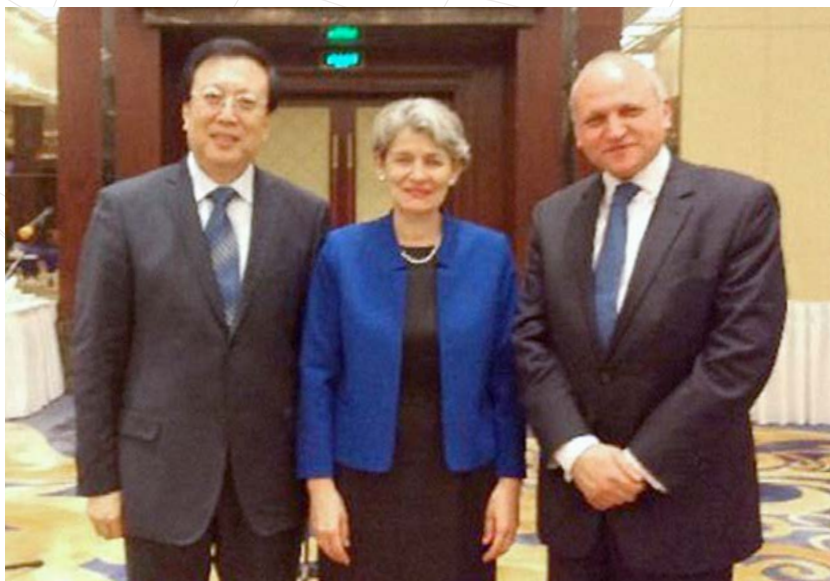
La lettre de coopération récemment signée par le Bureau de l'UNESCO à Bangkok et la Nanyang Technological University (NTU) de Singapour en offre un exemple. Cette initiative consiste en effet à introduire des kits d'expérimentation en laboratoire en chimie, physique et biologie dans des écoles de Thaïlande, du Laos, du Myanmar, du Cambodge et du Viet Nam. Cette initiative de trois ans s'inscrit dans le

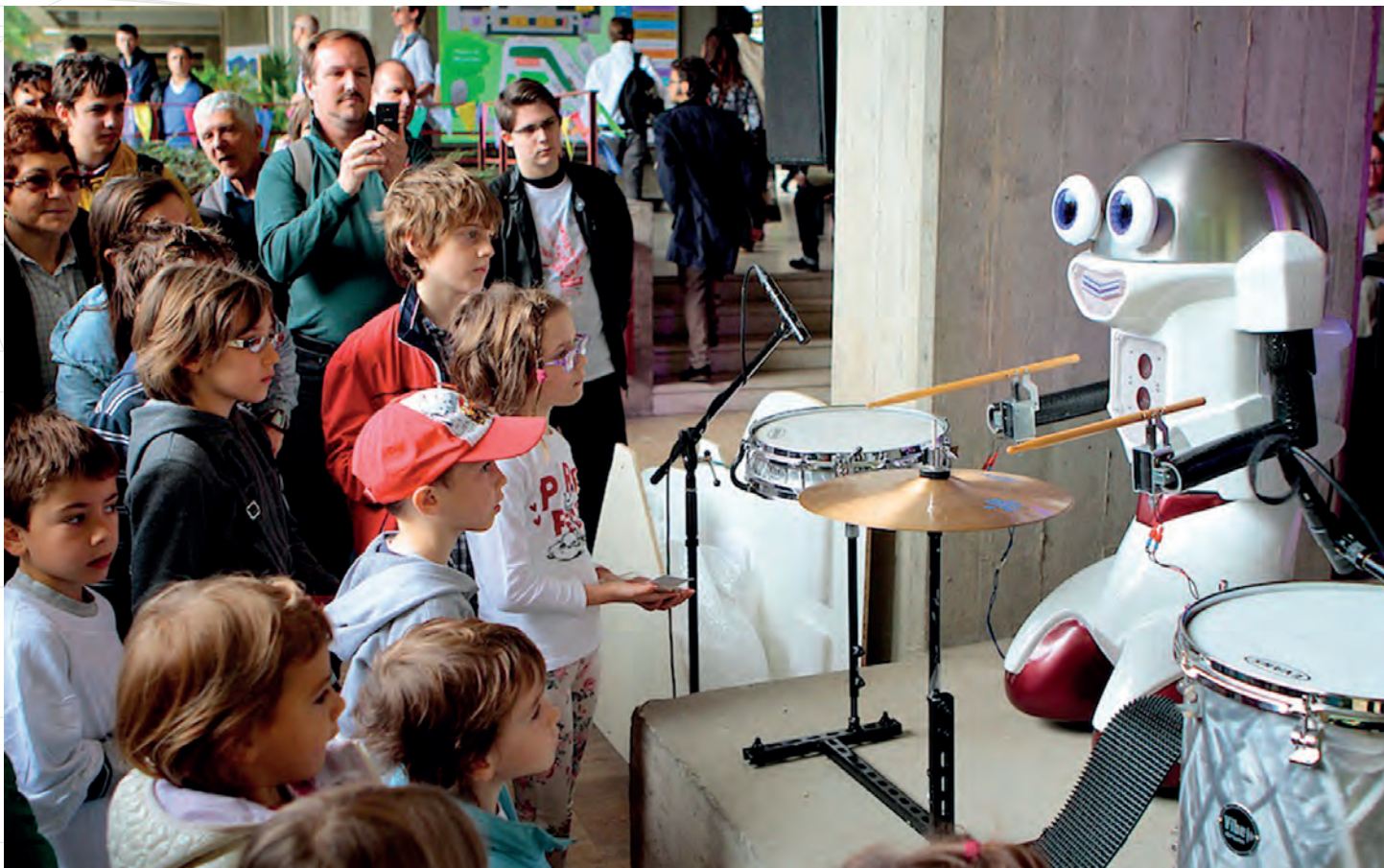
Projet mondial des expériences en microsciences de l'UNESCO. Pendant la première étape de cette initiative, l'UNESCO et la NTU travailleront à la création d'un prototype de kit d'expérimentation accompagné de livrets explicatifs. Ils diffuseront ensuite les kits dans plusieurs écoles avant de les déployer à plus grande échelle. Les liens étroits que l'UNESCO entretient avec l'Organisation des ministres de l'éducation des pays de l'Asie du Sud-Est (SEAMEO) aideront à évaluer les indicateurs de performances et favoriseront le développement des kits, ce qui permettra d'élever le niveau en science dans la région.

En 2014, l'UNESCO a signé le premier partenariat jamais conclu avec une entreprise privée basée en Afrique sub-saharienne. L'accord de fonds-en-dépôt entre Airtel Gabon et l'UNESCO jette les bases de Train My Generation : Gabon 5000 [Former ma génération : Gabon 5000], un projet sur trois ans qui vise à offrir, via les technologies de l'information et de la communication (TIC), une formation scientifique et entrepreneuriale à des milliers de jeunes au Gabon. Il s'agit aussi de proposer de nouvelles compétences aux enseignants du secondaire. L'entreprise de téléphonie mobile Airtel Gabon allouera 4,3 millions de dollars des États-Unis à ce projet, qui sera mis en œuvre par l'UNESCO.

Dans un premier temps, dix cyber-centres équipés de serveurs et d'ordinateurs seront créés dans des écoles de Libreville, de Port Gentil, d'Oyem, de Franceville, de Bitam et de Lambaréné. Quelque 5 000 jeunes, âgés de 18 à 35 ans, recevront une formation de base dans le domaine des TIC et 100 enseignants en science du secondaire bénéficieront d'une formation sur l'enseignement en ligne. Les enseignants utiliseront ensuite leurs compétences pour fournir une assistance à 15 000 élèves du secondaire préparant leur examen de fin d'année.

Le Centre international Abdus Salam de physique théorique (CIPT) a offert un autre





exemple de renforcement des capacités qui apporte une réelle expérience en laboratoire à la population. Plus de 7 000 visiteurs se sont pressés sur le campus du CIPT à l'occasion du premier Trieste Mini Maker Fair, un salon présentant les expositions et les innovations de plus de 300 passionnés de technologies, créateurs et scientifiques. Les stands d'exposition étaient truffés d'innovations allant des drones utilisant du matériel open source aux imprimantes 3D personnelles en passant par les kits permettant aux enfants de créer leurs propres jouets commandés par un bouton. Suite au succès de ce salon, le CIPT a ouvert un espace d'ateliers baptisé « Laboratoire de fabrication scientifique », qui permet aux personnes

désireuses de concevoir et de construire des produits technologiques de donner vie à leurs idées créatives.

2014 était une année importante pour le CIPT, qui a célébré son 50^e anniversaire. Depuis un demi-siècle, le CIPT, qui fonctionne dans le cadre d'un accord tripartite entre le gouvernement italien, l'UNESCO et l'Agence internationale de l'énergie atomique (IAEA), joue un rôle moteur dans les efforts mondiaux visant à favoriser l'expertise scientifique dans le monde en développement et juguler la fuite des cerveaux. Fondé par le regretté Abdus Salam, lauréat du prix Nobel, le CIPT vise à offrir aux scientifiques la formation continue et les compétences dont ils ont besoin pour

Des enfants assistent à la représentation musicale exécutée par un robot à l'occasion de la première édition de la Trieste Mini Maker Fair (petite foire de la fabrication de Trieste), qui s'est tenue cette année à l'Abdus Salam International Centre for Theoretical Physics (ICTP), centre international pour la physique théorique, qui est exploité dans le cadre d'un accord conjoint entre le gouvernement italien, l'UNESCO et l'Agence internationale de l'énergie atomique. Plus de 7 000 personnes se sont rassemblées autour des expositions et des innovations présentées par plus de 300 passionnés de technologie, artisans et scientifiques.

poursuivre une carrière longue et productive. Les anciens élèves du CIPT sont professeurs dans des universités de renom, directeurs de centres de recherche et ministres des sciences et des technologies dans les pays du monde en développement.

■ L'eau et l'énergie au service d'un avenir durable

La demande énergétique est appelée à augmenter sensiblement dans les décennies à venir, notamment dans les économies émergentes. Or, cette demande croissante pourrait bien se faire au détriment des ressources en eau, à moins qu'on améliore profondément la gestion et la coordination entre ces deux domaines. C'est ce qui ressort du *Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2014*, lancé à Tokyo (Japon) à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau 2014.

Intitulé *Eau et énergie*, le rapport souligne l'interdépendance entre ces deux secteurs. S'appuyant sur un ensemble complet de données, d'analyses et d'études de cas, il montre que les choix effectués dans un domaine ont des répercussions dans l'autre : les sécheresses exacerbent les crises énergétiques



© UNESCO/Jayakumar Rama samy.

tandis que l'impossibilité d'accéder au réseau électrique limite les possibilités d'irrigation. Au total, la production énergétique représente actuellement près de 15 % des prélèvements en eau. D'ici 2035, les prélèvements liés à la production énergétique devraient augmenter de 20 % supplémentaires, sous la pression de la croissance démographique, de l'urbanisation et de l'évolution des modes de consommation, notamment en Chine et en Inde. De nombreuses régions du monde étant déjà confrontées à une raréfaction des ressources en eau, le rapport préconise une meilleure coordination des services d'eau et d'énergie, et une plus grande implication du secteur privé.

En 2014, l'UNESCO a mené plusieurs actions préventives locales et régionales pour cibler les zones vulnérables en matière d'approvisionnement en eau et améliorer la surveillance de la sécurité de l'eau.

Les populations vulnérables des pays de la région du Sahel font face des nombreux défis liés aux difficultés d'accès aux ressources en eau. Un atelier, qui réunissait à la fois experts environnementaux, techniciens et professionnels du secteur de l'eau, s'est tenu à Bamako (Mali) en septembre. Des participants en provenance

À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, le Bureau de l'UNESCO à Bangkok et UNESCO ont organisé un événement qui a rassemblé des professionnels de premier plan et des représentants gouvernementaux thaïlandais spécialisés dans le domaine des ressources en eau et de l'énergie. Les débats et les activités de sensibilisation ont porté sur les enjeux régionaux et actuels en matière d'eau et d'énergie. À cette occasion, le Directeur du Bureau de l'UNESCO à Bangkok, Gwang-Jo Kim, a lancé pour la première fois au niveau régional le Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau 2014.

du Burkina Faso, de la Guinée-Bissau, du Mali et du Sénégal ont bénéficié de cette formation, qui visait à favoriser la gestion adéquate des ressources en eaux de surface et plus particulièrement en eaux souterraines, celles-ci constituant les principales sources d'eau pérennes car moins vulnérables à la pollution, à l'évaporation et à la variabilité climatique.

Les efforts ambitieux d'évaluation des ressources mondiales en eaux souterraines transfrontalières ont franchi un pas important en Thaïlande. La Réunion régionale sur l'évaluation des aquifères transfrontaliers d'Asie s'est tenue à Bangkok en octobre. Cette réunion était la cinquième et dernière d'une série de consultations régionales organisées à

Le Conseil des ministres africains chargés de l'eau a officiellement approuvé la méthodologie du WWAP et les indicateurs sur l'eau ventilés par sexe

Le 5 novembre, le Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW) et des représentants de 46 pays africains ont signé la Déclaration ministérielle 2014, s'engageant à établir d'ici 2016 des objectifs nationaux et un cadre de suivi et d'évaluation pour chacun des sept piliers de la stratégie politique sur le genre de l'AMCOW. Cette stratégie comporte une mention relative à l'adoption d'indicateurs ventilés par sexe pour le continent africain, suite aux recommandations du Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP) de l'UNESCO. En décembre, le Secrétariat du WWAP a finalisé une trousse à outils qui s'inscrit dans le cadre du « Gender Sensitive Water Assessment, Monitoring and Reporting Project ». Ce projet fournira un ensemble complet d'instruments aux États membres, aux ONG et aux instituts de recherche pour soutenir la mise en œuvre de projets d'évaluation, de suivi et d'établissement de rapports sur les ressources en eau, en adoptant une perspective globale et complète en matière de genre.

travers le monde dans le cadre du Programme d'évaluation des eaux transfrontalières (TWAP) dont l'objectif primordial est de fournir une évaluation de référence des systèmes aquifères transfrontaliers.

Le Bureau de l'UNESCO à Venise a publié cette année un rapport sur l'estimation de l'équilibre sédimentaire de la Save, affluent majeur du Danube partagé par cinq pays d'Europe du Sud-Est. L'équilibre sédimentaire du cours principal de la Save a été analysé pour servir de base à la gestion durable des eaux et sédiments transfrontaliers. Ce rapport a été publié dans le cadre du projet « Towards practical guidance for sustainable sediment management, using the Sava River Basin as a showcase » [Vers des orientations pratiques pour une gestion durable des sédiments, basées sur l'exemple du bassin de la Save], lancé à l'initiative du Bureau de l'UNESCO à Venise, en collaboration avec l'Initiative internationale relative à la sédimentation (ISI), le Réseau européen sur les sédiments (SedNet) et la Commission internationale sur le bassin de la Save (ISRBC).

Consciente de l'importance de la collaboration internationale pour le développement d'outils efficaces au service de la gestion de la sécheresse, et de la demande urgente de ces outils dans un état global de stress hydrique, l'UNESCO a co-organisé deux réunions régionales d'experts en Amérique latine cette année. Lors de l'atelier international d'experts qui s'est tenu en août à La Serena (Chili), des professionnels de Bolivie, du Chili, de Colombie et du Pérou ont abordé les enjeux relatifs à la fréquence des pénuries d'eau et à leur mode de gestion. Les experts participant à l'atelier ont développé des scénarios climatiques à court terme susceptibles de se produire dans les zones hydrologiques vulnérables d'Amérique latine. Ils ont ensuite associé les données issues

Rendre les écoles du Salvador plus sûres face aux séismes

L'année 2014 a vu l'aboutissement du projet « Fournir de l'information et des outils de prise de décision pour améliorer la sécurité scolaire au Salvador par des évaluations structurelles et OpenStreetMap », un outil en libre accès destiné à aider le ministère de l'Éducation à prendre des décisions concernant les améliorations structurelles et non structurelles de ses installations éducatives pour assurer la sécurité de 100 écoles, de leurs élèves et de leurs enseignants face aux risques de tremblement de terre dans trois départements du Salvador (San Salvador, La Libertad et La Paz). Cet outil repose sur la méthodologie VISUS développée en partenariat avec le centre SPRINT de l'Université d'Udine. Ce projet, mené en étroite coopération avec l'Université du Salvador, comprenait une formation de renforcement des capacités à destination des professeurs d'université, du personnel administratif, des étudiants, des organisations d'ingénieurs et du personnel du ministère, ainsi que des évaluations sur la sécurité des écoles. Les résultats de ces évaluations ont été présentés au ministère de l'Éducation du Salvador en décembre.

de ces scénarios aux modèles d'aide à la décision en matière de gestion de l'eau, afin de montrer la vulnérabilité future de l'approvisionnement en eau dans ces quatre pays.

En novembre, le symposium international d'experts « Gestion de la sécheresse » organisé à Santiago du Chili s'est efforcé de créer une communauté de pratiques permettant de soutenir le développement et l'utilisation

d'outils d'information sur la sécheresse. Les experts présents ont échangé sur les avancées dans ce domaine, les lacunes en matière de connaissances disponibles, les techniques de surveillance des sécheresses et les bonnes pratiques en matière de gestion des données pour développer des approches intégrées de surveillance et de gestion efficaces des sécheresses.

Les populations vulnérables des pays de la région du Sahel font face à de nombreux défis liés aux difficultés d'accès aux ressources en eau. En septembre, les bureaux de l'UNESCO à Dakar et à Bamako ont organisé un atelier ayant pour mission de favoriser la gestion adéquate des ressources en eaux de surface et en eaux souterraines dans la région.



© ONU/John Isaac

Avant le symposium, le Bureau de l'UNESCO à Santiago du Chili a accueilli un atelier de transfert de technologies consacré au système de surveillance des risques d'inondations et de sécheresses pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Ce nouveau système de surveillance permet de prévoir les périodes actuelles et futures d'inondations et de sécheresses dans la région. Des professionnels d'agences

hydro-météorologiques de quatorze pays de la région ont eu la possibilité d'être formés à l'utilisation des protocoles de calibration et de validation du système en travaillant avec les registres nationaux de précipitations et de débit de leur pays d'origine. Ce système de surveillance permettra de prévoir ces phénomènes sur le court terme (prévisions à 7 jours), mais aussi sur des périodes mensuelles.

■ Actions mondiales et locales de protection de la géologie, des écosystèmes et de la biodiversité

Les écosystèmes et la biodiversité fournissent des produits et services de base indispensables au développement économique et à la réduction de la pauvreté. Pour améliorer leur gestion

*Le site de Bosque Seco (Équateur), qui a intégré le Réseau mondial des réserves de biosphère en 2014, abrite l'une des plus fortes concentrations d'oiseaux endémiques d'Amérique du Sud et une importante population d'espèces endémiques phares telles que le crocodile américain (*Crocodylus acutus*) et le singe hurleur à manteau (*Alouatta palliata*).*



durable, l'UNESCO a encouragé le renforcement d'alliances internationales et a mené une série d'actions locales décisives.

En 2014, la Directrice générale de l'UNESCO a confirmé le lien spécial qui unit l'Organisation et la nouvelle Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). L'UNESCO est en effet l'une des quatre agences de Nations Unies – en plus du PNUÉ, de la FAO et du PNUD – qui ont conclu un accord de partenariat collaboratif avec la Plateforme. L'un des aspects majeurs de cet accord concerne le soutien technique que l'UNESCO apporte à l'équipe spéciale de l'IPBES sur les systèmes de savoirs autochtones et locaux. Cette équipe, qui s'est réunie pour la première fois au siège de l'UNESCO en juin 2014, joue un rôle moteur dans les efforts d'innovation que le système des

Promouvoir l'utilisation de l'énergie solaire grâce à une formation adaptée des femmes des communautés rurales isolées du Rwanda

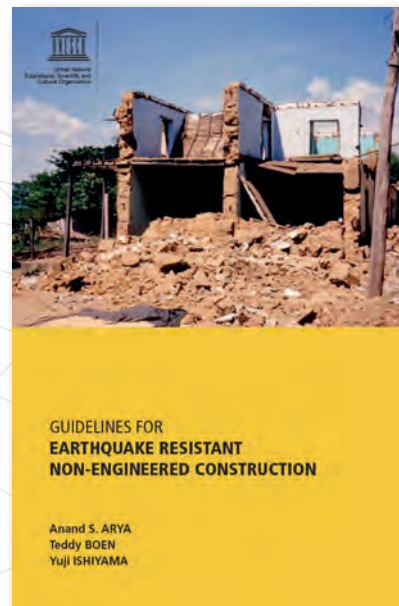
Le 17 février, l'UNESCO et son partenaire local « Gorilla Organization », ont fourni des équipements solaires à un village situé dans la Réserve de biosphère des Volcans au Rwanda, qui abrite également des gorilles de montagne en voie de disparition. L'équipement solaire qui a été installé dans les maisons va permettre d'améliorer l'accès à l'énergie et la sécurité. Cette installation s'est effectuée grâce aux grands-mères locales qui ont suivi un stage de formation en tant qu'ingénieurs solaires en Inde pendant six mois en 2012. Ce projet, mis en place dans le cadre du programme MAB de l'UNESCO, fournit de nouvelles opportunités et de l'espoir à toute une communauté, en l'aidant à réduire la pression sur l'habitat naturel des gorilles de montagne, dont il ne reste plus que 880 spécimens dans le monde.

Nations Unies déploie pour combler les écarts entre les systèmes de savoirs (scientifiques, autochtones et locaux), et entre les disciplines (notamment entre les sciences naturelles et les sciences sociales).

En 2014, lors de sa quatrième réunion organisée à Buenos Aires (Argentine), l'Alliance mondiale pour les sciences et la technologie au service du développement durable – le consortium de co-sponsors institutionnels de Future Earth – a approuvé la vision de Future Earth pour 2025 ainsi que l'agenda de recherche stratégique de Future Earth. L'UNESCO a été choisie pour accueillir un projet financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, projet dont l'objectif est d'inciter les pays en développement à participer à Future Earth.

L'Homme et la biosphère (MAB)

En 2014, le Bureau de l'UNESCO à Apia, avec le soutien du siège de l'UNESCO et de la province sud-coréenne de Jeju, a convoqué une réunion



La publication The UNESCO Guidelines for Earthquake Resistant Non-Engineered Construction (Principes directeurs de l'UNESCO pour les constructions informelles résistantes aux tremblements de terre) a été rééditée en 2014. S'appuyant sur des études récentes et intégrant de nouveaux types de construction et davantage de bonnes pratiques, cette édition révisée des principes directeurs de 1986 cherche à sauver des vies en faisant la promotion de la construction de bâtiments informels plus sûrs.



Cette année, l'UNESCO et Gorilla Organization ont fourni des équipements solaires à un village situé dans la Réserve de biosphère des Volcans au Rwanda. L'équipement solaire a été installé dans les maisons par les grands-mères locales qui ont suivi un stage de formation en tant qu'ingénieurs solaires en Inde pendant six mois en 2012.



© Simon Bugnon

Nouveau membre du Réseau mondial des géoparcs, le parc des Monts d'Ardèche est le cinquième site français à être désigné géoparc mondial et le premier se trouvant hors des Alpes. Situé sur le versant est du Massif Central, il est caractéristique de la longue histoire géologique et géomorphologique du Sud-Est de la France.

régionale pour donner un nouvel élan au réseau MAB et à ses activités dans le Pacifique. Cette réunion du PacMAB, la quatrième du genre, a démontré qu'une fois de plus, les petits États insulaires du Pacifique disposaient de nombreuses opportunités de mise en place de partenariats pragmatiques à long terme. La réunion a permis aux participants de mieux identifier leurs besoins, aspirations et attentes réciproques concernant le programme MAB et l'établissement de réserves de biosphère

au service du développement durable dans le Pacifique.

Des séminaires et ateliers de formations régionaux sur le MAB ont également été organisés pour des pays d'Afrique, d'Asie-Pacifique, d'Asie du Sud et d'Asie centrale, et lors du Congrès des parcs de l'UICN qui s'est tenu en novembre 2014 à Sydney.

En juin, le Conseil international de coordination du Programme MAB de l'UNESCO a lancé des consultations en vue de préparer une nouvelle stratégie du MAB pour l'après-2015, ce qui débouchera sur un nouveau plan d'action mondial pour le réseau mondial des réserves de biosphère (RMRB). Lors de sa 26^e session, le Conseil du MAB a intégré treize nouveaux sites au RMRB. Le Réseau compte désormais 631 réserves réparties dans 119 pays, dont 14 sites transfrontaliers.

Réseau mondial des géoparcs

Onze nouveaux sites ont rejoint le Réseau mondial des géoparcs lors de la 6^e Conférence mondiale des géoparcs qui s'est tenue en septembre. Les géoparcs mondiaux sont des sites rattachés à l'UNESCO qui, par le biais d'initiatives communautaires, mettent en valeur leur diversité géologique afin de promouvoir le développement durable régional. Ils sensibilisent aux risques géologiques et, dans de nombreux cas, aident les communautés locales à élaborer des stratégies d'atténuation des effets des catastrophes. Ils célèbrent les 4,6 milliards d'années d'histoire de notre Terre ainsi que la diversité géologique qui a façonné chacune des facettes de notre vie et de nos sociétés. Le Réseau mondial des géoparcs compte désormais 111 sites dans 32 pays.

L'UNESCO s'associe avec des acteurs locaux en faveur de la protection des orangs-outans à Sumatra

En mai, le Bureau de l'UNESCO à Djakarta a accueilli à Medan (Sumatra, Indonésie) un atelier visant à améliorer la protection de la biodiversité et de l'habitat essentiel des orangs-outans sur le site du Patrimoine des forêts tropicales ombrophiles de Sumatra, dans le cadre du Partenariat pour la survie des grands singes (GRASP) mené par l'UNESCO et le PNUE. Environ 53 % de la couverture forestière naturelle a été perdue entre 1985 et 2012. Or, plusieurs secteurs économiques d'Indonésie dépendent fortement de l'exploitation forestière.

L'atelier a réuni plus de 80 représentants du gouvernement, d'autorités de parcs nationaux, d'ONG locales, d'universités, de centres de recherche et du secteur privé pour aborder les politiques existantes et les plans de préservation et de mise en œuvre de la protection des orangs-outans à travers le renforcement des zones protégées dans le nord de Sumatra.

Au programme de l'atelier figuraient des présentations par des experts, des groupes de travail sur les aspects juridiques et politiques, des interventions de restauration physique et écologique et des activités de délimitation de la communauté.

Le conflit homme-orang-outan et la destruction de l'habitat de l'orang-outan constituent de sérieuses menaces pour la conservation de l'orang-outan sur le site du Patrimoine des forêts tropicales ombrophiles de Sumatra et dans ses alentours.

En 2014, le Bureau de l'UNESCO à Djakarta a accueilli à Medan (Sumatra, Indonésie) un atelier visant à améliorer la gestion et la protection de cet habitat essentiel et veiller à ce que la population des principales espèces reste stable, dans le cadre du Partenariat pour la survie des grands singes (GRASP) mené par l'UNESCO et le PNUE.





La Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, célèbre l'inauguration du nouveau Bureau régional multisectoriel pour l'Afrique centrale à Yaoundé en septembre 2014, en compagnie du personnel du Bureau et de son Directeur, M. Loïtéohin Félix Ye.



Les collègues du Bureau de l'UNESCO à Jakarta ont célébré la Fête du personnel 2014 par une retraite de deux jours incluant une visite guidée du temple de Borobudur, site UNESCO du patrimoine mondial.

Célébration du personnel de l'UNESCO

La Fête du personnel 2014 a eu lieu au mois de décembre au siège de l'Organisation, dans les bureaux hors siège et dans les instituts à travers le monde, sous le thème « L'UNESCO dans toute sa diversité ! ». Concerts de musique par les membres du personnel, démonstrations d'arts martiaux, tournois de football, chasses aux trésors, sorties pédagogiques et visites guidées ont été parmi les activités organisées par nos collègues pour la journée.





1



2



3

La valeur de l'UNESCO réside d'abord dans l'expertise de son personnel et dans la passion qui nous anime.

Irina Bokova, Directrice générale de UNESCO

- ① Bureau de l'UNESCO à Beyrouth.
- ② Bureau de l'UNESCO à Windhoek.
- ③ Bureau de l'UNESCO à Doha.
- ④ Bureau de l'UNESCO à Ramallah.
- ⑤ Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), Montréal.



4



5



6



7



8

- ⑥ Bureau de l'UNESCO à La Havane.
- ⑦ Bureau de l'UNESCO à Guatemala.
- ⑧ Bureau de l'UNESCO à Islamabad.
- ⑨ Bureau de l'UNESCO à New Delhi.



9

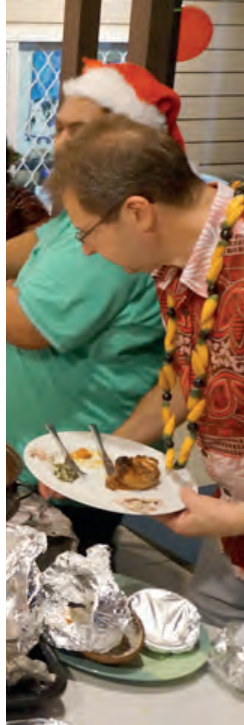


- ① Bureau de l'UNESCO à Amman.
- ② Bureau de l'UNESCO à Apia.
- ③ Bureau de l'UNESCO à Brasilia.
- ④ Bureau de l'UNESCO à Beijing.
- ⑤ Siège de l'UNESCO.



Les collègues du Bureau de l'UNESCO à Beijing en compagnie de M. Hao Ping, Président de la 37e session de la Conférence générale, et du Directeur sortant de ce Bureau, M. Abhimanyu Singh, qui a pris sa retraite à la fin 2014 après une contribution inestimable à la mission de l'Organisation comme coordinateur du mouvement de l'Éducation pour tous (EPT) et durant son travail sur le terrain à Abuja (Nigéria) et à Beijing.





6

⑥ Institut Mahatma Gandhi d'éducation pour la paix et le développement durable (MGIEP), New Delhi.

⑦ Bureau de l'UNESCO au Caire.

⑧ Bureau de l'UNESCO à Kaboul.

⑨ Bureau de l'UNESCO à Bamako.



7



8



9



**Le Jardin de l'espoir par Afro Basaldella (1912-1976),
au siège de l'UNESCO.**

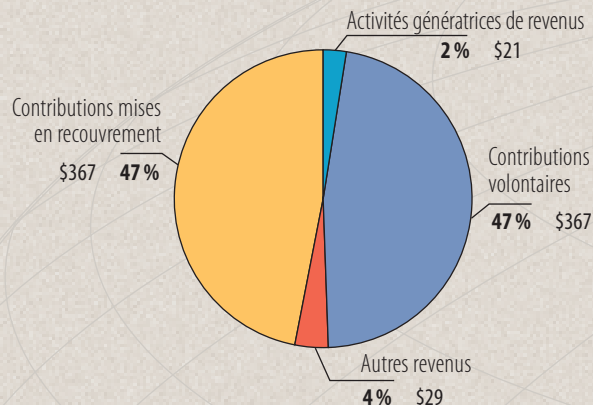
© ART for PEACE, Austrian FMEIA et Lois Lammerhuber

A large, abstract mural in shades of brown, grey, and blue covers the left wall of a modern hallway. The floor is a light, polished material. In the background, a person in dark clothing is walking across the hallway. The ceiling is white with recessed lighting. Large, stylized white numbers '1', '2', '3', and '4' are overlaid on the right side of the image.

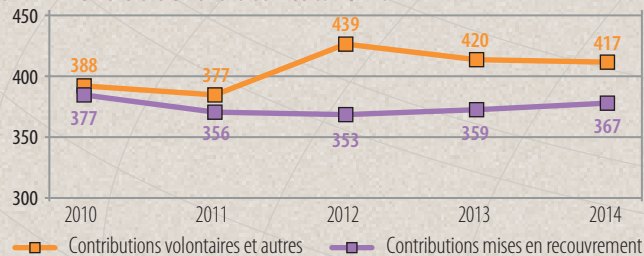
Annexes

1. Informations financières

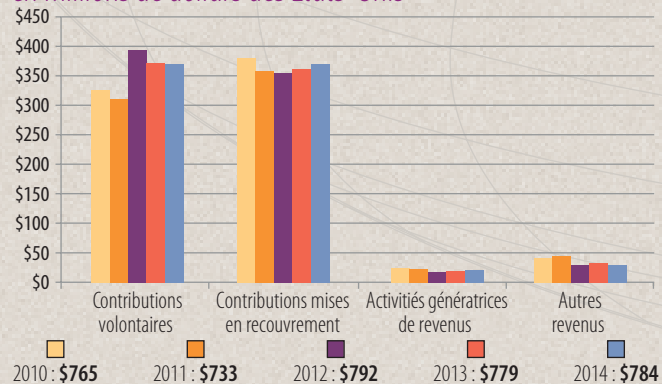
Total des revenus par nature, 2014
en millions de dollars des États-Unis



Évolution des revenus, 2010-2014
en millions de dollars des États-Unis



Revenus par source de financement, 2010-2014
en millions de dollars des États-Unis



25 plus gros donateurs pour les projets
extrabudgétaires et les instituts, 2014
en millions de dollars des États-Unis

1	Italie	38 162
2	Brésil	35 503
3	Suède	25 941
4	Pays-Bas	21 905
5	Union Européenne (UE)	15 129
6	Norvège	12 607
7	Pérou	10 704
8	République de Corée	10 685
9	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)	10 241
10	Japon	9 575
11	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	7 882
12	Suisse	6 434
13	Banque Mondiale/BIRD	6 229
14	Finlande	4 774
15	France	4 546
16	Netherlands Organisation for International Cooperation in Higher Education (NUFFIC)	4 395
17	Australie	3 733
18	Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)	3 725
19	Canada	3 551
20	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	3 474
21	Allemagne	3 320
22	Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF)	3 199
23	Chine	2 804
24	Arabie saoudite	2 680
25	Belgique	2 627

Contributions mises en recouvrement pour le budget ordinaire, 2014 en millions de dollars des États-Unis

	%	Montant	Contributions impayées au 31 décembre 2014		
			Contributions impayées pour l'année	Contributions impayées depuis plusieurs années	Total contributions impayées
1 États-Unis d'Amérique *	22,000	71 830	71 830	239 087	310 917
2 Japon	10,834	35 373	-	-	-
3 Allemagne	7,142	23 319	-	-	-
4 France	5,593	18 261	-	-	-
5 Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	5,179	16 909	-	-	-
6 Chine	5,148	16 808	-	-	-
7 Italie	4,448	14 523	-	-	-
8 Canada	2,984	9 743	-	-	-
9 Espagne	2,973	9 707	-	-	-
10 Brésil	2,934	9 580	9 580	4 728	14 307
11 Fédération de Russie	2,438	7 960	-	-	-
12 Australie	2,074	6 772	-	-	-
13 République de Corée	1,994	6 510	-	-	-
14 Mexique	1,842	6 014	-	-	-
15 Pays-Bas	1,654	5 400	-	-	-
16 Turquie	1,328	4 336	-	-	-
17 Suisse	1,047	3 418	-	-	-
18 Belgique	0,998	3 258	-	-	-
19 Suède	0,960	3 134	-	-	-
20 Pologne	0,921	3 007	-	-	-
21 Arabie saoudite	0,864	2 821	-	-	-
22 Norvège	0,851	2 779	-	-	-
23 Autriche	0,798	2 605	-	-	-
24 Danemark	0,675	2 204	-	-	-
25 Inde	0,666	2 174	-	-	-

* Les États-Unis d'Amérique ont suspendu le paiement de leurs contributions depuis 2011

Dépenses annuelles par programme, 2014 en millions de dollars des États-Unis

Secteur*	Financement de base	Contributions volontaires	Total
Éducation	41,5	86,6	128,1
Sciences exactes et naturelles	22,0	30,7	52,7
Sciences humaines et sociales	10,6	6,3	16,9
Culture	21,6	29,7	51,3
Communication et information	11,8	8,9	20,7
Total	107,5	162,2	269,7

* Ce tableau n'inclut pas les instituts de catégorie 1 ni le Bureau de l'UNESCO à Brasilia.

Dépenses par catégorie, 2014-2013 en millions de dollars des États-Unis

	2014	2013
Coûts des prestations dues au personnel	365	402
Consultants et missions	49	50
Formations externes, subventions et transferts	63	56
Consommables et fournitures	57	59
Services contractuels	139	131
Provisions pour contributions impayées et autres	130	113
Total des dépenses	803	811

Note : les recettes et les dépenses sont prises en compte conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS).

2. Bourses

Dans le cadre du Programme régulier et du Programme extrabudgétaire, un total de **181** bourses ont été accordées par la Section des bourses sur la période s'étendant du 1^{er} janvier 2014 à décembre 2014, pour une valeur totale de **\$3 619 372**.

- **Budget régulier de l'UNESCO**

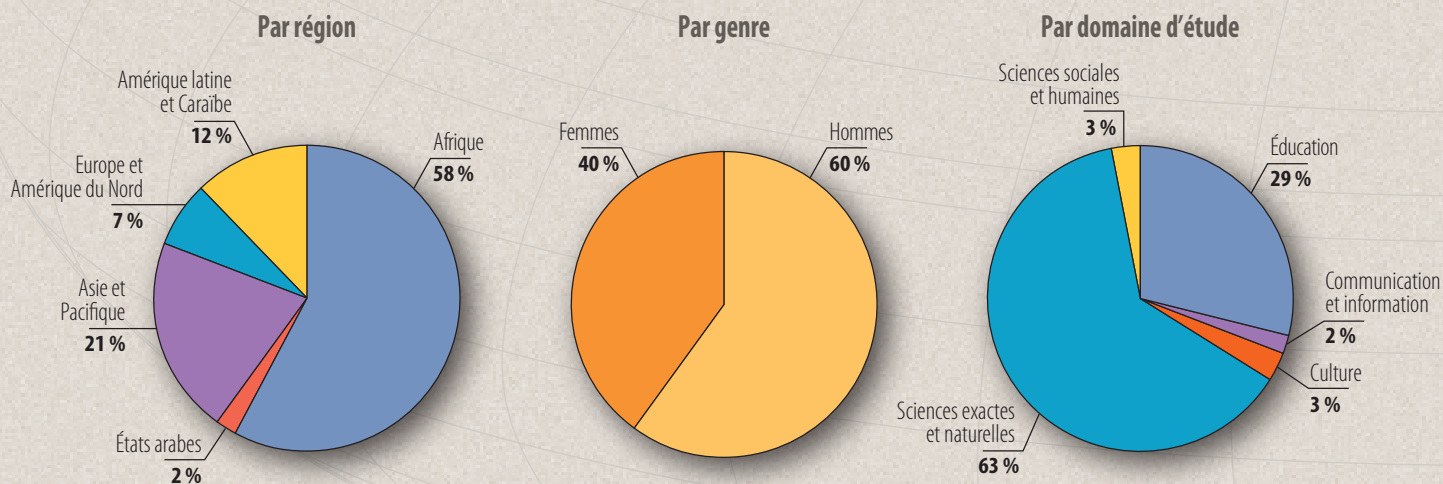
161 bourses ont été accordées dans le cadre du Programme de bourses co-parrainées avec le budget régulier de l'UNESCO pour un total de **\$285 390**.

<i>UNESCO/Chine (La Grande Muraille)</i>	25 bourses
<i>UNESCO/République tchèque</i>	3 bourses
<i>UNESCO/Israël (MASHAV)</i>	51 bourses
<i>UNESCO/Pologne</i>	37 bourses
<i>UNESCO/République de Corée</i>	25 bourses
<i>UNESCO/ISED - Fédération de Russie</i>	20 bourses

- **Fonds extrabudgétaire**

Au total, **20** bourses ont été décernées dans le cadre du projet extrabudgétaire de bourses UNESCO/Keizo Obuchi (Fonds-en-dépôt) pour un total de **\$200 000**.

Répartition des bourses



3. Prix

Éducation

PRIX D'ALPHABÉTISATION UNESCO DU ROI SEJONG

Le ministère de l'Éducation de l'Équateur (Équateur), L'Association pour la promotion de l'éducation non formelle du Burkina Faso (Burkina Faso)

PRIX CONFUCIUS UNESCO D'ALPHABÉTISATION

L'Association algérienne d'alphabétisation IQRAA (Algérie), L'école pour l'enseignement tout au long de la vie pour le développement communautaire de Poligno Sur (Espagne), L'Institut Molteno pour le langage et l'alphabétisation (Afrique du Sud et États-Unis d'Amérique)

Culture

PRIX UNESCO SHARJAH POUR LA CULTURE ARABE

La Fondation arabe pour l'Image (Liban), Farouk Mardam-Bey (France)

Sciences exactes et naturelles

PRIX INTERNATIONAL UNESCO-GUINÉE ÉQUATORIALE POUR LA RECHERCHE EN SCIENCES DE LA VIE

Professeur Hossein Baharvand (Iran), Dr. André Bationo (Burkina Faso), L'Institut de médecine tropicale von Humboldt (IMT) de l'Université Cayetano (Pérou)

PRIX L'ORÉAL-UNESCO POUR LES FEMMES ET LA SCIENCE

Lauréates : Cecilia BOUZAT (Argentine), Kayo INABA (Japon), Brigitte KIEFFER (France), Segenet KELEMU – (Éthiopie et Kenya), Laurie GLIMCHER – (États-Unis d'Amérique)

Sciences sociales et humaines

PRIX UNESCO-MADANJEET SINGH POUR LA PROMOTION DE LA TOLÉRANCE ET DE LA NON-VIOLENCE

Ibrahim Ag Idbaltanat (Mali), Francisco Javier Estévez Valencia (Chili)

Communication et information

PRIX MONDIAL DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE UNESCO/GUILLERMO CANO

Ahmet Şik (Turquie)

4. Inscriptions sur la Liste du patrimoine mondial

INSCRIPTIONS

Sites culturels

ALLEMAGNE

- Westwerk carolingien et civitas de Corvey

ARABIE SAOUDITE

- Ville historique de Djeddah, la porte de La Mecque

ARGENTINE, BOLIVIE (ÉTAT PLURINATIONAL DE), CHILI, COLOMBIE, PÉROU, ÉQUATEUR

- Qhapaq Ñan, réseau de routes andin

CHINE

- Le Grand Canal

CHINE, KAZAKHSTAN, KIRGHIZISTAN

- Routes de la soie : le réseau de routes du corridor de Chang'an-Tian-shan

COSTA RICA

- Établissements de chefferies précolombiennes avec des sphères mégalithiques du Diquís

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

- Tertres monumentaux de Poverty Point

FÉDÉRATION DE RUSSIE

- L'ensemble historique et archéologique de Bolgar

FRANCE

- Grotte ornée du Pont-d'Arc, dite Grotte Chauvet-Pont-d'Arc, Ardèche

INDE

- Rani-ki-Vav (le puits à degrés de la Reine) à Patan, Gujerat

IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')

- Shahr-i-Sokhta

IRAQ

- Citadelle d'Erbil

ISRAËL

- Les grottes de Maresha et de Bet-Guvrin en basse Judée, un microcosme du pays des grottes

ITALIE

- Paysage du viticole du Piémont : Langhe – Roero et Monferrato

JAPON

- Filature de soie de Tomioka et sites associés

MYANMAR

- Anciennes cités pyu

PALESTINE

- Palestine : terre des oliviers et des vignes- Paysage culturel du sud de Jérusalem, Battir

PAYS-BAS

- Usine Van Nelle

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

- Namhansanseong

TURQUIE

- Bursa et Cumalikizik : la naissance de l'Empire ottoman

TURQUIE

- Pergame et son paysage culturel à multiples strates

Sites naturel

BOTSWANA

- Delta de l'Okavango

DANEMARK

- Stevns Klint

INDE

- Aire de conservation du Parc national du Grand Himalaya

PHILIPPINES

- Sanctuaire de faune et de flore sauvages de la chaîne du mont Hamiguitan

Sites mixtes (culturels et naturels)

VIET NAM

- Complexe paysager de Trang An

EXTENSIONS

Sites naturel

ALLEMAGNE, DANEMARK, PAYS-BAS

- La mer des Wadden

BÉLARUS, POLOGNE

- Forêt Białowieża

CHINE

- Karst de Chine du Sud

Sites mixtes (culturels et naturels)

MEXIQUE

- Ancienne cité maya et forêts tropicales protégées de Calakmul, Campeche

5. Inscriptions sur les listes du patrimoine culturel immatériel

Liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente

KENYA

- La danse Isukuti des communautés Isukha et Idakho de l'ouest du Kenya

OUGANDA

- La cérémonie de purification des garçons chez les Lango du centre-nord de l'Ouganda

VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)

- La tradition orale Mapoyo et ses points de référence symboliques dans leur territoire ancestral

Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

ALGÉRIE

- Le rituel et les cérémonies de la Sebeïba dans l'oasis de Djanet, Algérie

ARMÉNIE

- Le lavash : préparation, signification et aspect du pain traditionnel en tant qu'expression culturelle en Arménie

AZERBAÏDJAN

- L'art et le symbolisme traditionnels du kelaghayi, fabrication et port de foulards en soie pour les femmes

BOLIVIE (ÉTAT PLURINATIONAL DE)

- Pujillay et Ayarichi : musiques et danses de la culture yampara

BOSNIE-HERZÉGOVINE

- La broderie de Zmijanje

BRÉSIL

- Le cercle de capoeira

BULGARIE

- La tradition de la fabrication des tapis à Tchiproovski

BURUNDI

- La danse rituelle au tambour royal

CHILI

- Le baile chino

ESTONIE

- La tradition du sauna à fumée en Võromaa

EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE

- La kopatchkata, danse communautaire du village de Dramtche, Pianets

FRANCE

- Le gwoka : musique, chants, danses et pratique culturelle représentatifs de l'identité guadeloupéenne

GRÈCE

- Le savoir-faire de la culture du mastiha à l'île de Chios

INDE

- La fabrication artisanale traditionnelle d'ustensiles en laiton et en cuivre des Thatheras de Jandiala Guru, Penjab, Inde

ITALIE

- La pratique agricole traditionnelle de la culture de la « vite ad alberello » (taille de la vigne en gobelet) de la communauté de Pantelleria

JAPON

- Le washi, savoir-faire du papier artisanal traditionnel japonais

KAZAKHSTAN

- L'art traditionnel kazakh du dombra kuï

KAZAKHSTAN – KIRGHIZISTAN

- Connaissances et savoir-faire traditionnels liés à la fabrication des yourtes kirghizes et kazakhes (habitat nomade des peuples turciques)

LIBAN

- Al-Zajal, poésie déclamée ou chantée

MALAWI

- La tchopa, danse sacrificielle des Lomwe du sud du Malawi

MALI

- La sortie des masques et marionnettes de Markala

MAROC

- L'argan, pratiques et savoir-faire liés à l'arganier

MAURICE

- Le séga mauricien traditionnel

MONGOLIE

- Le tir aux osselets mongol

NIGER

- Pratiques et expressions de la parenté à plaisanterie au Niger

OMAN – ÉMIRATS ARABES UNIS

- Al-Ayyala, un art traditionnel du spectacle dans le Sultanat d'Oman et aux Émirats arabes unis

OUZBÉKISTAN

- L'askiya, l'art de la plaisanterie

PÉROU

- La fête de la Virgen de la Candelaria de Puno

PORTUGAL

- Le cante alentejano, chant polyphonique de l'Alentejo (sud du Portugal)

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

- Le nongak, groupes de musique, danse et rituels communautaires de la République de Corée

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE

- Le chant traditionnel Arirang dans la République populaire démocratique de Corée

SERBIE

- La Slava, célébration de la fête du saint patron de la famille

TURQUIE

- Ebru, l'art turc du papier marbré

VIET NAM

- Les chants populaires ví et giặm de Nghệ Tĩnh

Meilleures pratiques de sauvegarde

BELGIQUE

- La sauvegarde de la culture du carillon : préservation, transmission, échange et sensibilisation

6. Nouvelles réserves de biosphère de l'UNESCO

18 nouvelles réserves de biosphère ont été approuvées par le Conseil international de coordination du Programme de l'UNESCO l'Homme et la biosphère (MAB), y compris les réserves de biosphère transfrontalières.

ALBANIE/EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE

DE MACÉDOINE Ohrid-Prespa
(Transfrontalière)

ALLEMAGNE

La Rhön (Extension)

ARGENTINE

Lagunes Oca et Herraduras
du Río Paraguay (Extension)

ARGENTINE

Valdés

ÉQUATEUR

Bosque Seco

ESPAGNE

Mancha Húmeda (Extension)

ESPAGNE

Montseny (Extension)

FRANCE/ITALIE

Mont-Viso/Area della Biosfera
del Monviso (Transfrontalière)

ITALIE

Sila

JAPON

Alpes de Minami

JAPON

Shiga Highland (Extension)

JAPON

Tadami

KAZAKHSTAN

Ak-Zhayik

KAZAKHSTAN

Katon-Karagay

MALAISIE

Crocker Range

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE

DE CORÉE Mont Chilbo

ROYAUME-UNI

Brighton et Lewes Downs

URUGUAY

Bioma Pampa-Quebradas

7. Nouveaux géoparcs soutenus par l'UNESCO

AUTRICHE

Géoparc mondial du minerai des Alpes

CANADA

Géoparc mondial de Tumbler Ridge

CHINE

Géoparc mondial de la chaîne des Kunlun

CHINE

Géoparc mondial de la chaîne des

Gangshan de Dali

DANEMARK

Géoparc mondial d'Odsherred

FRANCE

Géoparc mondial des Monts d'Ardèche

JAPON

Géoparc mondial de l'Aso

MAROC

Géoparc mondial du M'Goun

PORTUGAL

Géoparc mondial Terras de Cavaleiros

ESPAGNE

Géoparc mondial Molina et Alto Tajo

ESPAGNE (COMMUNAUTÉ AUTONOME DES

ÎLES CANARIES) Géoparc mondial El Hierro

8. Ratifications de conventions adoptées sous l'égide de l'UNESCO

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel 2003

BAHREÏN 07/03/2014 *Ratification*

MYANMAR 07/05/2014 *Ratification*

BAHAMAS 15/05/2014 *Ratification*

Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique 2001

BAHREÏN 07/03/2014 *Ratification*

HONGRIE 19/03/2014 *Ratification*

GUYANA 28/04/2014 *Ratification*

Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel 1972

BAHAMAS 15/05/2014 *Ratification*

Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels 1970

BAHREÏN 07/03/2014 *Ratification*

CHILI 18/04/2014 *Ratification*

9. Délégués permanents ayant présenté leurs lettres de créance

Afrique

COMORES S. E. M. Ali Amir, Ambassadeur
Délégué permanent (28/01/2014)

BURKINA FASO S. E. M. Éric Y. Tiare, Ambassadeur
extraordinaire et plénipotentiaire du Burkina Faso en
France *Délégué permanent (28/01/2014)*

CABO VERDE S. E. Mme. Maria de Fatima Lima Da
Veiga *Déléguée permanente (27/02/2014)*

DJIBOUTI S. E. M. Ayeid Mousseid Yahya,
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de
Djibouti en France *Délégué permanent (27/03/2014)*

SIERRA LEONE S. E. M. Ibrahim Sorie, Ambassadeur
Délégué permanent (09/04/2014)

ÉRYTHRÉE S. E. Mme. Hanna Simon, Ambassadrice
extraordinaire et plénipotentiaire de l'État d'Érythrée
en France *Déléguée permanente (08/08/2014)*

GHANA S. E. Mme. Johanna Odonkor Svanikier,
Ambassadrice du Ghana en France Érythrée
Déléguée permanente (17/09/2014)

LIBÉRIA M. William Allen, Ambassadeur extraordinaire
et plénipotentiaire du Libéria en France
Délégué permanent (30/09/2014)

SOMALIE S. E. M. Ali Said Faqi, Ambassadeur
extraordinaire et plénipotentiaire de la République
fédérale de Somalie au Benelux, en France et auprès
de l'Union européenne
Délégué permanent (30/09/2014)

MALI S. E. M. Oumar Keita, Ambassadeur
Délégué permanent (03/12/2014)

MAURITANIE S. E. M. Ahmed Bah, Ambassadeur
Délégué permanent (18/12/2014)

KENYA S. E. M. George Imbanga Godia, Ambassadeur
Délégué permanent (22/12/2014)

États arabes

IRAQ Prof. Mahmood Al-Mullakhalaf
Délégué permanent (11/06/2014)

JORDANIE (ROYAUME HACHÉMITE DE)
S. E. M. Makram M. Queisi, Ambassadeur
Délégué permanent (08/08/2014)

Asie et Pacifique

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE S. E. M. Joshua
Rimarkindu Kalinoe, Ambassadeur de Papouasie-
Nouvelle-Guinée en Belgique
Délégué permanent (21/01/2014)

CAMBODGE S. E. M. Sophann Ket, Ambassadeur
extraordinaire et plénipotentiaire
Délégué permanent (28/01/2014)

MYANMAR S. E. M. U Han Thu
Délégué permanent (27/02/2014)

MONGOLIE S. E. M. Mundagbaatar Batsaikhan
Délégué permanent (14/03/2014)

IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D') S. E. M. Ahmad
Jalali, Ambassadeur extraordinaire et
plénipotentiaire *Délégué permanent (01/04/2014)*

INDE S. E. Mme. Ruchira Kamboj, Ambassadrice
Déléguée permanente (24/04/2014)

PHILIPPINES S. E. Mme. Maria Theresa P. Lazaro,
Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire
Déléguée permanente (24/04/2014)

CHINE S. E. Mme. Zhang Xiuqin, Ambassadrice
Déléguée permanente (28/05/2014)

CORÉE (RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE)
S.E. M. Kim Yong Il, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire *Délégué permanent (10/06/2014)*

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO
S.E. M. Ouan Phommachack, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République démocratique populaire lao en France *Délégué permanent (08/08/2014)*

VIET NAM S.E. M. LE Hong Phan, Ambassadeur *Délégué permanent (30/09/2014)*

Europe et Amérique du Nord

SUÈDE S.E. Mme. Annika Markovic, Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire *Déléguée permanente (27/02/2014)*

TURQUIE S. E. M. Huseyin Avni Botsali, Ambassadeur *Délégué permanent (27/03/2014)*

POLOGNE M. Dariusz Karnowski *Délégué permanent (02/05/2014)*

PAYS-BAS S. E. M. Lionel Strenghart Veer, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire *Délégué permanent (19/05/2014)*

SLOVAQUIE S. E. Mme. Klara Novotna, Ambassadrice *Déléguée permanente (04/07/2014)*

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE S. E. Mme. Crystal Nix-Hines, Ambassadrice *Déléguée permanente (08/08/2014)*

AZÉRBÉIDJAN S.E. M. Anar Karimov, Ambassadeur *Délégué permanent (11/09/2014)*

NORVÈGE S. E. Mme. Elin Ostebro Johansen, Ambassadrice *Déléguée permanente (12/09/2014)*

ISRAËL S. E. M. Carmel Shama Hacohen, Ambassadeur *Délégué permanent (07/10/2014)*

Amérique latine et Caraïbes

COLOMBIE S. E. M. Federico Alonso Renjifo Velez, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Colombie en France *Délégué permanent (20/01/2014)*

NICARAGUA S. E. Mme. Ruth Esperanza Tapia Roa *Déléguée permanente (27/02/2014)*

BRÉSIL S. E. Mme. Eliana Zugaib, Ambassadrice *Déléguée permanente (28/05/2014)*

CHILI M. Patricio Hales, Ambassadeur *Délégué permanent (02/07/2014)*

10. Nomination de personnalités éminentes

Envoyés spéciaux de l'UNESCO

METIN ARDITI

Envoyé spécial de l'UNESCO pour le dialogue interculturel
Turquie 30/06/2014

PENG LIYUAN

Envoyée spéciale de l'UNESCO pour la promotion de l'éducation des filles et des femmes
République populaire de Chine 27 mars 2014

Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO

DENIS MATSUEV

Fédération de Russie 2 avril 2014

11. Nouvelles villes créatives de l'UNESCO

Artisanat et arts populaires

- Jacmel (Haïti)
- Jingdezhen (Chine)
- Nassau (Bahamas)
- Pekalongan (Indonésie)
- Suzhou (Chine)

Design

- Bilbao (Espagne)
- Curitiba (Brésil)
- Dundee (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
- Helsinki (Finlande)
- Turin (Italie)

Film

- Busan (République de Corée)
- Galway (Irlande)
- Sofia (Bulgarie)

Gastronomie

- Florianopolis (Brésil)
- Shunde (Chine)
- Tsuruoka (Japon)

Littérature

- Dunedin (Nouvelle-Zélande)
- Grenade (Espagne)
- Heidelberg (Allemagne)
- Prague (République tchèque)

Arts numériques

- Dakar (Sénégal)
- Gwangju (République de Corée)
- Linz (Autriche)
- Tel Aviv-Yafo (Israël)
- York (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

Musique

- Hamamatsu (Japon)
- Hanovre (Allemagne)
- Mannheim (Allemagne)

12. Principaux partenariats signés en 2014

JANVIER

- **L'UNESCO et l'Australie** ont signé un accord sur l'éducation initiale des enseignants (2,5 millions de dollars des États-Unis).
- **Le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs du Partenariat des Nations Unies pour la promotion des droits des personnes handicapées et l'UNESCO** ont signé un accord global pour la promotion des droits des personnes handicapées en Bosnie, en Inde, en Chine, en Ouganda et au Soudan (598 216 dollars des États-Unis).

FÉVRIER

- **Le Japon et l'UNESCO** ont signé un accord à l'appui du dispositif « Aide humanitaire pour les pays d'Afrique » (1 million de dollars des États-Unis).
- **L'Agence coréenne de coopération internationale et l'UNESCO** ont conclu un accord de fonds en dépôt pour soutenir le projet « Fourniture de manuels scolaires, de cahiers d'exercices et de guides de l'enseignant nationaux et prestation de formations des enseignants en mathématiques et en sciences au Timor-Leste » (2 millions de dollars des États-Unis).
- **Le Fonds du programme « Unis dans l'action » en Tanzanie et l'UNESCO** ont signé un accord à l'appui de programmes dans le domaine de la gouvernance, de l'éducation et de l'environnement (624 531 dollars des États-Unis).
- **Le groupe HNA, la fondation Cihang et l'UNESCO** ont signé un accord-cadre pour faire progresser l'égalité des genres dans l'éducation en Afrique et en Asie (5 millions de dollars des États-Unis).
- **Le Ministère de l'éducation du Pakistan et l'UNESCO** ont signé un accord pour utiliser le Fond Malala pour soutenir un projet de l'éducation qui bénéficiera de régions reculées du pays (7 millions de dollars des États-Unis).

MARS

- **Le Japon et l'UNESCO** ont signé un accord à l'appui du dispositif « Interventions suite au passage du typhon Yolanda aux Philippines » (0,5 million de dollars des États-Unis).

- **Le PNUE et l'UNESCO** ont signé un accord à l'appui du Programme d'évaluation des eaux transfrontalières (991 360 dollars des États-Unis).
- **L'Union européenne, la Queen Rania Teachers Academy, le ministère de l'Éducation jordanien et le Bureau de l'UNESCO à Amman** ont dispensé une première série de formations dans le cadre du programme européen « Maintenir une éducation de qualité et encourager les perspectives de développement des compétences chez les jeunes réfugiés syriens en Jordanie » (4 336 881 euros au total pour le projet).
- **Le gouvernement du Canada et l'UNESCO** ont renouvelé leur partenariat en faveur de l'Institut de statistique (ISU) (450 000 dollars canadiens par an pendant huit ans de la part de Montréal International à des fins de soutien institutionnel et 5 millions de dollars canadiens versés par le gouvernement du Canada pour des opérations d'exploitation).
- **Les entreprises soutiennent l'éducation (Business Backs Education [BBE])** a été lancé lors du Forum mondial sur l'éducation et les compétences à Dubaï (5 millions de dollars des États-Unis).
- **Samsung et l'UNESCO** ont signé un accord-cadre à Dubaï, accord qui a conduit à la contribution en nature de villages numériques en Tanzanie et au Nigéria ainsi qu'à des contributions aux sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en Indonésie (Borobudur) et en Russie (Hermitage) (Contribution en nature).
- **L'UNESCO et la Norvège** ont signé un accord de financement à l'appui des activités extrabudgétaires de l'exercice 2014 (70 600 000 couronnes norvégiennes).

AVRIL

- **L'État du Koweït et l'UNESCO** ont signé un accord de financement pour aider les pays à améliorer la qualité de leurs systèmes d'éducation ainsi que de leurs politiques et programmes dans ce domaine (600 000 dollars des États-Unis).

- **L'État du Koweït** a fait un don à l'appui de projets s'adressant aux jeunes (400 000 dollars des États-Unis).
- **Le Burundi et l'UNESCO** ont signé un accord de financement en faveur de l'« Appui à la réforme et à la modernisation du système d'information et de gestion de l'éducation du Burundi » (pour un budget total de 201 743 dollars des États-Unis).

MAI

- **Le Fonds d'affectation spéciale pour l'Iraq du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et l'UNESCO** ont signé un accord en faveur de la deuxième phase du Programme de modernisation du secteur public iraquien (I-PSM) (1 029 219 dollars des États-Unis).
- **La Suisse, l'Union européenne, la Norvège et l'UNESCO** ont coopéré pour reconstruire et préserver le patrimoine de Tombouctou (900 000 dollars des États-Unis de la part de la Suisse, 500 000 euros de la part de l'Union européenne).
- **Le gouvernement flamand (Belgique) et l'UNESCO** ont signé un accord pour la création d'un observatoire pour la sauvegarde du patrimoine culturel syrien (170 000 dollars des États-Unis) dans le cadre du projet de l'Union européenne « Sauvegarde d'urgence du patrimoine culturel syrien » (2,5 millions d'euros).
- **Le gouvernement flamand (Belgique) et l'UNESCO** ont renouvelé leur partenariat à l'appui du Fonds de dépôt UNESCO-Flandre pour les sciences pour cinq années supplémentaires (10 millions de dollars des États-Unis environ).

JUIN

- **L'Espagne et l'UNESCO** ont signé un accord en faveur de dix nouveaux projets de l'UNESCO (2 millions de dollars des États-Unis).
- **Le ministère des Mines et du Pétrole afghan et le Bureau de l'UNESCO à Kaboul** ont signé un accord pour la prestation d'une aide technique en faveur du « Patrimoine culturel à proximité des sites d'extraction minière » en Afghanistan, dans le cadre

de l'Initiative pour le développement du patrimoine et des industries extractives en Afghanistan financée par une subvention de la Banque mondiale versée à l'Afghanistan (2 millions de dollars des États-Unis).

- **Le Fonds pour la consolidation de la paix et l'UNESCO** ont signé un partenariat pour la mise en œuvre de plusieurs projets :
 - « La Paix est la voie du développement » en République démocratique du Congo (550 087 dollars des États-Unis) ;
 - « Renforcement institutionnel du ministère de l'Intérieur pour garantir la sécurité et encourager une culture de la paix » au Guatemala (1 395 408 dollars des États-Unis) ;
 - « Dialogue pour l'avenir : promouvoir la cohabitation et la diversité » en Bosnie-Herzégovine (544 558 dollars des États-Unis) ;
 - Contribution aux projets de dividendes de la paix du Myanmar dans l'État Môn et dans l'État de Kayin au Myanmar (100 000 dollars des États-Unis).
- **L'UNESCO et l'Union européenne** ont lancé le projet « Réseaux de la Jeunesse Méditerranéenne » (NET-MED Youth) (8,8 millions d'euros).
- **Weidong Group Ltd et l'UNESCO** ont signé un accord sur les TIC et l'éducation des filles (2 millions de dollars des États-Unis).
- **La Juventus et l'UNESCO** ont conclu un partenariat en faveur de l'inclusion et contre la discrimination (340 000 dollars des États-Unis environ).
- **L'UNESCO et la Finlande** ont signé un accord à l'appui d'activités extrabudgétaires en 2014 et en 2015 (2,4 millions d'euros).
- **L'Australie** a versé une contribution supplémentaire pour l'élaboration de principes directeurs pour la Convention du patrimoine mondial (150 000 dollars australiens, soit 141 285 dollars des États-Unis).
- **Le Japon et l'UNESCO** officialisent une contribution annuelle en faveur de l'éducation pour le développement durable (1,47 million de dollars des États-Unis) et de la promotion de l'éducation dans la région Asie-Pacifique (323 439 dollars des États-Unis).

JUILLET

- **Le Japon** approuve une contribution annuelle de 0,4 million de dollars des États-Unis environ au Fonds-en-dépôt (FED) japonais en faveur du renforcement des capacités des ressources humaines.
- **Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), le Fonds saoudien pour l'Iraq et l'UNESCO** ont signé un accord pour permettre l'accès à une éducation de qualité aux adolescents et aux jeunes adultes résidant dans des régions touchées par le conflit iraquien (1 953 000 dollars des États-Unis).
- **Le gouvernement du Pérou et l'UNESCO** ont conclu un accord de fonds en dépôt pour la mise en œuvre du projet « Programme de renforcement du développement des enseignants » au Pérou (10 millions de dollars des États-Unis).
- **L'UNESCO, la Suisse, l'Union européenne et d'autres donateurs** collaborent à un plan ambitieux à l'appui du travail mené par le gouvernement malien pour la réhabilitation du patrimoine culturel et la sauvegarde de manuscrits gravement endommagés à Tombouctou et dans ses environs en raison du conflit qui a touché le pays entre 2012 et 2013 (Comme mentionné précédemment : 500 000 euros de contribution totale de la part de l'Union européenne).
- **La Norvège et l'UNESCO** ont signé un accord de financement pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (3 500 000 couronnes norvégiennes).

AOÛT

- **L'UNESCO et Madagascar-FORMAPROD** ont signé un accord de projet pour un budget total de 271 765 dollars des États-Unis en lien avec la formation technique et professionnelle.
- **La Malaisie et l'UNESCO** ont signé un accord pour soutenir huit nouveaux projets par le biais du fonds en dépôt UNESCO/Malaisie (2 millions de dollars des États-Unis environ).
- **Oman et l'UNESCO** ont signé un accord à l'appui de l'Académie des sciences du tiers monde (TWS) (200 000 dollars des États-Unis).

- **L'UNESCO et la Finlande** ont signé un accord de financement à l'appui du programme d'alphabétisation de l'UNESCO en Afghanistan (2 millions d'euros).
- **L'Azerbaïdjan** officialise le versement de contributions à la Plateforme en ligne sur les Routes de la soie pour le dialogue, la diversité et le développement (50 000 dollars des États-Unis) et la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel afin d'accroître les capacités humaines du Secrétariat de la Convention de 2003 (160 000 dollars des États-Unis).

SEPTEMBRE

- **Le Japon** approuve une contribution annuelle de 1,3 million de dollars des États-Unis au FED japonais en faveur de la préservation du patrimoine culturel mondial et 0,3 million de dollars des États-Unis au FED japonais pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.
- **La Chine** approuve la phase de mise en œuvre du projet « Améliorer la formation des enseignants pour combler le déficit de qualité de l'enseignement en Afrique » dans cinq pays (le Congo, la République démocratique du Congo, le Libéria, la Tanzanie et l'Ouganda) (4,3 millions de dollars des États-Unis).
- **L'UNESCO et la Finlande** ont signé un accord de financement à l'appui de l'intervention de l'UNESCO suite à la crise syrienne (200 000 euros).
- **L'Arabie Saoudite** a approuvé dix projets dans le cadre du « Programme international Abdullah bin Abdulaziz pour une culture de la paix et du dialogue » (2 millions de dollars des États-Unis).
- **L'Azerbaïdjan** officialise le versement de contributions à un projet consacré à la « Promotion de l'équité entre les sexes et de l'égalité des genres dans le domaine de l'éducation en Ouganda par le biais d'activités d'éducation et de formation sensibles au genre destinées aux enseignants du primaire (300 000 dollars des États-Unis) et par le biais d'un projet sur les pratiques en matière d'alphabétisation sanitaire et de changement du comportement chez les adolescentes d'établissements informels de Kibera à Nairobi au Kenya (300 000 dollars des États-Unis).

OCTOBRE

- Table ronde sur « La sauvegarde du patrimoine culturel pour le développement durable et la construction de la paix : succès de la coopération Italie-UNESCO » organisée comme événement parallèle du troisième Forum mondial de l'UNESCO sur la culture et les industries culturelles (Florence, Italie).
- **L'Azerbaïdjan** officialise le versement de contributions à un projet visant l'autonomisation des filles des communautés pastorales de Ngorongoro (Tanzanie) par le biais d'un programme d'éducation (300 000 dollars des États-Unis) et un projet sur le campus virtuel Avicenne en Asie centrale (Azerbaïdjan, Ouzbékistan, Kirghizistan) – Programme à grande échelle pour la formation des enseignants en sciences et en technologie (300 000 dollars des États-Unis).
- **L'Indonésie et l'UNESCO** ont lancé le projet « Promouvoir le dialogue interculturel par le biais de la formation pour le renforcement des capacités dans le domaine du développement des musées » sur les sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en Indonésie et en Afghanistan (394 224 dollars des États-Unis).
- **Airtel-Gabon et l'UNESCO** ont signé un partenariat dans le domaine de l'enseignement des sciences par le biais des TIC (4,2 millions de dollars des États-Unis).
- **L'UNESCO et la Principauté de Monaco** ont renforcé leur coopération en signant deux nouveaux accords de fonds en dépôt dans le domaine de la culture et dans celui de l'éducation pour un montant de 400 000 euros : « Formation et sensibilisation pour la préservation, conservation, présentation et gestion durable du site archéologique de Shoroon Bumbagar de la montagne Maikhan » en Mongolie. (budget total : 200 000 euros), « Promotion de la scolarisation des enfants vulnérables, et en particulier des filles au Burundi » (budget total : 200 000 euros).
- **Le Japon et l'UNESCO** officialisent une contribution annuelle pour le Programme scientifique sur les défis mondiaux dans la région Asie-Pacifique (374 689 dollars des États-Unis).

NOVEMBRE

- **L'UNICEF Somalie et l'UNESCO** ont signé un partenariat pour la formation des enseignants et des directeurs d'établissements scolaires en matière d'éducation formelle à l'intention des enfants non scolarisés (2 385 774 dollars des États-Unis).
- **Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et l'UNESCO** ont signé un accord pour la Communication en faveur de moyens de subsistance durables et de la sécurité alimentaire (1 500 000 dollars des États-Unis).
- **L'Italie et l'UNESCO** ont signé un accord de subvention pour la réhabilitation du Musée de l'art islamique du Caire (800 000 euros).
- **La France** confirme une contribution pour le relèvement post-inondation du secteur culturel de Bosnie-Herzégovine (1 million d'euros).
- **Ericsson et l'UNESCO** ont conclu un partenariat consacré à l'autonomisation des filles et des femmes à l'aide de la technologie mobile au Myanmar (1,2 million de dollars des États-Unis).
- **Leading Korean conglomerate CJ Group et l'UNESCO** ont conclu un partenariat pour le lancement d'une campagne de collecte de fonds pour l'éducation des filles et des femmes (le premier événement a permis de récolter 170 000 dollars des États-Unis).
- **Le Fonds saoudien pour le développement et l'UNESCO** ont signé un accord de financement afin d'intervenir dans la crise des réfugiés syriens (4 millions de dollars des États-Unis).
- **L'État du Koweït** a soutenu la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien (38 119 dollars des États-Unis).
- **L'Arabie Saoudite** a soutenu la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien (31 766 dollars des États-Unis).

DÉCEMBRE

- **L'Union européenne et l'UNESCO** ont signé un accord de contribution pour la réforme de l'éducation et de la formation technique et professionnelle en Iraq (12,3 millions d'euros).

- **L'Union européenne et l'UNESCO** ont signé un accord à l'appui du développement des médias dans le cadre de réformes démocratiques et d'initiatives de consolidation de la paix au Myanmar (263 076 euros).
- **La Suède et l'UNESCO** ont signé un accord de financement pour des activités extrabudgétaires sur quatre ans (2014-2017) (54 millions de dollars des États-Unis).
- **La Norvège et l'UNESCO** ont signé un accord de financement à l'appui du patrimoine culturel de l'Iraq (170 000 dollars des États-Unis).
- **L'État du Koweït** a soutenu la conférence internationale sur le thème Patrimoine et diversité culturels en péril, qui s'est tenue au siège de l'UNESCO le 3 décembre 2014 (100 000 dollars des États-Unis).
- **La Norvège et l'UNESCO** ont signé un accord de financement à l'appui de la « Préservation du patrimoine naturel du Myanmar de la deuxième phase du Cadre du patrimoine mondial » (8 700 000 couronnes norvégiennes).
- **ANA et l'UNESCO** ont conclu un partenariat qui a donné lieu à une campagne de visibilité menée lors du dernier trimestre 2014 (en nature).
- **L'Italie et l'UNESCO** ont signé un accord de subvention pour la STABILITÉ DU SIQ – Atténuation des dangers immédiats au niveau du Siq de Petra, en Jordanie (Phase II) (500 000 euros).
- **La Suisse et l'UNESCO** ont signé un accord en faveur du projet « Dispenser une éducation de qualité aux adolescents déplacés hors des régions touchées par le conflit iraquien (100 000 francs suisses).
- **L'Azerbaïdjan et l'UNESCO** officialisent une contribution versée sur le compte spécial du Développement des capacités pour l'éducation pour tous (400 000 dollars des États-Unis) signée en décembre 2014.
- **La République du Congo et l'UNESCO** ont signé un accord à l'appui du renforcement des capacités dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation (100 000 dollars des États-Unis).

13. Condamnations de meurtres de journalistes

AFGHANISTAN

- Sardar Ahmad
- Ahmad Shahid
- Noor Ahmad Noori

ALLEMAGNE

- Anja Niedringhaus

BRÉSIL

- Geolino Lopes Xavier
- José Lacerda da Silva
- Pedro Palma
- Edilson Dias Lopes
- Santiago Ilídio Andrade

CAMBODGE

- Taing Try
- Suon Chan

CANADA

- Ali Mostafa

COLOMBIE

- Luis Carlos Cervantes
- Yonni Steven Caicedo

ÉGYPTE

- Mayada Ashraf

EL SALVADOR

- Carlos José Orellana

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

- Steven Sotloff
- James Foley
- Luke Somers

FÉDÉRATION DE RUSSIE

- Andrei Stenin
- Timur Kuashev
- Anton Voloshin
- Igor Kornelyuk
- Andrei Mironov

GUINÉE

- Facély Camara
- Molou Chérif
- Sidiki Sidibé

HONDURAS

- Nery Francisco Soto Torres
- Hernán Cruz Barnica
- Carlos Mejía Orellana

IRAQ

- Raad Al Azawi
- Leyla Yildizhin
- Mohammed Bdaiwi Owaïd al-Shammari
- Khaled Abed Thamer
- Muthanna Abdul Hussein
- Firas Mohammed Attiyah

ITALIE

- Simone Camilli
- Andrea Rocchelli

LIBAN

- Halim Alouh
- Mohamed Muntich
- Hamza Al-Hajj Hassan

LIBYE

- Moatasem Billah Werfali
- Tayeb Issa Hamouda
- Tawfiq Faraj Ben Saud
- Naseeb Miloud Karnafa
- Meftah Bouzid

MEXIQUE

- Maria de Rosario Fuentes Rubio
- Antonio Gamboa Urias
- Octavio Rojas Hernández
- Nolberto Herrera Rodríguez
- Jorge Torres Palacios
- Gregorio Jiménez de la Cruz

PAKISTAN

- Waqas Aziz
- Ashraf Yusuf
- Khalid Khan

PALESTINE

- Ali Shehda Abu Afash
- Rami Rayan
- Sameh al-Aryan
- Mohamed Daher
- Ahed Zaqout
- Khaled Reyadh Hamad
- Hamid Shihab

PARAGUAY

- Antonia Maribel Almada Chamorro
- Pablo Medina Velázquez
- Edgar Pantaleón Fernández Fleitas
- Fausto Gabriel Alcaraz

PÉROU

- Fernando Raymondi Uribe
- Donny Buchelli Cueva

PHILIPPINES

- Rubylita Garcia

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

- Kennedy Germain Muliwavyo

SOMALIE

- Abdirisak Ali Abdi
- Yusuf Ahmed Abukar Keynan
- Mohamed Omar Mohamed

SUÈDE

- Nils Horner

SYRIE

- Youssef Mahmoud El-Dous
- Rami Adel Al-Asmi
- Abdul-Rahman Khalil
- Omar Abdul Qader

UKRAINE

- Vyacheslav Veremyi

YÉMEN

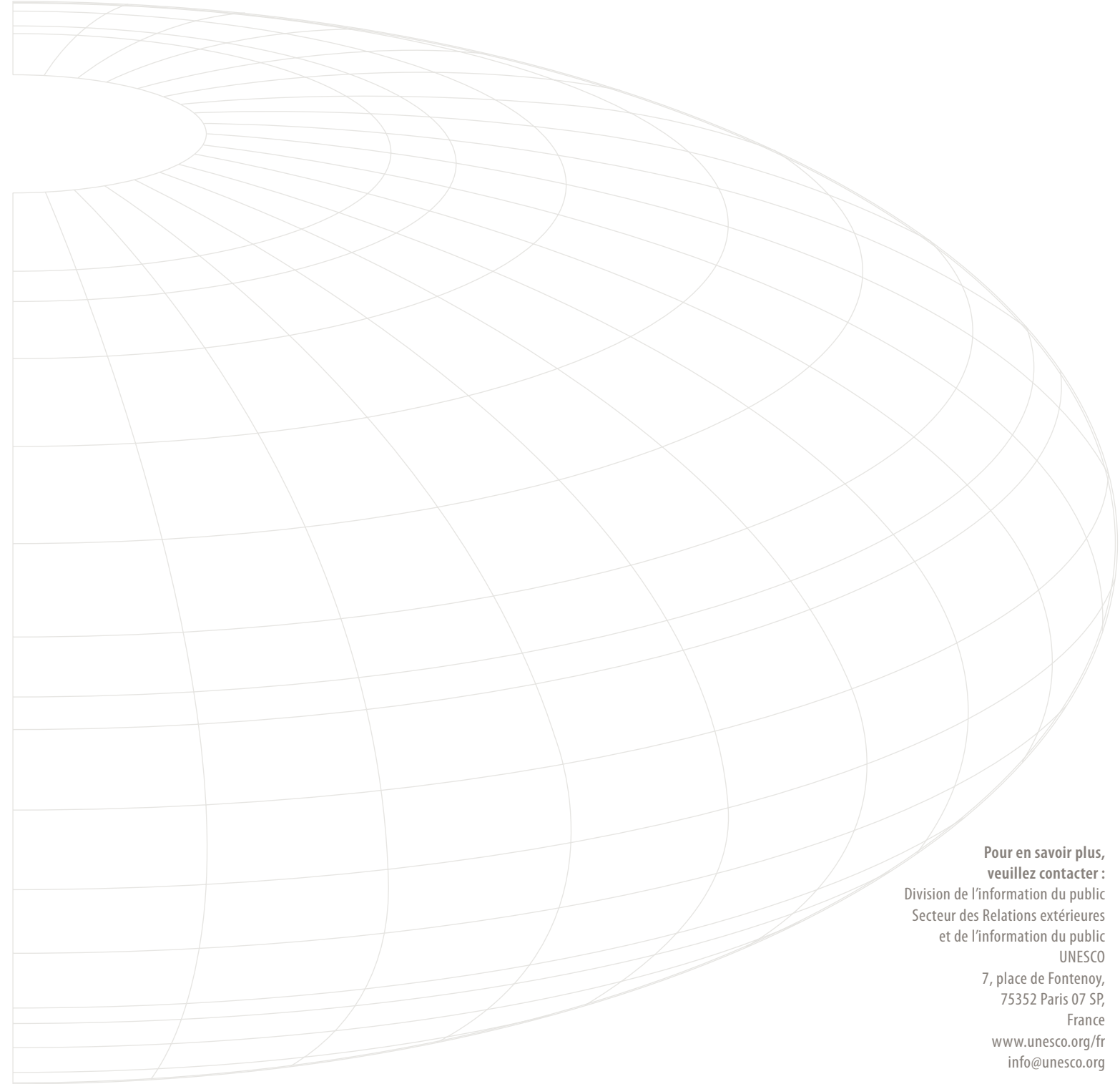
- Abdul Rahman Hamid al-Din



Classe d'alphabétisation pour adultes du Centre d'apprentissage communautaire de Sikharapur à Pharping (Népal). Cette photo est l'œuvre de Nisha Shah, du Bureau de l'UNESCO à Katmandou, qui a reçu une mention spéciale pour l'ensemble des photos qu'elle a soumis au concours photo 2014 d'UNESCOMMUNITY.

Des tout-petits dans la crèche du Centre d'apprentissage communautaire de Sikharapur à Pharping (Népal). Cette photo a été prise par Tina Miedtank, du Bureau de l'UNESCO à Katmandou, qui a reçu une mention spéciale pour l'ensemble des photos qu'elle a soumis au concours photo 2014 d'UNESCOMMUNITY.





**Pour en savoir plus,
veuillez contacter :**

Division de l'information du public
Secteur des Relations extérieures
et de l'information du public
UNESCO

7, place de Fontenoy,
75352 Paris 07 SP,
France

www.unesco.org/fr
info@unesco.org



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

*Construire la paix
dans l'esprit des hommes
et des femmes*

unesco.org